

9413
810

La Revue
Franco-Américaine

La Revue
Franco-Américaine

LA SOCIÉTÉ DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
27 RUE BUADÉ, QUÉBEC.

1413

La Revue Franco-Américaine

Deuxième année
Tome IV. Novembre 1909



Québec

27, rue Buade

TABLES DES MATIERES

TOME IV

No. I à VI

A

A L'ASSAUT DES INSTITUTIONS CANADIENNES-FRANCAISES. <i>J. L. K.-</i> <i>Laflamme:</i>	
V—LES IRLANDAIS ET NOUS.....	25
VI—UN INCIDENT ACADIEN.....	195
VII—LA SITUATION QU'ON NOUS FAIT.....	260
VIII—UN COUP DE FOUET.....	389
ACADIENS DÉPORTÉS A BOSTON EN 1755 (vol. voir III.) <i>Par Pascal</i> <i>Poirier</i>	52-132-210
A SEARCHLIGHT, (Document).....	123
AMBITION PATRIOTIQUE. <i>Françoise</i>	267
ANGELUS DE BRETAGNE. (Poésie) <i>Joseph Emile Poirier</i>	314
ACTUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES, <i>Par Fr. Th. Couet, O. P.</i>	317-405

B

BIBLIOGRAPHIE.....	163
--------------------	-----

C

CHANSON PIMPOLAISE. (Poésie). <i>Charles Le Goffic</i>	386
CHRONIQUE LITTÉRAIRE. <i>Antonio Huot, Ptre</i>	141
COMME ON NOUS VOIT EN FRANCE.....	315

D

DEUX PRÉCURSEURS DE FULTON. <i>Olivâr Asselin</i>	120
---	-----

E

ENTRE PARENTÈSE. <i>J. L. K.-Laflamme</i>	110
---	-----

G

GRAND-PÈRE SANS ENFANTS. (Poésie). <i>Jean Richepin</i>	5
GRAND PERE (LE). (Poésie). <i>André Theuriot</i>	387

L

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE. <i>Dr. Arthur Rousseau</i>	395
LES YEUX DES CHATS (Poésie). <i>Fernande Rosel</i>	249
LES FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS. <i>Charles C. Martel</i>	292
LES ENNUIS ET LES SURPRISES DE BAPTISTE. <i>Pierre Maufrils</i>	68
LE PREMIER BÉBÉ. (Poésie). <i>Clovis Hugues</i>	89
LE MONUMENT MERCIER. <i>Solime Dupin</i>	148
LA LÉGENDE DU CHEVRIER. (Conte de Noël). <i>Jean Aicard</i>	169
LES INTERPRÈTES DE JACQUES-CARTIER. <i>E. Myrand</i>	170
LE RÉVEIL DE QUÉBEC. (Fantaisie). <i>Jean Yves</i>	205
LOUISIANE ET CANADA. <i>Antonio Huot, Ptre.</i>	250
LE PETIT CANADA. <i>Pierre Georges Roy</i>	265
LES CANADIENS-FRANÇAIS D'ONTARIO. <i>A. O. Rocque</i>	336
LES CANADIENS-FRANÇAIS D'ONTARIO. Les Centres de l'Ouest. <i>Pierre Pepin</i>	410
L'OBUS. (Conte). <i>Victorien Sardou</i>	356

M

MATIN D'AUTOMNE. Poésie. <i>Fernande Rosel</i>	249
--	-----

O

OBSERVATIONS SUR une lettre adressée au Cardinal, secrétaire d'Etat, dans le but d'obtenir la nomination d'un évêque irlandais au Nord- Ouest. (document nouveau).....	429
ORAISON. (Poésie.) <i>Edmond Haraucourt</i>	313
OPÉRATIONS (LES) FORESTIÈRES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, <i>Gus- tave Piché</i> , ingénieur forestier.....	326

R

REVUE DES FAITS ET DES ŒUVRES (<i>Léon Kemner</i>):	
Une pièce à lire.....	63
L'eau monte.....	63
Convention du Maine.....	64

Monseigneur Falconio.....	65
Pas si vite.....	66
Une grosse partie.....	66
Un jury d'honneur.....	221
L'évêque de London, Ont.....	223
" Enfin ".....	224
Circulaire au clergé.....	225
Les catholiques Allemands au Etats-Unis.....	226
A propos de jury.....	228
Language d'apôtres!.....	229
Un " vœu national " qu'on a craint de formuler.....	231
Les Canadiens-Français d'Ontario.....	232
Les écoles américaines.....	234
Autour d'une institution.....	234
L'Union de Woonsocket.....	235
La mairie de Montréal et le Dr. Guerin.....	273
Noces de diamants.....	275
L'expérience d'un siècle.....	276
Une supplique acadienne.....	278
Les Canadiens-français d'Ontario.....	279
Statistiques pour l'année 1909.....	281
Le cardinal Satolli.....	283
Société de Géographie de Québec.....	283
Les élections anglaises.....	284
L'évêque de Burlington.....	285
La mort de Françoise.....	286
La défense navale.....	288
Le congrès d'éducation.....	290
L'élection de Montréal.....	347
Notre mentalité religieuse.....	348
Chickens coming home.....	349
Mgr Falconio et les Italiens.....	350
Le congrès Eucharistique.....	351
L'âme de notre jeunesse.....	351
La paroisse c'est le salut.....	352
La défense navale.....	353-413
La doctrine Monroe.....	414
Le cinquantenaire d'un livre.....	415
Calixte II et la comète de Halley.....	415
On nous aime bien.....	416
Colombusterie intensive.....	417

Nos "réveille-matin".....	418
L'Archevêque d'Ottawa.....	420
Mgr Pierre Hévey.....	422
RÉPONSE AUX PRÉTENDUS GRIEF DES CATHOLIQUES IRLANDAIS DU CANADA. 6-90	
RÉVOLTÉE. (Roman). <i>Gaspard de Weede</i>	73-151-237-297-363-461

T

THÉÂTRE.....	87-165
--------------	--------

U

UNE PERSONNE CHARMANTE. (Saynète). <i>Jean des Tourelles</i>	424
UN MAUVAIS QUART-D'HEURE. (Comédie.) <i>Jean Yves</i>	39
UN EXEMPLE A SUIVRE. <i>J. A. Lefebvre</i>	165

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 4. No. 1.

Québec, 1er Novembre, 1909.

Trésors artistiques de l'Université Laval



[GIOVANNI ANTONIO BAZZI]

LA VIERGE, L'ENFANT-JESUS, SAINT JEAN-BAPTISTE, SAINT
MICHEL ET SAINTE CATHERINE



[PIERRE PAUL RUBENS]

ESQUISSE ORIGINELLE DE LA "GUIRLANDE DE FRUITS" QUI SE TROUVE A MUNICH



[PHILIPPE DE CHAMPAIGNE]

ELIE JETANT SON MANTEAU A ELISEE



[LA TOUR

LOUIS XV, ROI DE FRANCE



[LA TOUR]

MARIE LESZCZYNSKA (Epouse de Louis XV, roi de France)



[PIERRE PARROCEL]

LA VISION DE SAINT ANTOINE

Cette peinture jadis dans l'ancienne chapelle incendiée en 1888, ressemblait avant la restauration actuelle, à un tableau noir.



LA SAINTE FAMILLE

[CARLE VAN LOO.]

Restauration du tableau sauvé de la Chapelle du Séminaire incendiée en 1888



LE CRUCIFIEMENT

[NICOLAS POUSSIN]

Grand-père sans enfants

Dans un large filet de pur chanvre tressé
Comme l'enfant dormait, doucement balancé
A la branche flexible et sous l'ombre d'un chêne,
Sa mère travaillant à la forêt prochaine,
Un vieux mendiant chauve apparaît tout à coup,
Regarde, et tout joyeux s'approche à pas de loup.
Il baise de l'enfant la figure vermeille,
Et l'enfant, l'œil mi-clos, croyant rêver, s'éveille..
Et soudain, quand il voit cette bouche sans dents
Qui rit d'un rire énorme avec des trous dedans,
Ce nez gros et camus pourpré du jus des treilles
Et le double éventail de ces larges oreilles,
Il a peur, il s'écrie, il pleure. Mais le vieux
Avec un air si bon cligne ses petits yeux
Et dans sa grosse voix met un accent si tendre
Que l'enfant s'apprivoise et se laisse enfin prendre,
Et doucement frissonne au poitrail inconnu
Qui chatouille du poil son petit pied tout nu.
Avec ses doigts mignons, dans cette toison grise,
Il s'amuse à tirer une boucle qui frise,
Pour la voir revenir sur elle brusquement ;
Puis, montrant le gros nez, avec un bégaïement,
Il rit, l'admire, y met les deux mains et s'en joue,
Et, pour souffler dedans gonfle déjà sa joue.
Mais le vieux se détourne et, par coups alternés,
Lui frotte malgré lui sa barbe sur le nez,
Jusqu'à ce que, saisi par l'oreille, il s'arrête.
Alors, aux coups mutins il présente sa tête,
Et l'enfant de ses poings qui tombent tour à tour
Tape sur le front nu comme sur un tambour.
Le veillard cependant crie en riant sous cape
Et lui paie en baisers les coups dont il le frappe,
Il le presse sur lui plus amoureuxment,
Heureux d'être vaincu dans ce combat charmant
Qui se fait sans colère et se perd sans défense,
Car toujours la vieillesse est bonne pour l'enfance.
Mais quel est le plaisir qui ne soit pas amer ?
Dans le cœur du veillard, soudain, comme une mer,
Montent mille regrets qui s'épanchent en larmes.
Du bonheur qu'il n'eût pas il sent trop tard les charmes.
Lui qui n'a jamais eu famille ni foyer,
Ni de femme à chérir, ni d'enfants à choyer,
Lui qui depuis longtemps ne connut d'autre envie
Que d'errer sans rien faire au hasard de la vie,
Il se prend à songer, tout bas, avec douleur,
Que le travail est bon, alors qu'il a pour fleur
Un enfant dont on veut rendre le sort prospère.
C'est triste, pour un vieux, de n'être pas grand-père !

Jean Richepin.

Réponse aux Prétendus Griefs des Catholiques Irlandais du Canada

Contre

Les Catholiques Canadiens-Français du même pays

ou

Réponse à un mémoire daté d'Ottawa, le 17 juin 1905,
et adressé sous forme de lettre à Son Eminence le
Cardinal Merry Del Val, Secrétaire d'Etat
de Sa Sainteté Pie X.

NOTE PRELIMINAIRE

Les journaux du Canada (Voir le *Nationaliste*, de Montréal, 30 août 1908) publiaient naguère un écrit qui nous a paru bien extraordinaire : c'est une lettre datée d'Ottawa, 17 juin 1905, et adressée au Cardinal Merry del Val, secrétaire de Sa Sainteté. La lettre prétend exposer certains griefs qu'auraient les catholiques Irlandais du Canada contre les catholiques de langue française dans le même pays.

Plusieurs de nos concitoyens, en particulier quelques-uns de ceux qui ont parfaitement connu l'hon. R. W. Scott, secrétaire d'Etat, pour ses idées et spécialement pour son zèle en faveur de la prohibition des boissons alcooliques (*abstineñcè totale*), ont cru que ce monsieur était l'auteur de la lettre en question. Mais l'hon. R. W. Scott a nié formellement le fait par sa lettre du 2 septembre 1908 au *Nationaliste*.

En tout cas, la lettre est évidemment d'origine irlandaise ; sans parler du ton de l'écrit, le sujet traité le fait assez voir ; et personne, croyons-nous, n'oserait en contester l'authenticité. Qu'il soit d'un seu ou de plusieurs, peu importe ; l'écrit parle au nom des Irlandais en général.

Tout d'abord il nous a semblé inutile, à nous, Canadiens-français, de nous occuper de l'écrit accusateur. Aux yeux

des Canadiens, tant soit peu renseignés, l'écrit irlandais se réfute de lui-même, tant sont manifestes la malveillance, les indices d'ignorance, les erreurs palpables et les contradictions qu'il renferme.

Cependant, comme on nous l'a fait remarquer, le nom même du signataire, un homme évidemment élevé par sa position sociale, pourrait faire impression sur certains esprits. De plus, à Rome, v. gr., à cause de la distance même des lieux, il ne serait pas facile de contrôler les dires de la lettre irlandaise de manière à se former un jugement équitable sur sa valeur réelle.

Nous avons donc résolu de parler : nous le ferons aussi brièvement que possible ; mais nous serons franc et juste. C'est appuyé sur les faits et les meilleures autorités que nous montrerons ce qu'il convient de penser des accusations portées contre nous.

Nous répondrons successivement aux principales allégations de la *Lettre irlandaise*.

Mais avant d'inviter le lecteur à nous suivre dans un examen détaillé, nous le prions de lire la *Lettre irlandaise* en entier et d'un seul trait. (L'original anglais et la traduction se trouvent à l'Appendice No. 1) (1). De la sorte le lecteur saisira mieux

(1) Voici le texte anglais de la lettre auquel ce document répond. Nous la donnons immédiatement afin de permettre à nos lecteurs de mieux juger tout le débat :

TEXTE de la lettre adressée au Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie X, de la part des Irlandais du Canada.

HIS EXCELLENCY THE MOST REV. CARDINAL MERRY DEL VAL

May it please Your Eminence,

Having been asked to join in a movement in favor of appointing Bishops of English-speaking nationalities in the new provinces of Saskatchewan and Alberta, I hesitated lest at this critical juncture any further agitation would be harmful to Church, but at the same time, while thoroughly approving of the object in view, I am satisfied that future nominations in the direction indicated not only in the Territories but in Manitoba and in British Columbia would tend to the greater advancement and prosperity of the Catholic religion.

Your Eminence is doubtless aware that, according to the last census (1901) the Catholic population of Northern Canada is as follows.

	<i>Tot Cathol. pop.</i>	<i>Fr. Can. pop.</i>
<i>Manitoba</i>	35,672	4,600
<i>British Columbia</i>	33,639	16,021
<i>Alberta</i>	12,967	5,348
<i>Assiniboia E.</i>	7,521	1,339
<i>Assiniboia W.</i>	3,142	235
<i>Saskatchewan</i>	6,453	1,118
<i>Unorganized Territories</i>	9,580	1,918

And therefore, from a numerical standpoint, English-speaking Catholics and

l'esprit et le but de tout le morceau ; il comprendra mieux aussi le sens et la portée de nos remarques.

On verra, dès la première lecture, que l'auteur irlandais écrit pour prouver qu'il serait *juste et grandement désirable*, selon lui, *d'avoir*—ce sont ses propres expressions—*des évêques de nationalité et de langue anglaise non seulement dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, mais encore dans la Colombie Anglaise et le Manitoba*. Enfin, prétendant toujours parler au

all others, who will class themselves as such and adopt English manners and customs, are entitled to more consideration than the comparatively small minority of French-Canadians.

Although with the recent influx of population English-speaking Catholics vastly outnumber French-Canadians, it is almost incredible to say that from the Atlantic to the Pacific in Northern Canada there is not one Bishop of English-speaking nationality.

Your Eminence may also have observed during your stay in Canada that, in a mixed community, a French-Canadian Bishop will never exercise the same influence for Church welfare as one of English or Irish birth. The list of converts in a diocese of French-Canadian clergy will always be small, as our separated brethren do not find there the intimate friendships which grow from association with English-speaking clergy. No endowments will ever be given to educational institutions, for the reason that French-Canadians do not contribute for such purpose, and English-speaking Catholics have very different ideals and standards for the training of the young. They consider a French-Canadian Bishop as unsuited to direct an English school as an English Bishop would be for the supervision of a French one. It was on grounds like this that the Manitoba school difficulty arose and, from what is known of its origin, there is little doubt but that it would never have occurred had there been a Bishop of English-speaking nationality in the diocese at the time. For the same reason, there is objection to the autonomy bills before the parliament not so much on account of their catholicity as to the domination of French-Canadian episcopacy in an English country.

It must be admitted that in wholly French-Canadian dioceses which are agricultural the administration by French-Canadian Bishops is most admirable and in many instances unequalled ; but, in cities and communities of different nationalities, they do not seem to attain the same success. Ottawa represents a striking illustration of these observations. Here nearly 80% of the police cases are those of French-Canadians ; and the offences, although generally not grave, tend to swell the criminal statistics of the province which always show a majority of Catholic convicts.

It cannot be said that French-Canadians are an inferior race ; for, given the same opportunities, they show equality to others in nearly all walks of life. Their failure must be therefore due to their education ; and the clergy who rightly assume control of the school must be considered, in some measure, responsible for the present training of children which is much at variance with the idea of encouraging a healthy youth and manhood. Nearly all the social disorders of French-Canadians are traceable to the use and abuse of spirituous liquors ; yet one never hears of a French sermon on the teetotalism or societies for abstention from alcoholic drinks, although Belgian Bishops, who are much like French-Canadian ones in manners and temperaments, have shown the example in such direction and can to-day proudly point to 86,000 abstainers in Brussels alone.

It may be that an encyclical on temperance societies would work a social revolution far good in Canada.

Another means of improvement of youth and restraint against dangerous

nom de ses compatriotes, il suggère la nomination d'un évêque irlandais pour la province de Québec.

Arrivons aux détails. Nous considérerons les diverses parties de la *Lettre* dans autant de paragraphes, citant d'abord textuellement la traduction française, puis y ajoutant nos remarques.

Enfin, outre le *Mémoire irlandais* et sa traduction française,

influences which French-Canadian Bishops and clergy do not seem to support is athletic exercise, and the consequence follows that among all the clubs of this city there are scarcely any French-Canadian names. Yet English-speaking Catholics are of one accord that nothing is so conducive to the development of the healthy as athletic societies and exercise. English-speaking young men without such places of meeting would be exposed to the temptations to which too many French-Canadians succumb for want of such halls of recreation.

They are one of few assemblies in which all meet on common equality. The cultured and uneducated can talk of sport and games to interest each other; and the latter, flattered by this association with his superiors, at once discards his former companions of drinking saloons and devotes his leisures to taking part in athletic proceedings. The man who did not even know the names of leading newspapers is first attracted by illustrated ones in passing to gymnasium and from the pictorial he eventually turns to serious reading. Whereas if there had been only a reading room or library without the athletic attractions, he would have never at any time entered the building.

This means of guiding and training young men whom even the Church would not reach does not seem to have been appreciated by French-Canadian Bishops. Probably because in the early life they were not accustomed to the same physical development or much impressed by English ideas of schooling, although they see daily—as much have come under the notice of Your Eminence in Canada—that, by reason of such bringing up, the average of English-speaking Catholics unaffected by French-Canadian ascendancy is more successful in social and business life and better lived and more practical in his religion than the average French-Canadian.

With these differences of ideal, of home rearing and education, English-speaking Catholics cannot well enthuse over or have fullest confidence in any educational movement directed by a French-Canadian Bishop, when it is so frequently evident that the results are not satisfactory as those carried out according to the English way of thinking, but follow him only out of regard for his high office and commands of the Church.

The situation is markedly noticeable in Montreal where English Catholics contribute \$50,000 in school taxes and are not allowed to expend only about 10,000 on their schools according to French-Canadian ideas of fitness, although under such oppressive appropriation they still continually strive for more numerous and suitable schools and more efficient teachers, although always opposed by French-Canadian ecclesiastical powers.

While English-speaking Catholics are as loyal to the Church as French-Canadians and offer individually three times more financially to ecclesiastical funds as French-Canadians, and frequently almost wholly support the parish church where the majority is French-Canadian and the priest of the same nationality, they are of opinion that such practise and obligations so imposed on them should not be continued in the new provinces, especially where it is apparent that English ideas are to predominate and Bishops of English-speaking nationalities naturally more in accord with their views would certainly promote more prosperous dioceses by being acceptable to those of other religions and races and more conciliatory in not antagonizing the government of the day.

English-speaking Catholics are certainly growing more discontented and

on pourra voir aussi dans l'*Appendice* certains documents propres à confirmer ou à expliquer notre *Réponse*.

I

LETTRE IRLANDAISE.

“ Votre Eminence sait sans doute qu'au dernier recensement (1901) la population du Canada du Nord se distribuait comme suit dans les différentes provinces :

“ PROVINCES :	Total de la population catholique.	Total de la population canadienne-française.
“ Manitoba.....	35,672.....	16,021
“ Colombie Anglaise.....	33,639.....	4,600
“ Alberta.....	12,967.....	4,348
“ Assiniboine-Est.....	7,521.....	1,339
“ Assiniboine-Ouest.....	3,142.....	235
“ Saskatchewan.....	6,452.....	1,118
“ Territoires non organisés.	9,580.....	1,918

“ Par conséquent, continue la *lettre*, au point de vue numérique les Catholiques de langue anglaise et tous les autres qui se classeront comme tels en adoptant les coutumes et usages anglais, ont droit à plus de considération que la minorité comparativement faible des Canadiens-français.”

REMARQUE :

1° La traduction du *Nationaliste*, citée ci-dessus, a déjà corrigé une erreur manifeste de la *Lettre irlandaise* : car la traduction donne, comme il convient, au Manitoba 16,021 Canadiens-français ; et à la Colombie Anglaise 4,600 seulement. Cette faute de la *Lettre irlandaise* est due probablement à une pure inadvertance ; mais cela prouve au moins que la *Lettre* a besoin d'être contrôlée. On pourrait relever encore, dans la

more dissatisfied under these long endured grievances, and Your Eminence's attention is now called to some of them with the hope that on examination of details given the observations may suggest help to Your Eminence in recommendations for new episcopal Sees, and to the desirability of appointing a bishop of English-speaking nationality for Quebec to advise in Church councils there, seeing that there are nearly as many English-speaking Catholics in Quebec without bishop or even canon of their own as there are French-Canadians in Ontario who have three bishops of their nationality, notwithstanding that in Kingston and Pontiac the French-Canadians are hopelessly in the minority.

In Ottawa, there are 35,124 Catholics other than French-Canadians.

I remain, with all deference and submission to Your Eminence,

Ottawa, June 17, 1905.

XXX.

même *Lettre*, quelques autres erreurs, mais de bien moindre importance : ainsi, le recensement de 1908 donne à la Saskatchewan 6,453 catholiques et à l'Alberta 12,957.

2° Mais voici des erreurs plus graves :

a. La *Lettre irlandaise* ne mentionne pas les Métis français ; elle les ignore. Le recensement de 1901 ne donne pas, il est vrai, ces Métis-là ; mais nous en connaissons le nombre exact. Sur notre demande, il nous a été fourni par le gouvernement fédéral ; et ces chiffres concordent avec les renseignements que nous tenons des missionnaires.

Il y a dans :

Métis français :

Le Manitoba.....	5,336
La Colombie Anglaise.....	503
Le Nord-Ouest.....	6,471
Les Territoires non organisés.....	2,064

Complétant le tableau de la *Lettre irlandaise* par l'addition des Métis français, on obtient ce qui suit :

	Pop.cath. Totale:	Can-fr.:	Métis fr.	Pop.cath. fr.
Manitoba.....	35,672 dont	16,021 +	5,336 =	21,357
Nord-Ouest.....	30,073 dont	7,040 +	6,471 =	13,511
Colombie Anglaise...	33,639 dont	4,600 +	503 =	5,103
Territoires non organisés.....	9,580 dont	1,918 +	2,064 =	3,982

Ces chiffres prouvent que les catholiques de langue française, loin d'être, comme l'affirme la *Lettre irlandaise*, " une minorité comparativement faible ", se trouvent en majorité dans le Manitoba (21,000 sur 35,000) ; en forte minorité dans les territoires non organisés (3,982 sur 9,580) ; et dans le Nord-Ouest c'est-à-dire dans l'Alberta, la Saskatchewan et l'Assiniboia, (13,500 sur 30,000).

b. Mais ces chiffres parlent encore plus haut, si l'on considère que, dans les Territoires non organisés, les catholiques non français sont tous des sauvages ; et que, dans le Nord-Ouest, et dans la Colombie Anglaise les sauvages se comptent par milliers : si bien, que là, en 1901, les catholiques de langue française formaient, avec les sauvages, la grande majorité de la population catholique.

3° Enfin, que dire de nos bons Irlandais ? Afin de faire meilleure figure comme élément *anglais*, ils rangent déjà, sans

sourciller, parmi les anglais, tous les catholiques allemands, polonais, ruthènes, etc., qui, d'après eux, *ne tarderont pas d'adopter avec la langue anglaise les coutumes et les usages anglais!* Imaginez un peu nos catholiques allemands, polonais, ruthènes, presque tous immigrants de date récente, devenus en un tour de main des catholiques de langue anglaise, pour plaire aux Irlandais !

Nous n'ignorons pas les efforts extraordinaires qu'ont faits et que font encore tous les jours certains Anglais haut placés, aidés en général des fanatiques et de quelques Canadiens-français dégénérés, pour tout angliciser autour d'eux et faire du Canada un pays de *langue anglaise*, "an English-speaking country", comme ils disent. La question est de savoir si, même avec un tel concours, leur rêve se réalisera jamais. Le Canadien-français, qui sait l'histoire de son pays, pourra en douter.

En effet, après la cession du Canada à l'Angleterre, il y a un siècle et demi, bien des Anglais ont cru que le Canada français (aujourd'hui Province de Québec) serait vite anglicisé et qu'il deviendrait un *pays de langue anglaise* : "an English-speaking country". Et pour atteindre un tel but, aucun moyen—Dieu le sait—n'a été négligé ; ni l'or, ni les hautes positions accordées aux Anglais, ni l'immigration étrangère, ni même les tracasseries, les mauvais traitements et la persécution, ni toutes les influences réunies de l'Angleterre, puissance déjà formidable. Or, les Anglais ont-ils réussi, même aidés de quelques transfuges canadiens ou irlandais, à changer ou à exterminer une poignée de Canadiens-français ? Les Canadiens-français n'étaient guère que 60,000 lorsqu'en 1760, ils passèrent sous la domination anglaise : aujourd'hui ils sont plus de trois millions tant au Canada que dans les Etats voisins : et ils sont encore catholiques !

—Oui, mais dira-t-on, les circonstances ont bien changé, depuis.—Le Canadien-français répond : Je tiens autant que jamais aux traditions de mes ancêtres, à leur langue, à leur Foi : c'est le plus précieux héritage qu'ils m'aient laissé. Et la Divine Providence, qui a protégé si visiblement ma race sur ce continent jusqu'ici, ne l'abandonnera point, à moins que les Canadiens ne refusent—ce qu'à Dieu ne plaise—de continuer à être de vrais enfants de la sainte Eglise, des instruments dociles entre les mains de cette même Providence. Le bras de Dieu serait-il raccourci ? Qui ne voit que la race canadienne-

française a une mission à remplir sur ce continent d'Amérique ?
 —*In te, speravi, Domine ; non confundar in aeternum !*

II

LETTRE IRLANDAISE.

“ Grâce à l’immigration de ces dernières années, les Catholiques de langue anglaise dépassent de beaucoup en nombre les Canadiens-français. Cependant le fait est incroyable, mais il n’en est pas moins vrai que de l’Atlantique au Pacifique le Canada du Nord ne compte pas un seul évêque de nationalité anglaise.”

REMARQUE

a. Quand, dans cette *Lettre*, l’auteur irlandais parle de catholiques de *langue anglaise*, de *nationalité anglaise*, entendez toujours : catholiques *irlandais*, catholiques de *nationalité irlandaise*.

b. Se rappeler que, par *Canada du Nord* (“ Northern Canada ”), l’auteur irlandais comprend seulement le *Manitoba*, la *Colombie Anglaise*, l’*Alberta*, la *Saskatchewan*, l’*Assiniboine* et les *Territoires non organisés*. Mais alors, nous demandera-t-on : Pourquoi les mots “ *de l’Atlantique au Pacifique ?* ”

—Peut-être pour l’effet : l’expression est sonore !

c. Nos immigrants de ces dernières années sont des Ecosais ou des Scandinaves, tous protestants ; mais beaucoup de Belges, d’Allemands, de Hongrois, de Polonais et de Ruthènes, presque tous catholiques ; les catholiques de langue anglaise ne forment qu’une minorité insignifiante.

Et rien d’étonnant si les évêques du Nord-Ouest sont des Français. Ce sont presque tous d’anciens missionnaires, qui ont été élevés à l’épiscopat. Dans ce pays de missions, il n’y a pas de clergé de langue anglaise.

Les Irlandais, l’histoire nous l’apprend, ont été jadis missionnaires ; mais c’est avant qu’ils aient abandonné leur langue maternelle pour adopter l’anglais. Depuis longtemps déjà ils ont généralement cessé d’aspirer aux missions. Aussi, s’ils convoient maintenant des postes dans l’Ouest ou le Nord du Canada, ce n’est pas dans les missions proprement dites, là où le missionnaire est exposé à la faim et à mille autres privations, là où il lui faut se familiariser avec deux ou trois langues sauvages, etc. De tels postes—c’est avec chagrin que nous le

constatons—les Irlandais ne les ambitionnent point : ils les laissent volontiers à d'autres, aux Français et aux Canadiens-français. Ce qu'ils veulent, eux ; ce qu'ils désirent et recherchent avec avidité, ce sont des postes où la vie n'est plus si pénible : v. gr. dans la grande ville de Winnipeg ou bien encore dans les belles campagnes qui sont déjà ou promettent de devenir bientôt riches par un accroissement rapide de la culture du blé. En un mot, quand une ère de souffrances, de sacrifices et de dévouement a fait place à une époque d'aisance et de prospérité ; quand l'Eglise a été une fois organisée souvent au prix d'héroïques efforts, les Irlandais réclament alors leur bonne part et même plus que leur part d'une confortable administration.

Et il paraît bien que ce n'est pas, là, l'histoire des Irlandais en Canada seulement.

d. Quand l'auteur de la *Lettre irlandaise* dit que le *Canada du Nord* (c'est-à-dire toujours, selon lui, le *Manitoba*, la *Colombie Anglaise*, le *Nord-Ouest* et les *Territoires non organisés*) ne compte pas un seul évêque de nationalité anglaise, il ne dit pas la vérité : et si, par là, il veut insinuer que les Français et les Canadiens-français gardent pour eux seuls les postes honorifiques, tous les sièges épiscopaux dans " le Canada du Nord ", il se rend coupable d'une calomnie.

En effet, ne parlons ici que des deux sièges épiscopaux dans la *Colombie Anglaise*, de *Victoria* (île *Vancouver*) et de *New Westminster* (dont le siège épiscopal vient d'être transféré à la ville de *Vancouver*, sur la côte du *Pacifique*).

Le premier titulaire dans l'île de *Vancouver* a été M. l'abbé *Demers*, Canadien-français, le premier missionnaire, envoyé par l'évêque de *Québec*, qui ait pénétré dans cette île. Mgr *Demers* fut sacré en 1847 et mourut en 1871,—et depuis ont été nommés pour lui succéder, trois Belges : NN. SS. *Seghers*, *Brondel*, *Lootens* ; puis, un Hollandais, Mgr *Lemmens* ; et enfin NN. SS. *Christie* et *Orth*, deux Américains de langue anglaise. (Nous ne parlons pas du titulaire actuel de *Victoria*, île de *Vancouver*, Mgr. A. *MacDonald*, prêtre écossais, de langue anglaise par conséquent, du diocèse d'*Antigonish*, Nouvelle-Ecosse, consacré il n'y a pas un an).

Le dernier titulaire de *New Westminster* a été Mgr *Dontenwill* depuis juin 1899. Mgr *Dontenwill*, né en *Alsace*, vint encore enfant aux *Etats-Unis*, où il puisa son éducation dès sa première jeunesse. Mgr *Dontenwill* est par la langue et l'éducation

au moins aussi anglais que français. Elu Supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée en septembre 1908, il a offert sa résignation au St-Père, qui l'a accepté.

III

LETTRE IRLANDAISE.

“ Votre Eminence peut aussi avoir observé, durant son séjour au Canada, que dans un pays mixte un évêque canadien-français n'exerce jamais pour le bien de l'Eglise la même influence qu'un évêque d'origine anglaise ou irlandaise. La liste des convertis, dans un diocèse où le clergé est canadien-français, sera toujours petite, nos frères séparés n'y trouvant point le commerce intime que leur offrirait un clergé de langue anglaise. Ces diocèses sont privés de toutes donations aux établissements d'instruction publique pour la raison que les Canadiens-Français ne contribuent pas à ces donations et que les Catholiques de langue anglaise ont un idéal très différent en matière d'éducation.”

REMARQUE :

Dans le texte ci-dessus, on remarquera surtout quatre allégations, savoir :

1° Un évêque Canadien-français, dans un pays mixte, n'exerce jamais la même influence salulaire qu'un évêque de langue anglaise.

2° La liste des convertis, dans un diocèse où le clergé est Canadien-français, sera toujours petite.

3° Un prêtre irlandais gagnerait beaucoup plus de protestants à l'Eglise.

4° Les Canadiens-français ne contribuent pas aux établissements d'instruction publique.

Quelques mots sur chacun de ces quatre points :

1° Quelle influence sociale comparable à celle qu'ont exercée dans des circonstances particulièrement difficiles, v. gr., nos évêques français ou canadiens-français : nos Briand, nos Plessis, nos Bourget, nos Taché, etc. ? Qu'on se rappelle leurs actes, leur vie ! Quels prélats de langue anglaise auraient exercé une influence plus grande, aussi grande même, sur l'opinion publique et sur les gouvernements canadiens et les représentants de la Couronne d'Angleterre en ce pays ? Nos évêques ont su arracher à l'Angleterre une liberté religieuse qu'elle nous avait positivement promise sans doute, mais qu'elle nous refusait en pratique. Et quel évêque de langue anglaise aurait pu créer dans tout le Canada, dans les villes et les campagnes, un mouvement en faveur du Saint-Siège tel que celui de nos zouaves pontificaux ? Et que n'a pas fait tout récemment encore l'illustre Mgr Taché, un autre Canadien-français, lors des

troubles du Nord-Ouest en 1870 ? Et, dans la question vitale de nos écoles, qu'ont fait les évêques de langue anglaise pour défendre les droits de l'Eglise et des catholiques, les droits des minorités et des faibles, brutalement assaillis par le fanatisme et lâchement sacrifiés par des catholiques de nom ? Qu'ont-ils fait, comparé à ce qu'ont fait la plupart de nos évêques français ou canadiens-français ?

Tous les gens bien renseignés du pays, tous les observateurs tant soit peu attentifs et impartiaux savent à quoi s'en tenir là-dessus ; oui, tous, excepté ceux qui ont des yeux pour ne point voir ou qui se laissent aveugler par l'ambition, les intérêts matériels ou la passion politique.

2° Quant aux convertis, un fait qui n'est pas connu de tout le monde, nous l'avouons, mais qui n'est pas moins vrai pour cela, c'est que la liste des protestants qui doivent leur conversion au ministère du prêtre français ou canadien-français, l'emporte de beaucoup sur ceux qui sont attirés à la Foi catholique par le prêtre de langue anglaise ; c'est le cas dans le diocèse d'Ottawa, par exemple, un milieu mixte assurément, et où se trouve un clergé de langue française en immense majorité. Nous avons l'explication de ce fait dans un autre fait bien connu : règle générale, les protestants se présentent plus volontiers aux prêtres français ou canadiens-français parlant leur langue, qu'aux prêtres irlandais.

3° En outre, il n'est pas rare qu'un prêtre, surtout un prêtre irlandais, perde plus qu'il ne gagne dans ses rapports d'amitié avec les protestants. Il est exposé à faire des concessions même parfois en fait de doctrines, afin de se faire pardonner son origine et d'acquérir une certaine popularité parmi des gens peu favorables à l'Eglise ou dominés par l'esprit du monde.

Que si le clergé canadien-français ne favorise point, décourage au contraire les rapports fréquents et non nécessaires de nos laïques avec les protestants, est-ce un mal ? N'est-ce pas plutôt un bien et un grand bien, dont il serait juste de lui tenir compte, au lieu de l'en blâmer ? On sait assez ce qui résulte fréquemment, presque toujours, de ces rapports. Les conséquences ordinaires, une longue expérience l'a démontré, sont, chez les catholiques, un affaiblissement de la Foi, l'indifférence religieuse, puis une foule d'idées fausses, le fléau des mariages mixtes et souvent l'apostasie. N'est-ce pas principalement le résultat de tels rapports qui a amené la défection de tant de catholiques chez nos voisins des Etats-Unis, des 20 à 25 millions

de catholiques, dont l'Eglise américaine pleure aujourd'hui la perte ?

4° Mais ce qui surpasse peut-être toutes les accusations portées par les Irlandais, c'est celle qui tendrait à faire croire que les Canadiens-français ne contribuent rien ou presque rien en faveur des établissements d'instruction. Pourtant il suffirait d'ouvrir les yeux pour voir ici les nombreuses preuves de la générosité des Canadiens-français sous ce rapport.

Sans compter les autres maisons d'éducation presque sans nombre où enseignent des Religieux et des Religieuses dans la Province de Québec (Canada Français), il serait à peine possible d'énumérer ici tous les établissements d'instruction supérieure fondés et maintenus par les Canadiens-français : car sans parler des séminaires de Québec et de Montréal, les Canadiens-français peuvent regarder, comme étant bien à eux, les séminaires ou collèges de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Ste-Anne de la Pocatière, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Chicoutimi, de Lévis, de Ste-Thérèse, de St-Laurent, de l'Assomption, de Sherbrooke, de Joliette, de Valleyfield, de Rigaud, de Ste-Marie de Montréal, de St-Boniface : autant de maisons en général très prospères sous le rapport matériel comme sous le rapport des études et du nombre des élèves qui les fréquentent. On pourrait en dire autant du collège de Loyola, de Montréal, établi pour les Irlandais, mais non avec leur argent ; du collège d'Ottawa, —devenu université—fondé par les Pères Oblats presque exclusivement avec l'argent français et canadien-français. On peut mentionner aussi avec éloge les collèges de St-Dunstan et de St-François-Xavier, mais ce sont des fondations écossaises ; de même, les trois collèges fondés par les Acadiens à Memramcook, à Church Point et à Caraquet, dans les Provinces Maritimes.

Mais où sont les collèges ou séminaires fondés par les Irlandais dans toute l'étendue du Canada ? On n'en trouve guère. Les collèges de St-Michel à Toronto et de l'Assomption à Sandwich, sont plutôt des fondations françaises ; et le collège St-Jérôme, à Berlin, Ont., est une fondation allemande. Enfin, on a beau chercher, on ne trouve nulle part au Canada un seul collège *fondé par les Irlandais*, si ce n'est *peut-être* celui de Regiopolis, à Kingston, qui végète assez misérablement depuis plus de 40 ans.

Et même des collèges irlandais une fois fondés, comment trouver parmi les Irlandais le personnel enseignant qu'il faudrait

à chacun d'eux ? L'enseignement est sans doute une œuvre vitale, surtout de nos jours ; mais c'est aussi une œuvre qui exige un travail constant, pénible, et beaucoup de dévouement.

Cependant, si les Irlandais ne fondent pas de collèges, ils font l'impossible pour pénétrer dans les nôtres et s'y installer en maîtres, v. gr. à Memramcook, à Ottawa, à St-Boniface, etc.

—Resterait à parler de l'idéal *anglais* ou plutôt *irlandais* en fait d'éducation : l'occasion se présentera plus loin.

IV.

LETTRÉ IRLANDAISE.

“Ceux-ci (les Catholiques de langue anglaise) regardent un évêque canadien-français aussi incapable de diriger une école anglaise qu'un évêque de langue anglaise le serait de surveiller une école française.”

REMARQUE :

Il y a lieu de distinguer ici deux sortes de direction : la direction *ordinaire* et la direction *extraordinaire* ou *haute direction*.

S'il s'agit de la première, la réflexion irlandaise est plutôt puéride : car, en Canada, les collèges ont leur autonomie. Ils sont dirigés par des corporations, qui donnent la direction *ordinaire* et ne recourent aux évêques que pour une bienveillante protection : et, sous ce rapport, les évêques ne dirigent pas les collèges, à proprement parler.

Quant à la *haute direction* ou direction *extraordinaire*, les évêques la donnent, il est vrai, mais en tenant compte du caractère général du peuple et de ses dispositions naturelles, ainsi que des circonstances locales et des besoins particuliers du pays, plutôt que d'après leurs idées personnelles.

V.

LETTRÉ IRLANDAISE.

“C'est sur de semblables arguments que l'on s'appuya pour soulever les difficultés relatives aux écoles du Manitoba ; et d'après ce que l'on sait de son origine, il est probable qu'on n'aurait jamais assisté à cette querelle, s'il y avait eu un évêque anglais dans le diocèse à cette époque. Pour la même raison les bills d'autonomie se butent à l'opposition du Parlement, non pas tant à cause de leur caractère catholique qu'à cause de la domination des évêques canadiens-français dans un pays anglais.”

REMARQUE :

(a). Inutile de répéter que, par évêque *anglais*, il faut entendre ici évêque *irlandais*.

Puis, vient la ritournelle que ceci est *un pays de langue anglaise* (" an English-speaking country ") : ainsi parlèrent 50 ans durant, et plus, une foule de bureaucrates, de parvenus et de spéculateurs anglais, qui vinrent s'abattre sur le Canada aussitôt après la cession de ce pays à l'Angleterre. Tous ces gens-là, comptant sur l'aide de l'Angleterre, regardaient alors comme une affaire de rien d'angliciser 65 mille *habitants*, déjà ruinés par la guerre et abandonnés par l'élite de la société civile.

Il est vrai que nous sommes bien tous des sujets anglais ; et les Canadiens-français ne l'ont jamais nié ; ils l'ont même prouvé par leurs actes surtout en 1775, en 1812 et en 1837-38 : et ils n'ont renoncé pour cela ni à leur Foi, ni à leur nationalité, ni à leurs aspirations nationales, ni à leur propre langue, ni à leurs traditions et aspirations ancestrales. Mais il s'agit de bien autre chose ici. Il s'agit de donner des évêques (c'est-à-dire des instructeurs, des guides spirituels) au peuple catholique ; et c'est alors le nombre de catholiques *principalement* qu'il importe de considérer : or, dans ces régions de l'Ouest et du Nord-Ouest, les catholiques de langue anglaise, quoi qu'en disent les Irlandais, sont loin d'être la majorité, supposé même qu'il n'y ait rien autre chose à considérer que le nombre.

(b). A propos de l'origine de nos difficultés scolaires, notre Irlandais ou bien se fie vraiment trop à son imagination ou bien ou plutôt se fait simplement l'écho des sectaires et des fanatiques. Mais pourquoi semble-t-il ignorer ce que tout observateur attentif et judicieux sait parfaitement ? Car, quoi que l'on dise, c'est la franc-maçonnerie bel et bien qui a envoyé la trop fameux Dalton MacCarthy au Manitoba en 1889 pour soulever le fanatisme protestant ; comme c'est la franc-maçonnerie encore qui nous a envoyé le même Dalton MacCarthy, *francophobe*, pour soulever les préjugés de race, les préjugés anti-français. Et il est arrivé que l'élément national français, inspiré et encouragé par des évêques de langue française, a été pour cela tout naturellement l'objet d'une haine spéciale. En effet, c'était en réalité un double crime, aux yeux des fanatiques, des orangistes et des franc-maçons, d'être à la fois *catholique et français*. Mais faut-il en faire un reproche au clergé français ?

N'est-ce pas plutôt l'honneur de tout vrai Français, de tout Français authentique, d'être identifié avec tout ce qui est vraiment catholique ?

La cause première de la destruction de nos écoles catholiques c'est, sans aucun doute, le *décret* du convent maçonnique de 1889. Mais il faut avouer qu'une cause *aggravante*, aux yeux des sectaires, a dû être l'influence française, mise au service de la Foi, au Manitoba, comme aussi, plus tard (en 1905) à l'occasion des bills d'autonomie pour l'érection des nouvelles provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

Mais, encore une fois, y-a-t-il là matière à reproche pour nous ? Ne devons-nous pas plutôt féliciter les prêtres et les évêques de langue française d'avoir réussi à bâtir un château-fort de la Foi avec l'élément français ?

Si, comme on l'affirme, les protestants et les franc-maçons redoutent moins les catholiques de langue anglaise et les évêques irlandais, est-ce un compliment pour ceux-ci, surtout lorsqu'on se rappelle que l'Eglise, parlant par la bouche de Léon XIII, nous enseigne, dans l'Encyclique *Affari vos*, que nous devons être *tous* prêts à n'importe quels sacrifices pour préserver nos enfants de l'école neutre ?

VI.

LETTRE IRLANDAISE.

“ On doit admettre que dans les diocèses entièrement canadiens-français, c'est-à-dire dans les régions rurales, les évêques canadiens-français, remplissent le rôle le plus admirable et, dans plusieurs cas, un rôle incomparable ; mais dans les villes et, en général, là où vivent des citoyens d'origines différentes, ils ne semblent pas avoir le même succès.”

REMARQUE :

(a). Notons d'abord un aveu irlandais : Dans les régions rurales, dit l'auteur irlandais, le rôle des évêques canadiens-français est vraiment admirable, parfois même incomparable ; mais il ajoute de suite que, dans les villes et en général dans les milieux mixtes, c'est autre chose. Il ignore donc, le brave homme, que nos évêques canadiens-français ont fait le pays tout entier, *villes et campagnes*.

Ils ont sauvé l'Eglise du Canada, en forçant l'Angleterre, on l'a dit, de nous accorder une liberté religieuse qu'elle avait d'abord promise formellement et solennellement aux habitants du Canada ; mais qu'en pratique, avons-nous dit, elle leur

refusait. Ils ont, de plus, conservé le Canada à la Couronne anglaise, en maintenant le peuple dans l'obéissance et dans la fidélité aux principes catholiques, notamment en 1775, lorsque les Américains en révolte contre l'Angleterre cherchaient à les gagner à leur cause ; et encore en 1812, en induisant le peuple canadien à défendre la Couronne d'Angleterre comme de fidèles sujets anglais ; et, enfin, en 1837, en prévenant un mouvement général d'insubordination et de révolte chez nos compatriotes.

Voilà la salutaire influence qu'ont exercée nos évêques canadiens-français partout, aussi bien dans les villes et les localités mixtes, qu'ailleurs. Il faut reconnaître leur mérite, comme aussi le mérite de la soumission intelligente et chrétienne du peuple qui les a si bien écoutés.

(b). C'est un préjugé répandu chez beaucoup de protestants et aussi chez un certain nombre au moins d'Irlandais, que les Canadiens-français ne sont en général, que des ruraux, des gens simples et illettrés. D'un autre côté, tout le monde sait que les immigrants de langue anglaise—Irlandais en si grand nombre—sont loin d'être des lords ou des savants : ces gens sont presque tous du bas peuple, pauvres, ignorants et avec lesquels il est assez facile de traiter, tant que certains ambitieux parmi leurs compatriotes ne les ont pas tournés contre nous.

Et pour le dire en passant, rien ne frappe les visiteurs étrangers chez nous comme la noble simplicité, la bonhomie, l'affabilité et la politesse exquise, toute française, de nos habitants dans les campagnes canadiennes-françaises. Bref, au témoignage de tous les Européens qui ont séjourné quelque peu chez nous, le peuple canadien-français n'est en rien inférieur aux différents peuples d'Europe : il leur est même supérieur sous plus d'un rapport ; et le clergé canadien-français appartient aux familles les plus considérées du pays.

Notez encore que, règle générale, les Anglais proprement dits, il faut le redire, estiment peu les Irlandais, et préfèrent de beaucoup traiter avec les prêtres français et canadiens-français, qui n'ignorent pas leur langue.

VII.

LETTRE IRLANDAISE.

“ La ville d'Ottawa nous offre une illustration parfaite de ces observations. Ici près de quatre-vingt pour cent des procès en cour de police sont provoqués par les Canadiens-français ; et ces délits, bien que peu graves en général, tendent à augmenter les statistiques criminelles de la province, qui indiquent toujours une majorité de convicts catholiques.”

REMARQUE :

(a). Corrigeons d'abord une erreur assez difficile à concilier avec la bonne foi.

Un relevé officiel des comptes-rendus de la cour de police, à Ottawa, accuse 28% de Canadiens-français seulement ; 60% environ de gens de langue anglaise ; le reste est pour les étrangers.

(b). En outre—l'auteur irlandais ne l'ignore point—Ottawa est le lieu de passage que doivent nécessairement fréquenter les jeunes gens de la province de Québec, en montant dans les chantiers ou en descendant. Ce sont presque tous des jeunes gens ; des jeunes gens en voyage, loin de leurs familles ; et ils ont de l'argent. Rien d'étonnant, s'ils se rendent coupables de quelques fredaines sans conséquences ; des délits sur la rue, pas de crime.

(c). " Si l'auteur irlandais a voulu insinuer ici une infériorité morale des Canadiens-français en général, il n'a pas seulement blessé la vérité ; il a articulé une perfidie, ayant pour objet de déshonorer injustement toute une race." Ainsi parle un vénérable religieux venu d'Europe, qui depuis de longues années parcourt le pays en prêchant des missions.

(d). Enfin, autre point encore à noter : de l'aveu de notre Irlandais, chez les Canadiens-français, les condamnations sont, non pour des crimes, mais pour des *simples délits*.

Or, qui ne sait qu'à Londres, à New York, à Chicago, &c., les Irlandais remplissent les cours de police ? La raison en est toute simple ; les délits se commettent dans la rue, sous les yeux de la police : les crimes se commettent ailleurs.

VIII.

LETTRE IRLANDAISE.

" On ne saurait dire que les Canadiens-français forment une race inférieure ; car, à chances égales, ils se montrent les égaux des autres dans presque toutes les diverses carrières de la vie. Leur insuccès doit donc s'attribuer à leur éducation, et le clergé, qui, comme c'est son devoir, assume la direction des écoles, doit être tenu jusqu'à un certain point responsable de l'entraînement actuel des enfants, lequel diffère grandement de l'idéal que doit se proposer quiconque veut créer une jeunesse et une virilité saines."

REMARQUE :

Ainsi—remarquez en passant, s'il vous plaît, un autre aveu de l'auteur irlandais—*les Canadiens-français n'appartiennent*

pas à une race inférieure : il veut dire, sans doute, contrairement à l'opinion de certains anglomanes, que les Canadiens-français sont assez bien doués de la nature sous le rapport physique, intellectuel et moral, et qu'ils n'ont rien par conséquent à envier aux autres peuples sous ce triple rapport.

Toutefois, l'auteur irlandais ne voudrait pas que son compliment fût pris dans un sens trop absolu ; car il ajoute que les Canadiens-français *se montrent les égaux des autres seulement dans " presque " toutes les diverses carrières de la vie*. Selon lui, il manque donc quelque chose aux Canadiens-français. A quoi faut-il attribuer leur insuccès dans les diverses carrières de la vie ? *A leur éducation*, répond-il, et, par conséquent, *au clergé*, qui, *assumant la direction des écoles*, doit être *tenu responsable jusqu'à un certain point de l'entraînement* actuel (de l'éducation) des enfants.

En fin de compte, tout le monde le comprend, si les Canadiens-français ne sont pas tout ce qu'ils pourraient être dans " les diverses carrières de la vie ", c'est, d'après l'auteur irlandais, la faute du clergé. C'est simple et clair comme bonjour : " et voilà pourquoi votre fille est muette : "

Mais, parlons sérieusement d'une question aussi sérieuse.

Nous voilà en présence d'une question de la plus haute importance, de la question vitale de l'éducation. Il faudrait sans doute ici toute une dissertation pour traiter à fond un pareil sujet : à envisager la question sous ses divers aspects, il conviendrait de parler de l'éducation commune et élémentaire ; puis, de l'instruction spéciale, qui se divise en instruction agricole, industrielle, commerciale, technique, de l'instruction utilitaire en un mot ; enfin, il faudrait traiter de la haute éducation proprement dite, de l'éducation classique et professionnelle, toujours, bien entendu, en tenant compte du génie particulier et des besoins spéciaux de chaque peuple selon le milieu et les circonstances où il se trouve. Mais cela, on le conçoit, nous conduirait loin, trop loin.

Contentons-nous de rappeler ce qui est essentiel à notre but.

Les Canadiens-français sont sans contredit très heureusement doués : ils possèdent, sous le rapport du cœur, de la volonté, du caractère et de l'intelligence, de l'adresse et du goût, des aptitudes toutes spéciales, qui les rendent éminemment propres à embrasser avec succès les diverses carrières et les différents états de vie ; mais, se trouvant dans un pays encore nouveau et ne possédant pas la fortune des Anglais, ils

n'ont pas eu généralement l'occasion de faire valoir leurs multiples talents. Cependant leur génie particulier, on pourrait dire *national*, rend les Canadiens-français plus propres encore aux carrières diverses qui exigent une haute éducation, une préparation plus spéciale de l'intelligence et du cœur.

Et voilà pourquoi notre clergé, qui connaît parfaitement le peuple canadien, son génie, ses aptitudes, son dévouement, sa nature ardente et généreuse, l'a en général surtout dirigé vers les hautes études classiques, avec discernement toutefois, afin de répondre à un besoin local et d'arriver à former une tête, une élite, à notre société canadienne-française, en fournissant au sacerdoce, à l'état religieux et aux professions libérales des sujets distingués et en tout capables de figurer avec honneur dans nos classes dirigeantes.

Les études classiques de nos collègues et collègues-séminaires canadiens-français sont si propres en effet à former une telle élite, que même plusieurs de nos concitoyens irlandais les ont choisies de préférence à un cours anglais, à un cours utilitaire, plus conforme à ce que notre Irlandais appelle *l'idéal anglais*.

L'éducation canadienne-française est appréciée et recherchée de tous ceux qui ont l'avantage de la connaître. Son idéal est de former avant tout des chrétiens éclairés, des hommes complets par le développement harmonieux de leurs facultés supérieures et capables de figurer avec honneur dans les hautes sphères de la société ecclésiastique ou civile.

Aussi, regardons autour de nous et nous verrons que tous ceux qui ont reçu cette haute éducation canadienne-française, sont, *cæteris paribus*, bien supérieurs à leurs concitoyens de langue anglaise. Ce ne sont pas des hommes capables seulement de suivre des précédents, mais *d'exposer des principes et d'en déduire logiquement toutes les conséquences*. Et c'est à cette éducation canadienne-française qu'il sont reçue dans nos collèges, que plusieurs de nos concitoyens irlandais doivent de s'être élevés au-dessus de leurs compatriotes en ce pays et d'atteindre à une haute position sociale parmi nous.

Honneur au clergé canadien-français qui a contribué pour une si large part à implanter et à développer en ce pays une telle éducation digne de l'admiration de tous par son caractère incomparable d'efficacité et d'élévation !

(A suivre)

A l'assaut des institutions canadiennes-françaises

V

Les irlandais et nous

Ce serait un intéressant ouvrage que le compte rendu des délibérations du Concile Plénier tenu cet automne dans notre excellente et catholique ville de Québec. Et bien surpris ceux qui y retrouveraient l'écho puissant des polémiques soutenues dans la presse du pays depuis quelques semaines. Mais si ce livre est écrit, c'est un livre fermé auquel n'ont accès — et c'est juste — que les seuls initiés et dont quelques pages tout au plus seront livrées au public dans une couple d'années, après l'approbation finale des décisions du concile par le Saint-Siège. Nous en savons tout de même suffisamment pour affirmer que, sans l'intervention des évêques, dont les Canadiens-français sont la majorité, cette assemblée auguste prenait pour nous les proportions d'un désastre national. Et il n'est pas très certain que nous n'en sortions pas encore, malgré tout, avec de profondes blessures.

Après tout, c'est dans des réunions comme celles-là, — très rares mais d'une importance décisive, — que l'on peut juger de la puissance d'organisation des groupes, c'est là aussi que l'on peut mettre à l'épreuve certaines amitiés dues à notre instinct généreux et à notre naïve confiance dans les hommes. Il n'est pas même nécessaire d'entendre les discours ou d'écouter aux portes, suivant la pittoresque expression d'un confrère Québécois, pour comprendre que dans ce concile chacun est resté ce qu'il était avant d'y entrer, les irlandais des irlandais, les français des français, et que sur toutes les questions ayant une portée nationale les Canadiens-français n'ont pas souvent trouvé en dehors de leur propre influence le moyen de faire triompher les principes religieux et nationaux qui leur sont doublement chers.

Et puis, si l'on songe que les deux grandes questions du Concile sont la législation catholique au sujet des écoles séparées et neutres pour les diverses provinces et la fondation d'une université catholique de langue anglaise que certains font mine de

vouloir à Toronto, mais qu'ils veulent prendre toute faite à Ottawa, on comprendra qu'il ne sera pas trop de l'intervention de l'Esprit Saint, non pour empêcher les tentatives assimilatrices ou anglicisantes—elles sont déjà faites et en dehors du Concile—mais pour amener un règlement qui tourne à la mutuelle satisfaction des races et au plus grand bien de l'Eglise.

Que sur la question des écoles certains politiciens, ou ceux qu'ils ont trompés, espèrent une solution qui apaise leur conscience ou atténue l'odieux resté attaché à des compromissions fameuses, cela ne fait pas de doute. Mais les politiciens ne sont pas admis au concile, s'ils peuvent y avoir glissé quelques représentants, et la doctrine catholique, les encycliques des Papes, nous donnent sur ce point toutes les garanties nécessaires.

Il n'en est pas de même pour l'université de langue anglaise tant que le successeur de Mgr Duhamel ne sera pas nommé et que l'université d'Ottawa ne sera pas définitivement protégée contre la convoitise des gens qui approuvent encore l'auteur (1) du mensonger "Searchlight" s'ils ne l'ont pas suivi dans ses pérégrinations à travers la province de Québec ou dans sa mission très profane de recruteur de bûcherons pour le compte d'un syndicat anglais de la Colombie.

Que nos frères irlandais se bâtissent, avec leur argent et pour leurs fils, une université catholique à Toronto, nous n'y voyons, certes, aucune objection. C'est une œuvre très louable et très catholique que nous les engageons même à accomplir, d'autant plus qu'ils ne se sont pas montrés dans le passé tout particulièrement des bâtisseurs d'écoles. (2)

Mais, devons-nous le répéter ? cette question d'une université catholique de langue anglaise se résume à la prise de possession et l'anglicisation de l'université d'Ottawa. Et, dans les circonstances,—c'est peut-être une coïncidence heureuse,—cette question se rallie de très près au choix du futur archevêque d'Ottawa. Que les irlandais triomphent sur un point et ils triomphent sur les deux. Aussi entendons-nous dire un peu partout que le successeur de Mgr Duhamel sera ou l'abbé

(1) Le Rev. P. O'Boyle, O.M.I.

(2) Du reste, ils ne sont guère plus heureux dans d'autres entreprises et leur idée de *chapel-car* est bien près de n'être qu'une grotesque et inutile aventure. On n'en entendra même plus parler quand le Dr. Burke de l'*Extension Society*, nommé évêque de Régina, devra aller prendre possession de son siège épiscopal !

Whelan ou le Père McKenna, que ce sont les candidats du Délégué Apostolique qui favoriserait, par dessus le marché, la division du diocèse d'Ottawa.

Si Mgr Sbaretti a réellement à l'endroit des Canadiens-français les opinions qu'on lui prête ce règlement d'une question fort épineuse ne serait pas pour lui déplaire. S'il ne les a pas, on admettra que son intervention récente dans une polémique de journaux où les irlandais ont appris quelques grosses vérités, n'est pas de nature à nous empêcher de le croire. Nous connaissons assez, du reste, la droiture de ses intentions pour ne pas lui en tenir un compte trop sévère, pas plus que nous avons voulu lui enlever l'illusion d'avoir amené tous les catholiques du pays au pied de "l'Ange de la Paix" de lord Grey. (1)

Tout ce que nous en faisons c'est de grouper certains faits, de rassembler certains chiffres qui lui démontrent que le progrès du catholicisme au Canada, depuis les origines jusqu'à l'heure où il préside les délibérations du Premier Concile Plénier a été intimement lié à celui des Canadiens-français. C'est un travail qui porte avec lui sa récompense en ce qu'il nous a fourni une nouvelle occasion de défendre la vérité et qu'il nous procure

(1) En effet les extraits suivants de la lettre que Son Excellence adressait à Lord Grey le 31 janvier 1908 sont assez significatifs :

❖ " Certes, elle a été à la fois très heureuse et très large ❖
 ❖ l'idée de réunir dans une commune gloire les deux ❖
 ❖ endroits qui ont été témoins de l'égale valeur des armées ❖
 ❖ françaises et anglaises et ou, pour ainsi dire, furent jetées ❖
 ❖ les bases des libertés, non seulement du Canada, mais ❖
 ❖ de toute l'Amérique du Nord. Le parc que votre Ex- ❖
 ❖ cellence désire, enseignera par la beauté et la significa- ❖
 ❖ tion qui s'y rattache, aux canadiens de toutes races, de ❖
 ❖ toutes nationalités, qu'ils ont des droits et des devoirs ❖
 ❖ égaux qu'ils doivent mutuellement respecter ces droits ❖
 ❖ et qu'ils doivent travailler en harmonie, côte à côte, pour ❖
 ❖ le bien-être et la grandeur de leur commune patrie. ❖
 ❖
 ❖ " Le Parc National rappellera à perpétuité aux géné- ❖
 ❖ rations futures la dette de gratitude et d'hommages ❖
 ❖ qu'elles ont envers la couronne Britannique. ❖
 ❖ *Je suis donc heureux d'exprimer à Votre Excellence ❖
 ❖ l'assurance que les catholiques du Canada sont cordiale- ❖
 ❖ ment avec Elle et sont unanimes à se joindre à leurs conci- ❖
 ❖ toyens de toutes classes dans l'appui de sa grande entreprise. ❖
 ❖ J'espère et je ne doute pas que vous obtiendrez le plus ❖
 ❖ complet succès. ❖
 ❖ " Avec mes sentiments de la plus haute considération, ❖
 ❖ je suis, etc." ❖*

la satisfaction de répondre publiquement aux attaques sournoises de gens qui se défendent fort bruyamment de toute imputation d'hypocrisie et de déloyauté, mais rédigent contre des frères qui les ont nourri à leur table et chauffés à leur foyer, des petits mémoires venimeux, passés sous le manteau quand ils le signent, et reniés par leurs auteurs quand la distance et le temps leur permettent de se cacher sous la pourpre d'un cardinal, ou derrière la discrétion indulgente d'un protecteur puissant.

Ce qui frappe surtout en faisant l'histoire de nos relations avec les irlandais c'est l'esprit de suite, la méthode persistante qui caractérisent leurs ambitions, leurs empiètements et leurs intrigues. Ils perdent rarement de vue le but à atteindre.

Et pour cette question du diocèse d'Ottawa et de son université, le cas est typique. Voyons plutôt.

Une des suppliques contenues dans le *Searchlight* du Père O'Boyle et datée du 15 janvier 1904, disait (parag. 10) :

✱ " Nous voudrions aussi attirer l'attention de Votre ✱
 ✱ Excellence (Mgr Sbaretti) sur un point qui touche ind- ✱
 ✱ rectement à la question de l'Université. Des plaintes in- ✱
 ✱ nombrables viennent depuis longtemps de la part des ✱
 ✱ catholiques de l'Ouest Canadien de ce qu'ils sont desservis ✱
 ✱ par des prêtres qui leur sont étrangers par la langue et ✱
 ✱ la nationalité (1). Le juniorat d'Ottawa, fondé, comme ✱
 ✱ l'indique l'Acte de visite du Rev. Père Martinet, en 1891 ✱
 ✱ ou 1892, dans le but d'obtenir des sujets de langue an- ✱
 ✱ glaise pour notre congrégation, est devenu si complète- ✱
 ✱ ment français que peu de jeunes gens de notre nationalité ✱
 ✱ y resteront. Si l'Université était de langue anglaise nous ✱
 ✱ pourrions lui annexer un juniorat ce qui nous permettrait ✱
 ✱ bientôt d'envoyer des prêtres de langue anglaise dans le ✱
 ✱ Nord-Ouest où on en a si grandement besoin." ✱

Notons, en passant, que dans l'Ouest les catholiques de langue anglaise se répartissent comme suit : St-Boniface, 11,181 sur 123,073 ; Saint Albert, 14,290 sur 52,100 ; Prince Albert, 5,000 sur 44,000 ; que partout ils sont la petite minorité. Voilà des chiffres gênants. Aussi le *Searchlight* n'en parle pas.

Mais voici qu'en 1905 est adressé au Cardinal Merry del Val le fameux "Mémoire" demandant des évêques de langue anglaise pour l'Ouest. L'argument et la méthode du *Searchlight* sont scrupuleusement suivis. Le mémoire donne la population catholique totale, met en regard la population canadienne-française, sans même compter 14,373 métis français, puis ajoute :

(1) Il y a peu d'anglais catholiques dans l'Ouest. Ils ne sont en majorité que dans la Colombie. Chiffres déjà cités. Voir aussi la "réponse aux prétendus griefs" publiée dans ce même numéro.

❖ " Par conséquent, au point de vue numérique, les ❖
 ❖ catholiques de langue anglaise, et *tous les autres qui se* ❖
 ❖ *classeront comme tels en adoptant les coutumes et les usages* ❖
 ❖ *anglais*, ont droit à plus de considération que la minorité ❖
 ❖ comparativement faible des Canadiens-français." (1) ❖

Comme question de fait "*tous les autres*" dont parle le mémoire comprennent dans Saint Boniface 10,789 allemands, 13,195 polonais, 45,000 ruthènes, 5,240 de diverses nationalités, dans Saint Albert 3,170 allemands, 12,780 ruthènes, polonais, hongrois, 4,490 indiens ; dans Prince Albert 12,000 allemands, 12,000 ruthènes et 5,000 indiens. Tous des irlandais, d'après le "Mémoire" et le Père O'Boyle ! Ce n'est pas encore fait, mais ça se fera si Rome veut seulement donner aux irlandais une couple d'évêchés dans l'Ouest et l'université d'Ottawa !
O, quis custodiet ipsos custodes !

Tandis qu'il y est, l'*homme ou mémoire* affirme, comme s'il était sûr de ne jamais être découvert, que la ville d'Ottawa où se trouve l'université convoitée contient 35,124 catholiques autres que les Canadiens-français. Comme question de fait la population catholique d'Ottawa est de 30,525 dont 19,027 Canadiens-français. Petite erreur, en somme, pour un decoument qui va traverser les mers !

Et puisque l'on a déjà dit qu'il faut angliciser l'université d'Ottawa pour donner des missionnaires à l'Ouest, on crie que l'Ouest s'en va au diable, qu'il faut lui donner sans retard des évêques *plus conciliants envers le gouvernement actuel*, et l'on va jusqu'à Chicago verser un pleur sur cette misère profonde qui tue l'église canadienne. Le Dr Burke de la *Canadian Extension* s'écrie :

❖ " De chaque diocèse de l'Ouest Canadien, nous entendons ❖
 ❖ dans une demande pour des prêtres qui parlent anglais, ❖
 ❖ surtout de Victoria, de Vancouver, de Prince Albert, de ❖
 ❖ Winnipeg, des jeunes diocèses de l'Ontario-Nord : de ❖
 ❖ fait, ce cri s'élève aussi bien de tous les autres diocèses, ❖
 ❖ à ce sujet. Même les Eglises françaises, grandes, vieilles, ❖
 ❖ bien organisées, reconnaissent le besoin de prêtres qu'il ❖
 ❖ y a, et ne peuvent plus longtemps fournir des recrues à ❖
 ❖ l'étranger . . . ❖
 ❖ " Au cours des dernières semaines écoulées, les cent ❖
 ❖ cinquante mille (2) Ruthènes catholiques ont fait un ❖
 ❖ appel pressant à l'Eglise canadienne, surtout aux évêques ❖
 ❖ français . . . Ces Ruthènes veulent apprendre l'anglais, ❖

(1) Voir pour les détails de cette intéressante ruse de statisticien, la REVUE du mois d'août 1909, Tome III, No. 4, pages 252 et suivants :

(2) Le Dr Burke a admis, depuis, que ce chiffre était trop élevé, et que le nombre des ruthènes dans l'Ouest ne dépasse pas 80,000.

✿ qu'il leur est facile de maîtriser, et qu'il leur faudra certainement savoir, s'ils veulent vivre dans un pays anglais comme le nôtre : ils ont besoin de prêtres de langue anglaise qui se dévoueront à leur service, apprendront leur langue et pratiqueront, au moins au commencement, leur rite spécial." ✿

Après lui, c'est Sir Charles Fitzpatrick, qui n'a pas à se plaindre des canadiens-français et devrait connaître quelque chose de l'Ouest pour avoir été mêlé entièrement aux deux questions des écoles, qui s'écrie avec une naïveté effaçant tout besoin de réplique :

✿ "Maintenant, cette population d'un million dans ✿
✿ l'Ouest, si l'on en exclut les catholiques de langue française et anglaise, se compose presque pour un-cinquième ✿
✿ de Lithuaniens, de Galiciens et de Polonais, tous catholiques ; mais ce sont des catholiques qui, malheureusement, ✿
✿ vu les conditions qui existent dans cette région, ne reçoivent pratiquement aucune assistance religieuse, ✿
✿ de quelque sorte que ce soit." (1) ✿

(1) A cette affirmation de M. Fitzpatrick, un collaborateur de l'*Action Sociale* (4 octobre 1909) de Québec, a répondu par le tableau suivant :

✿ Liste des prêtres s'occupant exclusivement des ruthènes, ou leur administrant les sacrements dans l'occasion. ✿
✿ Dans le diocèse de St-Boniface : 45,000 ruthènes.— ✿
✿ Il y a 17 prêtres. ✿
✿ I. Basiliens du rite ruthène : RR. PP. S. Dydyck, ✿
✿ Provincial ; Philipow et Kryzanowski. (3) ✿
✿ II. Rédemptoristes du rite ruthène : RR. PP. Delacre, ✿
✿ supérieur ; Boëls et bientôt Decamps. (3) ✿
✿ III. Prêtre séculier du rite ruthène : M. l'abbé Adonias Sabourin. (1) ✿
✿ IV. Rédemptoristes du rite latin : RR. PP. Borgonie, ✿
✿ Vrydaegs, Conter et Van Den Bemden. (4) ✿
✿ V. Oblats de Marie Im. du rite latin : RR. PP. Groetschel, ✿
✿ Steuer, Nandzik, junior, Kowalski et Grochowski. ✿
✿ (5) ✿
✿ Dans le diocèse de St-Albert : 13,000 ruthènes.—Il y ✿
✿ a douze prêtres. ✿
✿ I. Basiliens du rite ruthène : RR. PP. Hura et Timocysko. (2) ✿
✿ II. Oblats de Marie Im. du rite latin : RR. PP. Kulawy, ✿
✿ Polonais ; Van Tighen, belge ; Meyer, allemand ; Rosental, ✿
✿ Allemand ; Hermès, Allemand ; Balter, allemand ; Meismer, allemand, ✿
✿ Silésie ; DeWilde, belge. (8) ✿
✿ III. De l'ordre Bénédictin : R. P Lajat (1) ✿
✿ IV. Prêtre séculier du rite latin : M. l'abbé Olchenski. ✿
✿ (1) ✿
✿ Dans le diocèse de Prince-Albert : 13,000 ruthènes.— ✿
✿ Il y a quatre prêtres. ✿
✿ I. Prêtre séculier du rite ruthène : M. l'abbé Androkowitch, ✿
✿ veuf. (1) ✿
✿ II. Oblats de Marie Im. du rite latin : RR. PP. Nandzik, ✿
✿ senior, Polonais ; Furner, allemand ; et Minmugan, allemand. ✿
✿ (3) ✿
✿ III. Bénédictins du rite latin. (2) ✿
✿ Un Père Basilien de Winnipeg visite les ruthènes plusieurs ✿
✿ fois l'an. ✿

N'est-il pas évident, après cela, qu'il faut angliciser l'université d'Ottawa et que, pour arriver quand même à ce résultat, il serait sage de donner un successeur irlandais à Mgr Duhamel ?

Mais tout ce qu'il y a dans le pays de gens ne parlant pas l'anglais sauraient cette langue suffisamment pour tous les besoins du commerce et de leurs relations sociales qu'ils pourraient encore demander des prêtres de leur nationalité, défendre leur caractère national et proclamer l'inviolabilité de leurs traditions ancestrales. Et qui pourrait les en blâmer ? Qui, surtout dans l'épiscopat canadien, à part ceux qui n'ont encore rien appris des désastres accumulés dans seulement soixante ans aux Etats-Unis, (1) ou encore ceux que des illusions nationales et la naïve candeur portent à d'inconscientes randoonnées chauvinistes, qui pourrait leur refuser ce droit de retrouver à l'église, intactes comme leur foi et la prière de leur enfance, les saintes coutumes du vieux pays ?

D'ailleurs, pourquoi ne pas rechercher la source de cette clameur immense où nous n'avons encore pu jusqu'ici démêler que certaines affirmations hardies ou quelques mensonges habilement déguisés ? C'est, sans doute, les bras chargés d'œuvres que nous arrivent ces apôtres modernes qui, dans un pays s'honorant de 300 ans de catholicité, veulent tout changer, tout conquérir, tout dominer, et n'ont pas d'autre souci, avant même de jeter quelque graine féconde dans le champ du Maître, que d'y cueillir d'abord mitres et crosses, grandes paroisses et grasses prétendes, et toutes les fleurs d'un apostolat Canadien-français qui a précédé la civilisation jusqu'à la baie d'Hudson et l'Athabaska. Détrompez-vous. Ces gens qui veulent sauver l'Ouest avouent naïvement que chez eux, à la porte des villes où ils ont un archevêque et 6 évêques, "75% des catholiques irlandais, dans les petits centres d'Ontario ont perdu la foi." (2) Ce sont les mêmes qui, pour le quart de la population catholique ayant obtenu autant d'archevêques

(1) M. l'abbé Kelly, D.D., président de la *Catholic Church Extension*, de Chicago, a dit :

"Après 60 ans d'immigration des pays catholiques de l'Europe, nous n'avons aux Etats-Unis que douze ou quinze millions de catholiques, quand les statistiques démontrent que nous devrions en avoir trente millions. Où sont les autres ?"

(2) M. l'abbé Canning à une assemblée tenue à Winnipeg, pour l'*Extension Society*.—Voir les *Cloches de Saint-Boniface*, 1er octobre, 1909.

et presque autant d'évêques (1) que le reste, semblent n'avoir mesuré leur influence dans l'épiscopat qu'en raison de la décroissance de leur élément comme groupe catholique.

De ce fait les statistiques nous fournissent une preuve écrasante. Ces chiffres, nous les avons déjà donnés dans les trois ou quatre derniers numéros de la REVUE. Groupons les principaux afin d'en dégager plus nettement le fait que nous avons affirmé plus haut, savoir : que le progrès du catholicisme au Canada est intimement lié au développement de notre race.

C'est, du reste, une chose qu'il ne faut pas oublier et que nous devons proclamer souvent.

Quelle a donc été la force de progression du catholicisme anglais dans les diverses parties du pays ?

Dans les Provinces Maritimes où il est maître de cinq diocèses, il n'a pas pu maintenir ses positions. En 1891, il comptait 164,810 fidèles. En 1901, vingt ans plus tard, il n'en a plus que 161,164. Et cependant que les Acadiens, survivant à tous les périls de leur tragique histoire, se développaient au point de former la moitié de la population de la province d'Halifax et d'obtenir la garantie de la nomination prochaine d'un évêque Acadien à Moncton.

Mais un fait aussi évident que cette décroissance elle-même apparaît dans les provinces maritimes avec une force singulière. C'est que cette décroissance a été surtout marquée dans les endroits où les catholiques irlandais sont le plus nombreux. Ainsi ils ont diminué de 6,800 dans le Nouveau Brunswick et de 5,650 dans Charlottetown. Par contre, chez les catholiques écossais, qui sont en majorité dans la Nouvelle-Ecosse, il y a eu une augmentation de 7 à 8,000.

Même phénomène pour Ontario. Nous prenons ce fait tout démontré dans un journal de Montréal, (2) celui-là même qui rendit aux Canadiens-français le rare service de leur faire connaître le mémoire de 1905 :

❖ " C'est surtout ici que nous allons mesurer la force ❖
 ❖ d'expansion du catholicisme anglais—ou plus exacte- ❖
 ❖ ment irlandais. Pour ne pas prêter à des malentendus, ❖
 ❖ prenons les statistiques par provinces ecclésiastiques. ❖

(1) Les trois quarts de langue française ont 4 archevêques et 15 évêques. Le quart de langue anglaise a 4 archevêques et 10 évêques. Il ne faut pas oublier que dans ce quart de langue anglaise on compte tout près de 100,000 catholiques dont la langue n'est ni l'anglais ni le français.

(2) *Le Nationaliste*, 24 octobre 1909. Anglais et Français; encore des statistiques, par Pierre Suresne.

Déjà, Mgr Cleary, en demandant l'érection de la Province de Kingston, dont il fut le premier archevêque (1889) avait dû confesser à la S. C. de la Propagande que la population catholique de son diocèse avait diminué de quelques milliers dans les vingt dernières années et que, sans l'affluence des catholiques de langue française, elle aurait subi une diminution bien autrement déplorable. Cette province de Kingston, créée uniquement pour favoriser l'expansion du catholicisme anglais, comment a-t-elle atteint son but ? En 1891, elle comptait 64,252 catholiques de langue anglaise. En 1901, elle n'en a plus que 61,311.

" Et la Province Ecclésiastique de Toronto, la plus réfractaire de toutes à l'action française ? En 1891, elle comptait 118,925 catholiques de langue anglaise. En 1901, elle n'en compte plus que 117,609. Dans la partie ontarienne de la Province d'Ottawa, les catholiques de langue anglaise décroissent à peu près, comme dans celle de Kingston.

Remarquez que nos frères de langue anglaise d'Ontario, ont, depuis 1826, sur la demande de l'évêque de Québec, un évêque de leur langue à Kingston, et une Province Ecclésiastique avec une hiérarchie toute de langue anglaise depuis demain quarante ans. Cette hiérarchie comprend aujourd'hui deux archevêques et cinq évêques. Il semble qu'ainsi organisés, sur un territoire où leur langue était privilégiée, où, depuis plus d'un siècle, ils sont plus nombreux que les catholiques de langue française, et en rien plus dépourvus que ceux-ci des biens temporels, ils auraient dû s'accroître cinq et dix fois plus. C'est le contraire qui est le fait incontestable, qui éclate dans toutes les statistiques officielles et que ni les calculs adroits, ni les silences habilement ménagés, ni les explications mensongères ne peuvent plus dissimuler suffisamment. Partout, même dans les provinces de langue anglaise, ce sont les catholiques de langue française qui empêchent le catholicisme de décroître."

Nous avons déjà parlé du diocèse d'Ottawa. Là encore c'est du côté canadien-français que se trouve le progrès, c'est même grâce aux Canadiens-français que les catholiques ne s'y trouvent pas en minorité dans la population totale. On s'en convaincra en consultant le tableau suivant qui établit un éloquent parallèle entre les deux races, depuis, 1851 dans le diocèse et la province d'Ottawa :

	Catholiques	Cath. lang. française	Cath. lang. anglaise	Autres langues	Protes- tants
1851	38,936	15,246	23,690	48,699
1861	72,909	34,637	38,236	75,990
1871	96,548	56,474	40,074	85,623
1881	127,933	82,264	45,669	101,781
1901	209,143	145,709	49,719	13,720	170,594

Nous avons déjà démontré que le diocèse d'Ottawa était en majorité française, dans Ontario comme dans Québec. Nous avons fait plus, nous avons démontré que les Canadiens-français seraient encore plus que 2 contre 1 dans un diocèse qui comprendrait la partie ontarienne d'Ottawa et tout le diocèse d'Alexandria.

Dans tous les cas, il suffit de constater, par les chiffres qui précèdent, que dans Ottawa les Canadiens-français se sont multipliés neuf fois en 50 ans quand les catholiques de langue anglaise ont à peine doublé leur nombre.

Si nous passons dans l'Ouest où le zèle irlandais se fait fort de tout régénérer, nous trouvons chez eux la même pénurie d'œuvres, mais la même minorité remuante et stérile.

Dans le diocèse de St-Boniface, les catholiques de langue anglaise sont 11,181 sur 78,073 du rite latin. Dans le diocèse de St-Albert 14,290 sur 52,100. Dans le diocèse de Prince Albert 5,000 sur 44,000.

Mais, disait le mémoire de 1905, tous ces éléments vont adopter la langue et les coutumes anglaises. Est-ce bien sûr ? Qu'on en juge plutôt par les faits suivants :

Le congrès allemand, tenu à Winnipeg les 14 et 15 juillet derniers, adoptait des résolutions qu'il importe de citer en entier. Les voici :

✿ “ Les deux premières résolutions, longuement élaborées, expriment l'attachement et la soumission au Souverain Pontife et aux autorités religieuses du pays. ✿

✿ “ 3. Fidèles à notre devise : *L'Union fait la force*, nous sommes convaincus qu'il est de la plus grande importance que les catholiques de chaque nationalité s'organisent pour promouvoir leurs intérêts et ceux de notre sainte Mère l'Eglise. ✿

✿ “ 4. Comme loyaux citoyens nous protestons que nous voulons consacrer nos biens et nos vies au salut de notre pays. Nous ne voulons pas former de parti politique et nous ne demandons pas de privilège, mais nous réclamons le maintien intégral de tous les droits que nous confère notre titre de loyaux citoyens. ✿

✿ “ 5. Comme citoyens d'origine allemande nous sommes fiers de notre langue maternelle et nous nous engageons à travailler de toutes nos forces à sa conservation dans nos familles et dans nos écoles, tout en apprenant la langue anglaise. Nous considérons que c'est une honte pour un Allemand de rougir de sa langue maternelle ou de ne pas la faire apprendre à ses enfants. ✿

✿ “ 6. *Question des écoles* :—1. Nous estimons qu'une école n'est catholique que lorsqu'elle est en harmonie avec les principes catholiques et dirigée selon l'esprit de l'Eglise. 2. L'école paroissiale est sans contredit l'idéal que nous devons nous efforcer de réaliser. Le premier pas à ✿

faire dans cette voie est d'exiger que les commissaires s'efforcent d'engager des instituteurs catholiques et allemands. 3. Comme cela est souvent impossible, vu la pénurie de tels instituteurs, nous prions les gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, d'être plus indulgents dans l'application du paragraphe de la loi concernant le *certificat d'instituteur* et de donner aux instituteurs diplômés dans d'autres provinces le droit d'enseigner dans l'une des trois provinces de l'Ouest. 4. *Nous déclarons absolument que pour nous, catholiques, la question des écoles ne peut être considérée comme réglée avant que nous possédions, dans toute l'acception du mot, des écoles catholiques pour les enfants catholiques.*

" 7. Nous recommandons avec instance la presse catholique. Qu'il n'y ait pas une seule famille qui ne reçoive au moins un journal catholique et allemand.

" 8. Nous mettons tous les catholiques en garde contre les dangers de la mauvaise presse, contre les journaux, brochures et livres obscènes ou anticatholiques. Nous attirons spécialement l'attention sur l'influence pernicieuse des suppléments illustrés des journaux quotidiens et nous supplions les catholiques de les éloigner de leurs foyers.

" 9. Nous engageons tous les catholiques allemands du Canada à se joindre au *Volksverein* récemment fondé et à travailler de toutes leurs forces à son développement et à la poursuite des fins qu'il a en vue : les intérêts de l'Eglise catholique et le bien de notre nationalité.

Les métiens français (14,373) que l'auteur du Mémoire feint d'ignorer ne sont pas moins catégoriques. *L'Union Métiense St-Joseph de Manitoba*, adoptait le 14 juillet (1909) des résolutions dont nous détachons les suivantes :

" En même temps que nous vous demandons de transmettre aux autorités diocésaines l'expression de notre attachement pour notre Eglise et nos traditions nationales, nous vous prions de leur dire que le peuple métiens marchant sur les traces de ses pères, morts pour le soutien de nos causes sacrées, saura encore les défendre à la voix et sous la direction de ses chefs ecclésiastiques. Nous tenons à dire hautement notre attachement à la langue française et à nier, de la manière la plus énergique, les déclarations qui veulent faire de nous une population prête à aider nos persécuteurs.

" Nous refusons de faire partie d'une prétendue majorité que des esprits par trop ambitieux veulent établir, en agglomérant toutes les nations étrangères pour en former un tout hostile à notre nationalité.

" Dans ces sentiments puissions-nous inspirer la confiance chez ceux qui doivent diriger les forces catholiques et françaises pour le triomphe de nos droits."

Les Polonais, dans leur congrès tenu au commencement de septembre, affirmaient également leur détermination d'avoir des écoles catholiques et nationales, demandaient des agents d'immigration polonais, etc.

Une vieille hongroise, dans un groupe perdu à 42 milles de Kaposvar, se plaint à l'abbé Piro, de ce que les siens ont été attirés au Canada par des agents qui leur promettaient "de bonnes terres et des prêtres hongrois." (1)

Qui verra dans tout cela les signes d'une anglicisation prochaine et volontaire des éléments nouveaux qui s'établissent dans l'Ouest ?

Mais que penser, alors, de toutes les déclamations pompeuses, de tous les mémoires, secrets parce que mensongers, de tous les discours tapageurs, articles de journaux, etc., où il est apparemment question de sauver l'Ouest, mais dont les auteurs ne déguisent même plus leur pensée fille du désir de conquérir les postes où la vie est facile et de faire sauver les âmes par les autres ? Des mots, du vent !

Il y a quelques semaines, deux ou trois jours après l'ouverture du Concile Plénier à Québec, arrivent à Winnipeg deux représentants de la *Church Extension Society*, M. l'abbé Roche, officier de la Société du même nom aux Etats-Unis, et M. l'abbé Canning, officier de la Société Canadienne.

Ces deux messieurs, mieux intentionnés que discrets, convoquent au *Catholic Club* une assemblée de catholiques où ils annoncent que leur société allait sauver les ruthènes, que le Délégué Apostolique était *the real head* de leur société, qu'ils étaient envoyés par lui, et que ceux qui combattraient ce mouvement n'avaient qu'à se bien tenir. (God help those who will fight this movement !) Toujours le "Sauvageon celtique" dont parle Montalembert !

Mgr Provencher, Mgr Taché, tous les missionnaires qui depuis 1818 ont parcouru à pied les plaines de l'Ouest à la recherche des âmes ont tenu, certes, un tout autre langage !

Question de tempérament, diront quelques-uns. Sans doute. Mais si chacun va dans le monde cédant à son naturel, nous y voyons bien une raison de plus de répéter à l'adresse du groupe qui nous occupe ce qu'une lorraine du XVIIIe siècle disait d'un personnage quelconque : "Je sais bien qu'il a le mérite du naturel, mais je ne sais pas si son naturel a du mérite !"

Ah ! par exemple, ce serait peu de chose que cette lutte sournoise menée contre nous si nous pouvions nous contenter d'y voir une question de tempérament. Et nous ne songerions même pas à nous arrêter pour si peu, si nous n'y voyions des intérêts beaucoup plus considérables menacés, et sérieuse-

(1) *Cloches de St-Boniface*, 15 avril 1909.

ment, par les tendances nouvelles que nous annoncent les événements de ces dernières années. Le plus malheureux dans tout cela c'est que, sans nous en apercevoir, nous avons perdu tant de terrain. On dirait que nous avons voulu, encore une fois, démontrer comment, par notre simple force d'inertie, nous savons à certaines époques surmonter les plus rudes épreuves et résister à des dangers qui ont couché d'autres peuples dans leur tombeau. Et quand nous avons péché, dans nos relations avec nos voisins, coréligionnaires ou autres, c'est par excès de générosité.

C'est Maurice Barrès, je crois, qui a dit : " Le français est un individu pour qui les autres individus existent." Nous avons un peu hérité de cette qualité-là ; c'est ce qui explique pourquoi nous sommes toujours prêts à favoriser une ambition honnête même quand nos intérêts pourraient en souffrir. Et on dirait que chacun de nous, s'il écrivait ses mémoires, pourrait leur donner pour épigraphe ces vers de Brizeux à l'adresse de nos pères :

" O Dieu qui nous créas ou guerriers ou poètes
Sur la côte marins et pâtres dans les champs
Sous les vils intérêts ne courbe pas nos têtes.
Ne fais pas des Bretons un peuple de marchands ! "

Mais l'avenir d'une race ne se règle pas sur un beau quatrain sentimental. Il exige la vigilance de tous les instants, l'action incessante de toutes les forces. On ne cite même plus ce mot que " ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent " tant il est d'application fréquente et reçoit à toute heure une toujours plus éloquente confirmation.

Nous en douterions que l'exemple de nos compatriotes irlandais nous l'aurait déjà rappelé. Et quand nous entreprenons parfois de leur montrer comme sur la page d'un livre le fond de notre pensée, il est facile de voir que nous attaquons moins leurs plans même les plus hardis que leurs méthodes.

Dans les circonstances actuelles, ce qui les a perdus, c'est l'excès de protection ou seulement de laisser aller de la part des plus hauts personnages de notre monde religieux. On n'explique pas autrement la morgue hautaine que nous retrouvons dans certains discours, l'assurance indiscreète avec laquelle on prédit certains événements tenus pour importants dans notre vie catholique, cette mode nouvelle propagée par les tenants de je ne sais plus quel apostolat moderne de promener à travers le pays, comme un talisman ou un épouvantail, le nom du Délégué Papal. Vraiment, on dirait que nous nous

éloignons passablement vite de l'époque où le représentant du Pape rappelait au sens de la discipline et des convenances les trop ardents irlandophiles qui voulaient empêcher le Père Fallon de partir pour Buffalo et le maintenir de force à la tête de l'Université d'Ottawa ! Le meilleur moyen de connaître à fond un élément aussi remuant que notre groupe irlandais était peut-être de l'encourager dans la voie ambitieuse où il s'est engagé. Mais si l'on a un jour quelque chose à regretter, ce sera bien d'avoir fait trop complète cette expérience et d'avoir compromis une politique où l'on voulait moins des collaborateurs que des instruments.

Et il aura suffi de grouper quelques faits pour montrer sur qui repose réellement l'intérêt de l'Eglise en ce pays. Même de nos jours on juge l'arbre à ses fruits, et les autorités romaines demanderont, soyons-en sûrs, des états de service à ceux qui réclament avec tant de chaleur qu'on leur laisse sauver l'Ouest, angliciser les ruthènes, et donner un peu de ton à notre province de Québec, en la dotant d'un évêque irlandais qui fasse oublier au monde, par son urbanité et l'exquise délicatesse de ses manières, le caractère un peu frustré de nos évêques campagnards !

Il faudrait rire de tout cela si ce n'était pas le signe avant-coureur d'une politique qui vise à l'amointrissement de l'influence française dans notre pays.

Nous pouvons juger le danger qui nous menace à la hardiesse des coups que l'on nous porte. Nous pouvons aussi reconnaître, grâce à certaines indiscrétions, toute la profondeur du mal que l'on nous a déjà fait, et comment, à certaines heures décisives de notre histoire, nous avons été trahis, livrés par ceux-là mêmes que nous chargions des missions les plus délicates, ou par d'autres qui, venus en ce pays revêtus de la plus haute autorité, ont cru faire acte de diplomate en sacrifiant notre race pour sauver des politiques égoïstes et froussards.

Et s'il est temps que nous ouvrons les yeux sur la situation que l'on nous fait, il est temps aussi que nos adversaires, même les mieux intentionnés, s'arrêtent un instant et se demandent ce que l'Eglise gagnerait à repousser le dévouement canadien-français pour lui substituer le zèle barnumésque d'apôtres qui en cinquante ans n'ont pas fourni un seul missionnaire à l'Ouest et croient avoir trouvé le dernier mot de l'apostolat moderne en inventant le *chapel-car*.

J. L. K.-Laflamme

ERRATA.—Page 30, 9e ligne, "intimement," au lieu de "entièrement," page 31, 26e ligne, "prébendes" au lieu de "prétendes."

Un Mauvais quart-d'heure

COMEDIE EN UN ACTE

par JEAN YVES

Représentée à l'Auditorium de Québec, le 5 novembre 1909

PERSONNAGES :

ADONIS LARIME.....Professeur de littérature
GILLE DUPAVÉ.....Ami de Larime
JEROME RADIGUET.....Directeur du journal :
 " *Le Journal des Explorations.*"
CHRYSOSTOME LATREMOUILLE...Directeur du journal scientifique
 " *La Sonde.*"
JOSEPH PATUROT.....Directeur du journal agricole
 " *La Houe.*"
JEAN.....Domestique de Larime.

—La scène représente un bureau avec tous ses accessoires. A gauche un bureau à rideau dont la table supérieure est couverte de livres très régulièrement rangés. Au milieu de la scène, une petite table chargée de revues et de journaux rangés aussi avec symétrie. A droite un canapé au fond, une bibliothèque. Deux ou trois chaises. Tout, dans l'appartement, meubles, livres, papiers et revues, est disposé dans la plus stricte symétrie et respire une très grande propreté.

SCENE I

ADONIS LARIME, GILLE DUPAVÉ, JEAN

(*Larime et Dupavé entrent ensemble en causant.*)

LARIME.—(*Il va accrocher son parapluie, sa canne et son chapeau.*)—Ah! tu le crois bien doux ce métier! (*avec emphase*). Professeur de littérature!...Littérateur. Tu crois qu'avec cela on a le temps de contempler les étoiles et de regarder venir le printemps? Vas-y voir toi-même!...

DUPAVÉ.—Cependant, mon cher ami, il y a tant de compensations aux petits ennuis que vous pouvez rencontrer, par ci, par là... Je prendrais un plaisir extrême, moi, par exemple, aux louanges qu'on ne vous ménage assurément pas dans votre carrière.

LARIME.—Ah ! tout de même, on devrait bien les ménager un peu, les congratulations ; cela m'assomme, moi, le dictionnaire des épithètes laudatives. Parcequ'on a eu un peu le veine, on vous croit académicien, ni plus, ni moins. Et alors des foules de gens, des admirateurs, d'arriver et de vous brûler sous le nez, à vous étouffer, des kilos d'encens... Mon cher maître !... mon cher professeur !... Zut ! Et la kyrielle des écrivailleurs de venir à son tour vous faire la lecture d'imbéciles élucubrations !... Ah ! ce que j'en ai plein le dos de ceux-là !...

DUPAVÉ.—Vous êtes difficile !...

LARIME.—Mais s'il n'y avait qu'eux, encore ! Voilà que les directeurs de journaux se mettent de la partie, et du fond de leur bureau m'arrivent, chaque jour, des demandes de chroniques, d'articles et d'études sur des sujets dont je ne connais, pas plus qu'eux, le premier mot... On ne peut pas tout savoir, quoi !... Alors, adieu la tranquillité, le repos, l'ordre !... (*Il va à son bureau et avise son encrier qui est placé à gauche*) Ah ! nom de nom !... Oui, tiens, parlons-en, ici, de l'ordre ! Tu vois ? (*Il sonne rageusement le timbre*) Mon ami, je finirai par aller me jeter dans le fleuve !...

JEAN (*apparaissant*).—Monsieur m'a appelé ?

LARIME (*scandant ses mots*).—Je t'avais pourtant bien recommandé de toujours placer mon encrier à droite. Regarde !

JEAN (*sans s'émouvoir*).—L'encrier de monsieur est à gauche ? (*Il place l'encrier à droite*) Voilà, monsieur. L'encrier de monsieur est à droite... Monsieur n'a plus besoin de moi ?

LARIME.—Non, laissez-nous la paix. (*Jean sort*).

SCENE II

LARIME, DUPAVÉ

LARIME.—La paix... tu vois ce que j'en ai, de paix ? Et c'est toujours comme cela !... Je te le disais tout-à-l'heure, voilà qu'on me demande des chroniques à présent !... Et im-

possible de refuser ; mon nom est à ce prix !... Figure-toi qu'un idiot me demande, l'autre jour, pour son journal, une chronique sur le Pôle Nord. Par tous les explorateurs, cette race de fumistes, qu'est-ce que j'en sais, moi, du Pôle Nord ?... Qu'on aille donc le demander à Cook ou à Peary qui n'en ont probablement pas même franchi la frontière !... Tout de même, il m'a bien fallu broder quelque chose là-dessus... Je n'avais pas fini, qu'un autre imbécile m'abjurais de lui écrire un article sur l'aviation !... (*Riant*) Ah ! ah ! ah ! l'aviation !... Vois-tu, il faudrait aller en demander le fin mot aux oiseaux qui sont plus fins que nous tous !... Aussi ce que je lui en ai brosé un, d'article sur l'aéroplanomanie !

DUPAVÉ.—Ces directeurs de journaux sont raseurs aussi avec toutes leurs sollicitations ; et je comprends parfaitement que vous en soyiez ennuyé... Mais enfin, c'est la gloire, au bout de tout cela, c'est la renommée ; c'est votre nom dans toutes les bouches, sur toutes les feuilles. La gloire, mon cher maître, VOUS...

LARIME.—Ah ! bien, c'est trop fort !... (*Il vient de s'asseoir à son bureau avec une brochure qu'il a prise sur la table. Il cherche son coupe-papier pour en couper les feuillets*). C'est, vraiment, trop fort !... (*Il sonne rageusement le timbre*) Je vais être obligé de changer de domestique !...

SCENE III

Les mêmes, JEAN

JEAN (*apparaissant*).—Monsieur m'a re-appelé ?

LARIME.—Imbécile ! Est-ce que je ne t'avais pas dis de placer mon coupe-papier à gauche ? Et qu'est-ce que je vois encore ? Il est à droite ?...

JEAN (*goguenard*).—Voilà, monsieur ! (*Il passe le coupe-papier à gauche*). Le coupe-papier de monsieur est à gauche. Monsieur n'a plus besoin de moi ?

LARIME.—F... moi le camp !

SCENE IV

LARIME, DUPAVÉ.

DUPAVÉ.—Les domestiques sont d'une impertinence aujourd'hui ! . . .

LARIME.—Pas plus impertinents, pourtant, que ces directeurs de journaux qui viennent, à tout instant, vous couper les ailes avec leur demande de chroniques sur tous les sujets ! . . .

Le Pôle Nord ! . . . l'aviation ! . . . En voilà bien des sujets froids ou en l'air pour une plume qui ne demanderait qu'à décrire les ravissantes beautés d'une nature en son éblouissante floraison ou dans sa triste et mélancolique agonie ; ou bien, qui ne voudrait raconter que le poème intime et suave d'un cœur qui vient de battre pour un objet aimé ! . . . Ces sujets-là, malheureusement, n'ont pas de prise dans notre pratique pays. On s'américanise vite au contact de nos voisins . . . Et adieu la poésie avec toutes ses délices ! . . .

DUPAVÉ.—Cà, c'est vrai ! . . . L'américanisme, voilà l'ennemi !
(*Jean entre avec un paquet de lettres et de journaux.*)

SCENE V

Les mêmes, JEAN.

JEAN.—Le courrier de monsieur.

LARIME.—C'est bien, donne. (*Jean fait quelques pas en arrière, puis, reste planté droit comme un i, avec une carte à la main. Durant ce temps, Larime ouvre quelques lettres et grommèle. Dupavé est à demi-couché sur le canapé et fume une cigarette*) Oui . . . oui . . . toujours la même ritournelle ; écoute ! . . . (*Il lit*) Mon cher maître : " Ci-joint un petit manuscrit . . . " (*Il jette la lettre*) Pouah ! Je te parie que c'est un petit manuscrit sur le printemps qui s'avance, je suppose . . . sur la timide violette cachée sous l'herbe . . . sur les blancs agneaux bondissants dans les prés verts . . . C'est insipide, oui, insipide ! Pas de couleur locale, nos pauvres compatriotes. En fait de lecture, ils en sont encore à *Télémaque* . . . C'est navrant ! (*Il vient d'ouvrir une lettre*) Ah ! tiens, des nouvelles de ma chronique agricole ! (*Il lit*) " Monsieur :—Merci mille fois pour votre chronique agricole, qui établira, j'en suis sûr, du coup,

la réputation de mon nouveau journal *La Houe*. Je l'ai envoyée immédiatement à l'imprimerie, et quand vous lirez ces lignes, elle paraîtra dans le premier numéro. Je me réserve le plaisir de la lire imprimée. Encore une fois, merci ! Votre serviteur, Joseph Paturôt, directeur du journal *La Houe*." . . . (Riant) Ah ! ah ! ah ! nous allons rigoler, mon vieux melon !

DUPAVÉ.—Qui est-ce Joseph Paturôt ?

LARIME.—Un type qui vient de fonder un journal d'agriculture et qui m'a demandé, m'a supplié même, de lui écrire une chronique agricole pour son premier numéro. Or, en agriculture, mon vieux, tu le sais, je ne connais pas encore au juste la longueur des arbres à citrouilles. Aussi, ce que je lui en ai fait de l'agriculture ! . . . C'est comme mon Pôle Nord ! . . . C'est comme mes aéroplanes, biplans ou monoplans ! . . . (Il se lève) Enfin, est-ce que je suis obligé de tout savoir, moi ! . . . (Il aperçoit Jean toujours debout en arrière) Mais, qu'est-ce que tu fais là, toi, planté comme un as de pique ? Veux-tu tes gages ! . . . Prends-moi la porte, presto, et vas-t'en voir si je suis à la cuisine ! . . .

JEAN (lui tendant la carte).—C'est un monsieur qui désire voir monsieur.

LARIME (lisant) " Jérôme Radiguet, directeur du *Journal des Explorations* " . . . Tiens, tiens, mon Pôle Nord ! . . . (à Jean) Fais entrer ce monsieur ! . . . (à Dupavé) Il vient me féliciter pour ma chronique sans doute ! . . . Tout de même, c'est assomant, ces congratulations, tu en conviendras . . . S'il faut qu'ils viennent tous, comme cela, chacun ! . . .

DUPAVÉ.—Oh ! alors, mon cher maître et ami, vous savez, je n'ai aucune part à ces félicitations ; je vous laisse avec votre bonhomme. Je cours me chercher des cigarettes et je reviens dans une demi-heure . . . (Confidemment) A propos, j'aurai une demande très délicate à vous faire . . . une petite demande de collaboration que je veux vous exposer depuis longtemps . . . A tout-à-l'heure, cher maître, à tout-à-l'heure ! (Il sort par la gauche).

LARIME.—A tout-à-l'heure ! . . . (à part) Une demande de collaboration ! . . . Il ne manquerait plus que Dupavé se range parmi mes ennemis, à présent ! . . . (Jérôme Radiguet entre par la droite, introduit par Jean qui se retire.)

SCENE VI

LARIME, RADIGUET.

LARIME (à Radiguet).—Veuillez vous asseoir, monsieur.

JÉRÔME RADIGUET (*s'asseyant, place son chapeau par terre, à côté de lui, tire de sa poche un grand mouchoir, un exemplaire d'un journal et ses lunettes. Il étale la feuille sur ses genoux, puis, essuyant ses lunettes avec son mouchoir, il dit :*)

JEROME RADIGUET.—C'est bien vous, monsieur Adonis Larime ?

LARIME.—Oui, monsieur, et en quoi ? . .

RADIGUET.—Avez-vous déjà écrit quelques chroniques sur le Pôle Nord avant celle-ci ? (*Il lui désigne un endroit du journal*).

LARIME.—Non, monsieur ; c'est mon coup d'essai.

RADIGUET.—Je le crois sans peine. Avez-vous quelque expérience pratique en matière d'exploration ?

LARIME.—Non, je ne pense pas. Tous mes voyages d'exploration se sont bornés à quelques excursions dans le bas du fleuve, à la Pointe-Lévis et au Cap Rouge . .

RADIGUET.—J'en avais comme un pressentiment. (*Il met ses lunettes, puis, regarde Larime d'un air indigné. Tout en parlant, il se promène de long en large sur la scène. Son indignation monte à mesure qu'il parle. Il tient toujours son journal déployé et il tape dessus de temps en temps.*) . . et voulez-vous que je vous dise ce qui m'a donné ce pressentiment ? . . C'est ce qui est écrit, en toutes lettres, dans cet article-là, signé Adonis Larime ! . . Mais vous êtes plus ignorant qu'un bloc de glace, monsieur ! . . Vous aviez donc formé le noir dessein de tuer mon journal et de me ridiculiser aux yeux de mes compatriotes ! . . (*Il montre le journal*). Qu'est-ce que je vois là-dessus ? Qu'il y a des palmiers au Pôle Nord et qu'on y cultive des roses vertes ! . . des roses vertes, monsieur, mais, avez-vous bien réfléchi ? Et des palmiers ? . . et des aloës ? . . et des cactus ? . . au Pôle Nord ? . . Mais il y a des perroquets et des colibris, je suppose, perchés sur vos palmiers ! . . Et l'on trouve des escargots cachés sous vos aloës ? . . Et vos cactus, monsieur, poussent-ils bien haut sur les banquises ? . . Je le répète, vous êtes plus ignorant que vos pieds ! . . O ciel de terre ! l'univers est convaincu, depuis des siècles, que le Pôle Nord est le royaume des ours blancs et des phoques et vous en faites une gentille forêt vierge peuplée de gazelles

et de petits singes blancs ?.. Singe vous-même, qui avez juré de me faire enfermer dans un asile d'aliénés !.. Mais vous ne le deviendrez pas, vous, fou ; vous êtes présentement, à vous seul, tout un asile, tout un hospice !.. Et qu'est-ce que vous venez nous chanter après cela, avec vos pareils, que le Pôle Nord est grand comme un trente sous ?.. Mais vous venez de nous dire, espèce de tourte, qu'il y a toute une création au Pôle Nord, et vous arrivez, après cela, avec votre trente sou !.. Imbécile, va !.. pion ignare !.. failli fumiste !.. ignorantin !.. (*Pendant qu'il crie ces injures, il déchire le journal en petits morceaux qu'il jette à terre et qu'il piétine ; jette aussi quelques livres et journaux placés sur la table, et il va s'effondrer sur le canapé en s'épongeant le front.*)

LARIME.—(*qui durant cette scène est resté affalé dans sa chaise de bureau, regarde avec effarement le désordre sur le plancher.*)

Je ne sais, vraiment, monsieur, à quoi attribuer toute cette agitation.. Vous me paraissez mécontent ; mais qu'est-ce que je vous ai donc fait, mon Dieu ! pour tourner ainsi mon bureau sens dessus dessous ?..

RADIGUET.—Ah ! bien, en voilà une bonne !.. Il demande ce qu'il a fait ?.. (*De plus en plus accablé*) Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !.. faut-il qu'il y ait des brutes tout de même !.. (*Jean entre et s'avance timidement vers Larime.*)

SCENE VII

LARIME, RADIGUET, JEAN.

JEAN (*tendant une carte à Larime*).—Le monsieur est en bas et il demande à parler à monsieur.

LARIME (*lisant la carte*).—“Chrysostôme Latrémouille, directeur de “*La Sonde*, journal d'intérêt scientifique”. Ah ! bien, qu'est-ce qu'il veut aussi, celui-là ? (*à Jean*). Comment est-il ce monsieur ?

JEAN.—Il paraît très malheureux.

LARIME.—Fais-le entrer (*Jean sort*) Peste soit des raseurs !.. Je forcerai ces gens à respecter au moins ma propriété. (*Contemplant le désordre du bureau*). Jamais, je ne réussirai à sortir de tout ce gachis !.. (*Entre Chrysostôme Latremouille, la tête basse, les bras ballants, complètement accablé. Il voit, en entrant Radiguet sur le canapé ; il ne voit pas Larime.*)

SCENE VIII

LARIME, RADIGUET, LATRÉMOUILLE.

LATRÉMOUILLE (à Radiguet).—Ah ! monsieur vous aussi ?

RADIGUET.—Quoi ! moi ?..

LATRÉMOUILLE (d'une voix sourde).—Vous aussi, vous vous êtes suicidé ?..

RADIGUET.—Hein ?.. Je me suis suicidé, moi ?.. (à part). Encore un fou !..

LATRÉMOUILLE.—Vous n'avez pas publié de chronique sur l'aviation, vous !.. Ah ! faut-il qu'il y ait des gens heureux sur la terre !.. Je suis Chrysostôme Latrémouille, directeur du journal scientifique "*La Sonde*." Hier, mon journal a publié une chronique sur l'aviation signée du nom d'un imbécile (Larime fait un saut sur sa chaise). Adonis Larime..

RADIGUET.—(à part). Lui aussi, pauvre homme !..

LATRÉMOUILLE.—Or, depuis la publication de cette chronique, je ne suis plus un homme, je n'appartiens plus à ce monde ; je me suis suicidé !..

RADIGUET.—Mais il me semble que..

LATRÉMOUILLE.—..que je vis encore ; que j'existe ? Oui, et voilà mon malheur. La mort n'a pas voulu de moi. J'avais pourtant bien pris toutes mes précautions, allez ! J'avais, au préalable, ingurgité une forte dose de *mort aux rats* ; puis, ayant avisé une longue branche qui surplombait au-dessus d'une rivière, je m'y attachai avec une corde au cou, et, dans la main droite, un revolver chargé de cinq balles. C'était bien la mort, n'est-ce pas ? Par la corde, par le poison, par l'eau ou par le revolver. Dans cette position, je décharge mon arme sur ma tempe droite. Patatras !.. J'avais mal visé. La balle coupe la corde, je tombe à l'eau et j'en avale assez pour détruire l'effet du poison. Mais heureusement, il m'en restait suffisamment pour me noyer. Au moment où j'enfonçais pour la troisième fois, un créancier—ces gens sont sans pitié,—qui m'avait vu, se précipite à mon secours et me sauve..

LARIME (à part).—C'est vraiment jouer du malheur !

LATRÉMOUILLE.—(avec passion). Mais ma vie sauve ; c'est la mort de cet Adonis Larime ! Au fait.. qu'est-ce que je fais là ?.. Je suis chez lui !.. Qu'est-ce que j'entends donc pour le tuer ?.. Où est-il ? (Apperveant Larime terrifié, courbé en deux sur sa chaise). Ah ! c'est vous ! c'est vous !.. Vous..

vous . . . vous. Misérable assassin ! Nous allons régler un compte ! . . . *(Il tire de sa poche un journal qu'il déploie, puis, désignant de sa main un endroit de ce journal).* C'est vous qui avez signé cette chronique sur l'aviation ? . . .

LARIME.—*(tremblant).* Oui, mais en quoi toute cette agitation ? . . .

LATRÉMOUILLE *(hurlant).*— Buse ! scélérat ! fripouille ! . . . Mais apprenez donc que depuis hier, j'ai perdu, à cause de vous, 752 abonnés, que j'en perdrai encore autant demain, et après-demain, et que dans trois jours, je suis complètement ruiné, ou bien on me renferme, d'ici là, dans un asile d'aliénés. *(Se prenant la tête dans les mains).* Ah ! pourquoi ne m'avez-vous pas dit que vous n'entendiez rien à l'aviation ! . . . *(Il se promène de long en large et fait le même jeu que Radiguet à la scène VI).* Triple buse ! mais ce ne sont pas des aéroplanes que vous nous décrivez là-dedans ; ce sont des oiseaux ! et des oiseaux qui ont bien plus d'intelligence que vous pouvez en avoir dans votre cervelle d'imbécile ! Pourquoi, diable, ne pas les avoir fait pondre, vos dirigeables, puisqu'ils sont si parfaits ? . . . A quand la couvée ? . . . Ah ! Juste ciel ! des ballons qui ont des ailes, qui ont des pattes, qui ont une queue ! . . . Et des plumes, je suppose, monsieur l'ignorantin ? . . . Quand avez-vous vu des machines aériennes contenant quatre-vingt mille mètres cubes d'hydrogène, s'élevant à quatre cent mille mètres de hauteur, avec six cent cinquante personnes dans leur nacelle ? . . . Que venez-vous parler de cure d'altitude et d'aérostathérapie ! . . . Croyez-vous mes lecteurs et moi assez idiots pour croire à vos sanatoriums, à vos salons de jeu, à vos observatoires météorologiques et astronomiques, à vos laboratoires de physiologie et de bactériologie à quatre cent mille mètres au-dessus des poussières des villes ! . . . Mais vous êtes fou, fou, archi-fou ! . . . je vais vous tuer, vous tuer comme un chien ! Vous m'avez deshonoré, ruiné ; vous avez plongé ma famille dans la plus abjecte misère. C'est horrible ! horrible ! . . . *(Au comble de l'exaspération, il prend un livre, puis, un autre et un autre et les lance à la tête de Larime qui pare le coup à chaque fois).* Tiens ! . . . tiens ! . . . tiens ! . . . En voilà des aéroplanes à ma façon ! Idiot ! . . . *(Il lance une brassée de revues).* Crétin ! . . . *(Il lance une botte de journaux).* Sale paltoquet ! . . . *(Il finit de lancer tout ce qu'il y a de livres, de journaux et de revues sur le bureau, sur la table et dans la bibliothèque).* Cela t'apprendra, gourde, à parler de choses que tu ne connais

pas !. . (Il va s'affaler à son tour sur le canapé à côté de Radiguet qui lui serre silencieusement les mains).

LARIME (étendu sur sa chaise, la tête dans les mains, se lamente :)—Ah ! mon Dieu !. . Mon Dieu !. . que vais-je devenir ? . . A moi, à moi !. . Au secours ! Mais qu'est-ce que je leur ai donc fait, à ces énerguènes, pour m'assassiner ainsi dans le pillage de mon mobilier ? Que vais-je devenir ? . .

RADIGUET ET LATRÉMOUILLE (lui tendant les poings ensemble).—Sale poivrot !

LARIME (se montant tout-à-coup et montrant le poing à son tour).—Bandits ! assassins ! chenapans ! voleurs ! . .

RADIGUET ET LATRÉMOUILLE (se levant et criant ensemble).—Hein ? . . (sourdement). Il faut qu'il meurt !

LARIME (courant à la porte).—A moi !. . a moi !. . Au secours ! (Au moment où il va sortir, il se heurte à un gros homme qui entre presque en courant et en criant :)

SCENE IX

LARIME, RADIGUET, LATRÉMOUILLE, PATURÔT.

PATURÔT (qui entre en bousculant Larime).—Monsieur Adonis Larime !

LARIME (encore tremblant).—C'est moi, monsieur ; que me voulez-vous ? Qui êtes-vous ?

PATURÔT.—Je suis Joseph Paturôt, directeur du journal agricole " *La Houe* " !

LARIME (levant les bras).—Ciel ! ma chronique agricole !. . La pire ! Je suis perdu !. .

RADIGUET (à Latremouille).—Mais il est donc réellement fou, cet animal là !

LATRÉMOUILLE.—Et dire que j'ai failli me suicider pour un imbécile pareil !. .

PATURÔT.—(Pendant ces dernières interjections, il a tiré un journal de sa poche et l'a déployé. Il le tient devant lui tout grand ouvert). Non, mais, nom d'une flûte ! il faut être plus ignorant qu'une charrue pour oser écrire de semblables balivernes !. . Il faut être doué d'une audace d'apache, pour envoyer à un journal qui se respecte et respecte ses lecteurs de pareilles balourdises !. . Il faut, enfin, avoir un front de bœuf, une cervelle d'âne et une intelligence de coq-d'Inde pour livrer

à la publicité une aussi infâme élucubration !. Mais. .mais. .mais. .Monsieur !. (*Il se monte tout d'un coup, marche de long en large et se livre au même jeu que Radiguet à la scène VI et que Latremouille à la scène VIII. Comme il n'y a plus rien à jeter par terre il donne des coups de pied aux livres, brochures, et journaux qui jonchent la scène*). Vous êtes ridicule !. .ridicule ! Vous ignorez les notions les plus élémentaires de l'agriculture ! Vous auriez travaillé cent cinquante ans pour acquérir l'ignorance que vous n'auriez pas réussi à obtenir la dixième partie de la dose que vous possédez déjà !. Espèce d'andouille ! depuis quand les prunes poussent-elles dans la terre et les pommes de terre dans les arbres ? . Vous ne savez donc pas distinguer une charrue d'une herse ? . Pourquoi, tandis que vous y étiez, ne pas avoir conseillé à mes lecteurs de planter leurs choux la tête en bas ? . (*il s'arrête brusquement devant Larime, qui tremble de tous ses membres, adoucit sa voix subitement ; puis les bras croisés, il le regarde fixement et continue avec volubilité*). Mon ami, vous ne savez rien de rien ! Comment, diable ! avez-vous pu vous figurer que vous étiez capable d'écrire une chronique sur un sujet aussi important que l'agriculture ? . Vous ne savez pas distinguer un bœuf d'un mulet, ni un mulet d'un cheval. Vous prenez des haricots pour des échalottes, et des concombres pour des citrouilles. Vous conseillez de cueillir les betteraves. ! Monsieur ! les betteraves ne se cueillent pas ; elles s'arrachent. Vous dites : " Voici l'hiver, il faut semer. " C'est idiot ! Puis : " Quand les chaleurs arrivent, les coqs, qui commencent à pondre. " Mais c'est ignoble !. . i-gno-ble ! Ne sortez plus, mon ami, mes lecteurs vous connaissent, et ils vous lapideraient au passage. .

RADIGUET (*avançant d'un pas*).—Les miens vous pendraient au premier arbre venu. .

LATRÉMOUILLE (*même jeu*).—Les abonnés de "La Sonde" vous arracheraient les deux yeux ! (*il fait un autre pas*). Ils vous couperaient les deux oreilles ! (*un autre pas, et, grimacant*). Ils vous extirperaient le nez !. .

PATURÔT.—Mon ami, vous auriez mérité tout cela :

LARIME (*d'un grand calme subit, se croisant les bras et les regardant fixement tous les trois*).—Voulez-vous bien aller, tous les trois, au diable !

RADIGUET, LATRÉMOUILLE, PATURÔT (*ensemble*).—Hein !. .

LARIME.—(*très calme*). Oui, au diable, (*puis tout-à-coup, hurlant*) au diable !!! (*Alors entrant dans un accès de colère*

subit, il se met lui aussi à arpenter la scène et se livre exactement au même jeu que Radiguet à la scène VI, que Latrémouille à la scène VIII et Paturôt au commencement de la présente scène). Mais vous allez toujours bien me dire à la fin, qu'est-ce que je vous ai fait ! Vous m'accusez d'ignorance, mais depuis quand, tas de muffles ! avez-vous entendu dire qu'il fallait savoir quelque chose pour rédiger un journal ou écrire une chronique ? . . . Mais ouvrez-les donc vos sales journaux et vous y verrez tous les jours, des incongruités, à toutes les lignes ! . . . Vous y lirez des articles sur la finance écrits par des gens qui n'ont toujours eu dans leur bourse qu'un vilain diable dont ils n'ont jamais cessé de tirer la queue ! . . . des articles sur le commerce signés de noms d'imbéciles qui n'ont jamais fait autre chose de toute leur vie que de flâner devant les vitrines de magasin ! . . . des éditoriaux sur la politique par des pantins qui savent à peine le nom du découvreur de l'Amérique ! . . . des critiques d'art par des joueurs d'accordéon, des barbouilleurs d'enseignes de tabac, et des fabricants d'annonces de pilules . . . Ouvrez-les, vos feuilles de rapace, à l'endroit même où s'étale votre insipide prose éditoriale ; (*s'arrêtant devant Radiguet*). Vous, vieille chipie ! . . . Qu'est-ce que vous en savez du Pôle Nord ? . . . Savez-vous même où vous habitez en ce moment ? . . . (*s'arrêtant devant Latrémouille*). Et vous, vieux ballon dégonflé ! Vous avez le toupet de vous occuper à scruter les mystères des sciences, commencez donc par étudier le mystère insondable de votre vieille cervelle de singe ! . . . (*s'arrêtant devant Paturôt*). Quant à vous, vieil épi de blé-d'Inde, avant de vous consacrer à l'étude des melons, étudiez-donc le vôtre. Il en a grand besoin. Et maintenant vous allez me faire le plaisir de déguerpir d'ici ; et plus vite que cela où j'appelle les gendarmes ! . . .

PATURÔT (*ramassant à terre son journal froissé et le montrant à Larime*).—Permettez, monsieur ! . . .

LATRÉMOUILLE (*même jeu*).—Monsieur, permettez ! . . .

RADIGUET (*qui, au commencement a déchiré son journal par morceaux, en ramasse un et fait le même jeu que les autres*).—Permettez, permettez ! . . .

LARIME (*hurlant*).—Allez-au-diable !!! . . .

SCENE X

Les mêmes, plus, JEAN ET DUPAVÉ.

JEAN (*entrant cérémonieusement*). — Monsieur, il y a, en bas, une dame qui voudrait parler à monsieur.

LARIME (*même ton*). — Qu'elle y aille aussi !..

JEAN (*scandalisé*). — Monsieur !..

LARIME (*même ton*). — Et toi avec les autres, bandit ! tu as donc juré de me faire assassiner !..

DUPAVÉ (*arrivant en courant au milieu de la scène*). — Mon Dieu ! mon Dieu ! mais qu'est-ce qu'il y a !.. Vous allez ameuter tout le quartier.. On entend vos cris jusque dans la rue.. (*à Larime*). Voyons, voyons, remettez-vous, mon cher maître !..

LARIME (*même ton*). — Il n'y a plus de cher maître !.. et je t'engage, toi, à ne pas me faire ta "petite demande" où je te flanque à la porte avec ces imbéciles !.. Ah ! nom de nom.. vous allez me rendre fou !.. (*Il prend une chaise et la lance avec force à terre.*)

DUPAVÉ. — Ciel ! mais il l'est déjà, fou !..

JEAN. — Et furieux !..

RIDEAU.

Jean Yves.

Acadiens déportés à Boston, en 1755.--- (Un épisode du Grand Dérangement)

(Suite)

SECONDE PARTIE

Captivité ; délivrance.

Nous voyons partout les injustices et les persécutions prendre fin, comme toute autre chose humaine. Non pas, quand ce sont les Acadiens qui souffrent.

A Rome, sous Néron, sous Dioclétien, quand on appréhendait un Nazaréen, on le livrait aux bêtes de l'amphithéâtre ou à la hache du licteur, et tout était dit : c'était la fin.

Il eut été plus avantageux aux Acadiens de vivre sous Néron que sous Lawrence ; en tous cas, prisonniers sous un proconsul romain, leur sort n'eut guère été différent de ce qu'il fut dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, durant leur captivité.

On se haïssait moins, on se voulait moins de mal, entre païens et chrétiens, d'un côté, il y a dix-huit cents ans, qu'entre chrétiens et chrétiens, qu'entre protestants et catholiques, des deux côtés, sous le bon vieux régime des rois " très chrétiens " de France et " défenseurs de la foi " d'Angleterre.

A Boston, où les lois défendaient le meurtre religieux, à l'encontre de ce qui se pratiquait, naguère encore, en la plupart des royaumes de l'Europe, on s'appliqua à garder les prisonniers acadiens le plus longtemps que l'on pût, quand on se fut aperçu qu'il y avait des bénéfices à retirer de leur travail à peine rémunéré et du partage de leurs enfants. C'était un filon que la Providence donnait aux Puritains à exploiter, six jours de la semaine, en récompense de leur observance du jour dominical. Aussi ne permirent-ils jamais aux Acadiens de prendre des terres, d'exercer des métiers, de fonder aucun établissement, ni même de faire la pêche à leur profit personnel.

Les esclaves, à Rome, pouvaient acquérir un pécule, racheter leur liberté, être affranchis ; à Boston, les Acadiens étaient propriétaires de leurs instruments et outils de travail et de leurs effets mobiliers, mais ne pouvaient pas aspirer à devenir

citoyens. Les Romains vendaient les enfants des prisonniers tombés en esclavage ; les Bostonais se les distribuaient gratuitement entre eux.

Il y avait aussi cette différence que les Romains ne faisaient de prisonniers qu'en temps de guerre, tandis que les Acadiens avaient été saisis et déportés en temps de paix. Un guet-apens comme celui auquel Lawrence eut recours, en 1755, pour s'emparer d'un peuple libre, sujets d'une puissance rivale, eut répugné à la fierté romaine. L'armée eût protesté pour dégager son honneur militaire ; la magistrature fût intervenue, au nom de la justice et du droit des gens ; le sénat les eût laissés libres de partir et, au besoin, le leur eût ordonné.

Il y avait cette autre différence, en faveur des païens, qu'une loi romaine (Cod. III, tit. XXXVIII, § II.) ordonnait, dans tous les cas de vente et de partage d'une propriété, que l'intégrité de la famille fût respectée et que les esclaves qui étaient époux et épouse, père et mère, frère et sœur, ne fussent point séparés ; dans une multitude de cas, les liens sacrés de la famille furent inhumainement brisés en Acadie.

Précipités par la fatalité des événements dans une situation anormale, dont le roi de France ne s'inquiétait guère, disons, ne pouvait guère les tirer, et d'où le gouvernement britannique, d'accord avec celui des plantations de la Nouvelle-Angleterre, ne voulait pas les laisser sortir, les prisonniers du Massachusetts, virent leur captivité s'éterniser. Nouveaux Sisyphe, quoi qu'ils fissent pour regagner leur liberté, le rocher retombait toujours sur eux.

Louisbourg, l'imprenable forteresse, était une deuxième fois tombée, en 1758, entraînant dans sa chute le Cap-Breton, l'île Saint-Jean et le Nouveau-Brunswick. Ce furent autant de champs nouveaux ouverts à la persécution, dont souffrirent ceux des Acadiens qui avaient échappé, trois ans auparavant, à Lawrence et à ses sbires, en passant de la Nouvelle-Ecosse sur le territoire français.

Il se fit, après la chute de Louisbourg, un second assaut de déportation plus cruel, plus meurtrier, plus implacable encore que le premier, et moins justifiable, parce que, cette fois-ci, les sujets français que l'on dépouillait de leurs biens, que l'on enlevait de leurs habitations et que l'on exilait, avaient été trouvés vivant régulièrement en territoire français, ou en litige, et n'avaient jamais, sauf quelques-uns, durant leur séjour à la Nouvelle-Ecosse, ni depuis, pris les armes contre l'Angleterre.

Le traité de Paris (1763), qui suivit de quatre ans la prise de

Québec, ne laissa au roi Très-Christien, de toute la Nouvelle-France d'Amérique, que deux îlots : Saint-Pierre et Miquelon ; et tout rentra dans l'ordre, parce que tout avait cédé aux armes victorieuses de la Grande-Bretagne.

En attendant la proclamation du traité de paix entre les deux couronnes, Murray, gouverneur anglais de Québec, permit aux Canadiens de retourner à leurs champs sans être molestés.

Durant le même temps, dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord et jusqu'en Angleterre, les Acadiens continuaient d'être au ban de l'humanité. Ceux de Boston étaient toujours parqués dans les limites qui leur avaient été assignées en 1756 ; ceux d'Angleterre et de Halifax étaient gardés dans les prisons de l'État, où ils périssaient, décimés par le chagrin, la misère et les maladies ; et ceux du Canada étaient exclus des garanties et immunités réservées dans les traités en faveur des autres hommes.

L'article 39 de la capitulation de Montréal, soumis à la signature d'Amherst, stipule qu'aucun Français résidant au Canada, ou sur les frontières, ne sera déporté en Angleterre ni dans les colonies anglaises. Le général anglais écrit en marge : " Accordé, excepté à l'égard des Acadiens."

Vaudreuil propose, à l'article 55, que " les officiers de milice, les miliciens et les Acadiens qui sont prisonniers à la Nouvelle-Angleterre soient renvoyés sur leurs terres."—" Accordé, à la réserve des Acadiens."

Il n'y a pas dans toute l'Amérique du nord un coin de terre, une pierre, où ces infortunés puissent reposer la tête.

A la Nouvelle-Ecosse et dans les autres provinces maritimes, non plus, la cessation des hostilités entre la France et l'Angleterre, pas plus que le fait qu'ils étaient réduits à la dernière misère et dans l'impossibilité absolue de nuire en aucune façon au gouvernement et aux colons anglais, ne donna de répit aux pauvres Acadiens.

Lawrence était mort, le 19 octobre 1760, à la fleur de l'âge, comme Néron ; mais il avait été remplacé par Belcher, doyen de son Conseil et juge en chef de la province, celui-là même qui, le 28 juillet 1755, avait prononcé contre les Acadiens l'inique sentence de mort. Ils n'avaient changé que de bourreau ; la persécution demeurait la même, aussi intense, aussi implacable.

Belcher avait été, dès le commencement, le conseiller intime, le complice de Lawrence. Ensemble ils avaient cherché, ensemble ils avaient trouvé un prétexte plausible, presque une

bonne raison, pour déporter les Acadiens : savoir leur refus de modifier le serment prêté par eux à la couronne britannique, en 1726 et en 1731, lequel les exemptait de porter les armes contre les Français et les Sauvages, et d'en prendre un qui fût sans restriction aucune.

En dehors du prétexte plausible, de la raison presque bonne, il y avait le mobile : s'emparer de leurs biens.

“ Une autre raison de leur faire évacuer l'Acadie, c'est qu'en partant ils nous faciliteront les approvisionnements et nous laisseront une grande quantité de terres toutes prêtes à la culture,” *a large quantity of land ready for immediate cultivation*, écrivait Lawrence lui-même, le 18 octobre 1755, aux Lords du Commerce, avec un grand air de candeur et d'innocence.

Rien qu'en troupeaux, les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse possédaient bien 50,000 têtes de bétail, Haliburton dit 60,000, sans compter les brebis, les chevaux, les cochons, la volaille, etc., toutes choses propres aux approvisionnements de la garnison de Halifax, aux fournitures de l'armée, au commissariat de la marine, et susceptibles, par conséquent, d'être convertis en beaux louis sterling.

Les Acadiens déportés aux extrémités du monde, la nécessité s'imposait de ne pas laisser périr leurs biens, d'en disposer, au contraire, dans le plus bref délai, et de trouver des occupants pour leurs terres et leurs prairies.

La disposition des biens immobiliers n'allait pas sans quelque inconvénient, à cause de la nécessité qu'il y avait, aux termes de la loi, d'enregistrer, au greffe de Halifax, les noms des nouveaux propriétaires—des *grantees*—et de l'accomplissement d'autres formalités nécessaires pour constituer un titre de propriété parfait. Lawrence se contenta d'une partie du bétail et des chevaux, dont il y a lieu de croire qu'il partagea le produit avec Belcher et les plus intimes de ses complices, réservant les terres et les prairies pour les autres membres de son Conseil et quelques amis influents ou dangereux. Ces derniers, en participant à ses spoliations, en deviendraient, par le fait même, les défenseurs obligés.

Le plus difficile était de cacher la chose aux yeux de tous, d'en couvrir et d'en faire disparaître les traces.

Grâce à la guerre de Sept Ans, terminée en Amérique, mais se poursuivant toujours en Europe, Lawrence y réussit longtemps, sans se donner trop de mal. Il était tout puissant à Halifax et influent à Londres. Mais il y avait des appétits mal rassasiés dans son entourage, et partant des mécontents.

L'éveil fut donné par quelqu'un qui le dénonça auprès des Lords du Commerce, l'accusant de détournements au préjudice de l'Etat. La Cour s'apprêtait à lui demander ses comptes, comme fit, quelques années plus tard, le ministre du roi de France à l'intendant Bigot et à ses complices, quand la mort l'arracha soudainement à la justice humaine. Peut-être fut-il parvenu à se disculper ; car il ne paraît pas qu'il ait laissé de biens considérables à Halifax. La haine, plus encore que la cupidité, semble avoir rongé le fond de son âme. L'histoire lui doit cette justice.

Pour les spoliateurs, quels qu'ils fussent, la paix était plus à redouter que la guerre. La paix pouvait ramener à la Nouvelle-Ecosse les Acadiens déportés dans les plantations de la Nouvelle-Angleterre et ailleurs ; et ceux-ci, l'amitié rétablie entre les deux couronnes, auraient été fondés en droit à réclamer leurs biens immobiliers et à se faire rendre compte de leurs biens mobiliers. Que la diplomatie française appuyât leurs justes revendications, et les spoliateurs étaient perdus.

Il importait donc plus que jamais de purger le pays d'Acadiens, jusqu'au dernier ; de les éloigner le plus loin qu'il fut possible, mais, avant tout, d'empêcher leur retour. C'est à quoi Belcher s'appliqua avec autant d'acharnement—il n'était guère possible d'en apporter davantage—qu'en avait mis Lawrence. La calomnie, toujours bonne à exploiter contre eux, ne suffisait plus, désormais, toute seule ; il importait de l'appuyer par des faits, et de persuader aux autorités d'Angleterre et aux gouverneurs des colonies que réellement il y avait danger pour le royaume d'en laisser un seul en Acadie. Ce n'était pas la haine, maintenant, comme pour Lawrence, qui poussait les voleurs, c'était la peur, plus cruelle que la haine.

Un fait ressortait clairement des derniers événements, c'est qu'il y avait des mécontents en la demeure, et, apparemment, parmi les membres mêmes du Conseil, puisqu'il y avait eu dénonciation aux Lords du Commerce, avec détails compromettants à l'appui. Il s'agissait donc, tout d'abord, d'acheter le silence des dénonciateurs. A cette fin, les Conseillers furent, à quelque temps de là, en 1764, autorisés à s'octroyer eux-mêmes, à se partager entre eux une large partie des terres abandonnées par les Acadiens, les meilleures, et gardées jusque là en réserve. Ils s'en attribuèrent chacun vingt mille arpents, ce qui n'était peut-être pas exagéré pour des personnes en appétit mises à même de se servir à volonté. Belcher et les amis influents ne furent pas oubliés. Lord Egmond reçut pour

sa part cent mille arpents de terre et forêts, et un certain Alexandre McNutt, pour lui et ses associés, un million six cent mille. Tous ces bénéficiaires, receleurs ou complices, feraient, quand il en serait nécessaire, l'office de la charité en couvrant une multitude d'iniquités.

Entre temps, le général Amherst avait mandé au gouverneur de la Nouvelle-Ecosse de mettre fin à la déportation des Acadiens.

Sûr de chacun des membres de son Conseil, Belcher, le 20 février 1761, leur fit passer, en réponse au message du général, un arrêté déclarant " qu'ils étaient unanimement d'avis qu'aucun ordre du roi, ni aucune loi de la province ne devait permettre aux Acadiens-Français de demeurer à la Nouvelle-Ecosse." Ils priaient, en terminant, le gouverneur de faire parvenir cet arrêté à qui de droit.

A quatre reprises différentes Belcher fait adopter par son Conseil des résolutions demandant au général Amherst l'autorisation de déporter ce qu'il restait d'Acadiens dans les provinces, et quatre fois il essuie un refus.

De guerre lasse, et désespérant de gagner le général, il se tourne du côté de l'Angleterre. Les Lords du Commerce, auxquels il adresse d'abord ses réquisitoires et ses factums calomnieux, déclarent que leur sentiment est " qu'il n'est ni nécessaire ni politique d'expulser ce qu'il reste d'Acadiens, vu que, si l'on employait à leur égard des procédés raisonnables, ils pourraient tous devenir des membres utiles à la société et servir les intérêts de la colonie." Toutefois, ils se refusent et renvoient le gouverneur au Secrétaire d'Etat.

Auprès du secrétaire d'Etat, Lord Egremont, Belcher n'eut pas plus de succès. C'est en vain qu'il réédite la vieille histoire invraisemblable et maintenant usée, que " les Acadiens n'attendent que le moment propice pour soulever les Sauvages, et, aidés par les Français, fonder sur les établissements anglais " ; Lord Egremont lui répond par une fin de non recevoir.

Affolé par le spectre qu'évoquait la présence des Acadiens, demeurés au pays, et déterminé d'en finir à tout prix, Belcher se résout à tenter le coup dangereux qui avait réussi à Lawrence, en 1755 : agir comme d'urgence, sans l'autorisation des autorités supérieures, et plaider, ensuite, le fait accompli.

A cette fin, il se fait présenter, le 8 juillet 1762, par les Chambres, une adresse où il est dit " que les Acadiens essayeront toujours, tant qu'ils seront à la Nouvelle-Ecosse, de reprendre, par tous les moyens possibles, possession de leurs terres ; qu'ils

sont capables de tous les méfaits ; que, confinés comme ils sont, dans les baraques de Halifax, ils demeurent une lourde charge aux Anglais, etc.” La conclusion de l’adresse est “ qu’ils doivent être déportés en dehors de la province.”

Le 23 juillet, Belcher provoque une nouvelle adresse, en venant se plaindre au Conseil de l’insolence—voir la fable du *Loup* et de l’*Agneau*—des Acadiens ; du danger qu’ils font courir à la province, et de l’esprit de trahison qu’ils entretiennent parmi les Sauvages. Le Conseil y répond aussitôt, comme cela était entendu, en lui recommandant de déporter à Boston ce qu’il restait d’Acadiens dans la province, et de les y laisser à la charge du gouverneur Bernard, jusqu’à ce que Son Excellence Sir Jeffrey Amherst, décide de leur sort.”

Il se fait donner le même avis, adresser la même prière, par son Conseil, le 26 du même mois. C’est une grossière comédie ; c’est Néron consultant ses histrions sur la nécessité d’incendier Rome. Le dernier réquisitoire qu’il se fait présenter semble écrit tout entier de sa main. Ce sont les “ insolences,” les “ dangers,” les “ incitations ” que nous avons déjà vus, assaisonnés de nouveaux griefs : l’insécurité de la Nouvelle-Ecosse tant qu’il restera un Acadien à Halifax ; les inconvénients de nourrir et de garder en prison tant d’ennemis implacables ; le danger qu’ils ne dévastent la province avec les armes et les munitions qu’ils tiennent mystérieusement cachés dans des endroits secrets ; l’effet déprimant que produit dans les âmes des sujets de Sa Majesté l’imminence de tant de calamités, *the great uneasiness and distress to the minds of His Majesty’s subjects*, etc. “ Pour toutes ces raisons le Conseil est d’avis qu’à cause de ce danger imminent il est absolument nécessaire de déporter ces Acadiens de la province ” ; d’autant plus que si Halifax était attaqué, “ ils pourraient bien profiter de l’occasion pour mettre le feu à la ville et se joindre à l’ennemi.” Il n’y a pas un moment à perdre ; il faut, dans l’intérêt du salut public, que le gouverneur se saisisse d’eux au plus tôt et les déporte à Boston, le port anglais le plus rapproché de la Nouvelle-Ecosse.

Mais, à leur arrivée à Boston, seront-ils mis au large ou gardés prisonniers ? Belcher, qui tremble toujours que ses victimes ne reviennent, consulte derechef son Conseil sur ce point important, et la lugubre comédie recommence. Après avoir exhumé toute la correspondance échangée entre Belcher, Amherst et le ministère des Colonies, à Londres, depuis le commencement de l’année 1761, c’est-à-dire depuis l’arrivée

de Belcher au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, la sereine assemblée " tomba unanimement d'accord que les dits Acadiens, à leur arrivée à Boston, devraient être détenus prisonniers jusqu'à ce que le général Amherst disposât d'eux selon son bon plaisir."

Cette opinion, dictée d'avance au Conseil, était à peine formulée, que Belcher, se sentant désormais suffisamment à couvert, fit avancer les cinq transports qu'il tenait prêts et ordonna d'y embarquer tous les Acadiens qu'il trouva sous sa main, quinze cents environ, et de les transporter à Boston.

En même temps il écrivait à Lord Egremont et aux Lords du Commerce, en Angleterre, et au général Amherst, à New-York, les lettres les plus lâchement diffamatoires sur le compte de ceux qu'il bannissait de leur pays. Au général Amherst il recommandait de " les séparer les uns des autres le plus qu'il pourrait, afin qu'ils fussent dans l'impossibilité de nuire et de retourner en Acadie." Si, cependant, on croyait désirable d'en diriger quelques-uns du côté du Haut-Canada, où le général Murray consentait à les recevoir, il n'y voyait aucun inconvénient, " pourvu qu'ils fussent dispersés au milieu d'une population beaucoup plus nombreuse, qui les maintiendrait dans la terreur."

La législature du Massachusetts refusa net au capitaine Brooks, commandant du convoi, de laisser descendre son monde. Ni les sollicitations de Hancock, le représentant du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse à Boston, ni le message du gouverneur Bernard recommandant qu'ils fussent reçus temporairement, ni une lettre de même teneur du général Amherst, ne purent lui faire changer de résolution. Elle ne consentit même pas qu'il leur fût vendu de provisions autrement que pour argent comptant. Les Acadiens n'en avaient pas, et Hancock ne voulut pas en avancer, ni engager le crédit de son gouvernement.

Après trois longues semaines d'attente, les provisions étant toutes épuisées, sauf ce qu'il fallait pour les équipages, les cinq vaisseaux reprirent la mer.

Qu'allaient devenir tous ces malheureux, ces hommes poussés au désespoir, ces femmes brisées par les privations et la douleur, ces enfants ?

Il restait toujours la ressource d'en faire ce qu'avait fait Boscowan, d'accord avec Lawrence, en 1758, de ceux de l'île Saint-Jean : les abandonner en pleine mer sur des vaisseaux prêts à couler. Qui, de Halifax ou de Boston, pourrait entendre les gémissements de ceux qui périssaient, au milieu de l'océan,

dans les tourments de la soif et de la faim ? Qui les verrait s'enfoncer lentement sous les flots et disparaître ?

La tradition acadienne est muette au sujet des sinistres monstrueux, froidement préparés par Belcher, et, avant lui, par Lawrence, et remis, le plus souvent, pour exécution à l'amiral Boscowan, parce que aucun d'entre les sinistrés n'a survécu pour en faire le récit. Les Acadiens des îles Saint-Pierre et Miquelon seuls parlent encore des " pontons " anglais comme d'un souvenir d'enfer. Toutes traces, toutes mentions de ces hétécombres ont disparu des archives publiques. Une lettre de l'honorable Brook Watson, au révérend docteur Brook, à la date de 1791, mentionne bien environ treize cents Acadiens comme ayant péri dans la traversée d'Amérique en Europe ; mais cela n'éveille aucun soupçon de l'horrible vérité. Pas plus, d'ailleurs, que la statistique, qui compte les vaisseaux, au départ, et n'en trouve plus le nombre, à l'arrivée.

Mais, comme disent les Anglais, *murder will out*. Le drame suivant, raconté par le capitaine Piles, maître du navire *Achilles*, dans le dessein évident de montrer un missionnaire catholique en peu glorieuse posture, est un de ces accidents révélateurs, assez fréquents à l'audition des causes criminelles, qui mettent au jour les crimes cachés et font, quoique tardivement, découvrir les coupables.

Le récit, en tous cas, porte tous les caractères de véracité. Le voici dans son intégrité.

Le capitaine Nichols, dit-il, maître d'un transport venant de Yarmouth, fut réquisitionné par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse pour transporter de l'île Saint-Jean environ trois cents Français-Neutres avec leurs familles. Avant de prendre la mer, il attira l'attention de l'agent du gouvernement sur la mauvaise condition de son vaisseau, qui était absolument hors d'état de se rendre en France, à cette saison de l'année.

" En dépit de ses protestations, on le contraignit à prendre les proscrits à son bord et à mettre à la voile.

" Arrivé à cent lieues des îles Sorlingues, le vaisseau faisait eau à tel point que, malgré tous les efforts de l'équipage, il devint impossible de l'empêcher de sombrer."

Voyant qu'ils allaient tous périr, le capitaine Nichols fit venir le missionnaire et lui dit qu'il restait un moyen, un seul, de sauver la vie à un petit nombre d'entre eux, parmi lesquels serait le missionnaire lui-même, c'était de faire consentir les Français à abandonner à l'équipage les chaloupes de sauvetage qu'ils avaient à bord.

L'équipage épuisé était, à ce moment-là, à la merci des Acadiens réfugiés sur le pont. Ceux-ci, qui avaient sans doute durant la traversée, essuyé les outrages et les mauvais traitements ordinaires, tenaient maintenant dans leurs mains le sort de leurs mortels ennemis.

Continuant son récit, Nichols nous dit que " le prêtre harangua, durant une demi-heure, les Français rangés sur le pont et leur donna l'absolution. Alors, d'un sentiment commun, ils consentirent à laisser le capitaine, l'équipage et le prêtre se sauver dans les chaloupes, et à périr, eux, tous ensemble, dans le navire abandonné.

" Un seul, parmi les Français, descendit dans la chaloupe de sauvetage. Mais, entendant sa femme lui dire : Vous allez donc laisser votre femme et vos enfants périr sans vous ? il fut touché de remords, et remonta sur le navire partager le sort des autres."

Pendant que les embarcations s'éloignaient avec l'équipage, le missionnaire, les vivres et ce qu'il restait d'eau potable, le navire s'engloutit sous les yeux mêmes des fuyards. Ceux-ci, après avoir couru les plus grands dangers, atteignirent sains et saufs les côtes de l'Angleterre.

Le nom du missionnaire mis ici en vedette est, croyons-nous, Biscarat.

Le capitaine Piles nous rapporte que " la raison donnée par le prêtre aux siens pour les abandonner, c'était l'espérance qu'il avait de sauver les âmes de ces hérétiques et de les ramener à Dieu avec lui."

Biscarat périt de quelque façon, en Angleterre, sans avoir revu la France.

Il s'agit ici d'un capitaine dont la main fut forcée, et qui n'était pas de complicité avec l'autorité. Quand il y avait collusion, les choses se passaient plus militairement ; et les treize cents naufragés dont parle Brook Watson n'eurent pas l'occasion de faire volontairement un acte égalant en simplicité ce que le martyrologe romain nous montre de plus sublimement grand.

Enfin fut signé, le 10 février 1763, le traité de Paris, qui confirmait l'Angleterre dans ses possessions américaines et rétablissait la paix universelle. Terre-neuve, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'île Saint-Jean, et le Canada illimité, étaient devenus définitivement provinces anglaises, et les sujets catholiques du roi Très Chrétien de France avaient été cédés corps et biens au roi protestant d'Angleterre.

Pour les Canadiens-Français rien ne fut, on peut dire, changé, excepté le pouvoir souverain. Ils restaient dans leur pays et leur pays leur restait. Seulement l'Angleterre l'ouvrait aux colons du monde entier. Du monde entier, oui, à l'exception des Acadiens.

A ceux-ci, les pionniers de l'Évangile et de la colonisation dans la Nouvelle-France d'Amérique, il fut fait défense d'entrer dans le nouvel empire colonial. La porte de leur propre pays, l'Acadie, fut ouverte à tout le monde, eux exceptés. Ils restaient toujours en dehors de l'humanité. Le droit des gens leur était toujours dénié. On ne relevait rien contre eux et leurs juges les condamnaient toujours. Ils étaient Abel, et portaient dans tout le vaste univers la marque de Caïn.

La paix signée, ceux du Massachusetts demandèrent à passer en France, ils en furent empêchés ; à s'établir au Nouveau-Brunswick, on leur en refusa la permission ; à se retirer aux Antilles, il leur en fut fait défense ; à rentrer au Canada et à la Nouvelle-Ecosse, on ne leur en donna pas le moyen.

En France ce fut le roi Louis XV lui-même qui, durant les négociations antérieures à la signature du traité de Paris, ayant appris par le duc de Nivernois, son ambassadeur auprès du roi Georges, que les prisons d'Angleterre regorgaient d'Acadiens, et qu'un grand nombre était également détenu dans les "Plantations" de la Nouvelle-Angleterre d'Amérique, les réclama comme ses "fidèles sujets," et leur fit dire qu'il les enverrait chercher dans ses vaisseaux.

Ceux de Liverpool—il y en avait aussi un grand nombre d'internés à Southampton, à Penryn et à Bristol—furent les premiers à apprendre l'heureuse nouvelle. Ils pensèrent mourir de joie en entendant parler de délivrance. "Après quelque temps, nous dit M. de la Rochette, chargé de leur transmettre le message royal, les larmes succédèrent aux premières acclamations. Plusieurs semblaient entièrement hors d'eux-mêmes; ils battaient des mains; les levaient au ciel; se frappaient contre les murailles et ne cessaient de sangloter. Nul ne pourrait décrire tous les transports auxquels ces honnêtes gens s'abandonnèrent. Ils passèrent la nuit à bénir le roi et à se féliciter du bonheur dont ils allaient jouir."

(A suivre)

Pascal Poirier

Revue des faits et des œuvres

UNE PIÈCE A LIRE

Nous commençons dans ce présent numéro la publication d'un document de première importance. C'est une réponse au trop fameux mémoire adressé au Cardinal Merry del Val en 1905. On se rappelle que ce document, publié par le *Nationaliste*, causa dans le pays un certain émoi, surtout chez ceux qui l'avaient préparé avec d'autant plus de soin qu'ils comptaient ne pas être découverts. Pour une fois la vérité est proprement vengée, et publiquement. La réponse est claire, au point, très franche, et devra apporter un soulagement à la conscience nationale. Elle est de plus une invitation à tous nos adversaires connus et inconnus, forts et faibles, à sortir de leurs ténèbres. La réponse ne serait que cela qu'elle aurait déjà atteint un but louable. Mais elle fera bien davantage, puisqu'elle ira combattre le mensonge dans les sphères mêmes où on l'avait sournoisement répandu.

Il était temps, croyons-nous, de poser résolument ce problème de nos relations avec les catholiques de langue anglaise. Nous avons peut-être attendu un peu tard pour nous apercevoir qu'il se machinait contre nous, dans les antichambres de certaines sociétés ou dans les boudoirs de quelques opportunistes influents, de louches entreprises contre notre avenir national. Nous préférons souffrir à cause de notre extrême confiance en des frères ingrats que d'avoir cessé un seul instant de montrer à nos voisins un des traits caractéristiques de notre race, à savoir, comme le disait M. Maurice Barrès, que " le français est un individu pour qui les autres individus existent."

L'EAU MONTE

Sous ce titre, notre excellent collaborateur, M. J. A. Lefebvre a publié, dans notre dernier numéro, les détails d'un projet splendide pour régulariser le niveau de l'eau dans le fleuve St-Laurent en canalisant les eaux du bassin de l'Abittibi. L'article de M. Lefebvre, remarqué par les hommes de la science, lui ont valu de chaleureuses lettres de félicitations. La suivante, qui est d'un ingénieur expert, M. Ernest Marceau, vaut d'être citée :

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER & CANAUX
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

BUREAU DE L'INGÉNIEUR SURINTENDANT

MONTRÉAL, le 18 octobre 1909.

MONSIEUR J. A. LEFEBVRE,
Administrateur de la
REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE.

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt l'article que vous avez publié dans la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE, No. du 1er octobre courant, que vous avez eu l'obligeance de m'adresser.

Un journal de Montréal en avait déjà donné un extrait qui m'était tombé sous les yeux.

Le problème de la régularisation du débit des cours

d'eau ne date pas d'hier, comme vous le savez et, tant en Europe qu'en Amérique et même en Afrique, sans parler des Indes, il existe d'importants travaux en ce genre.

La régularisation du cours de la Seine, en France, au moyen de barrages mobiles, est achevée depuis nombre d'années. Le Nil dont vous parlez en commençant votre article, est aujourd'hui, grâce au barrage d'Assouan, à ceux de Rosette et de Damiette, assez bien en main.

Les études faites récemment pour la canalisation de l'Ottawa, prévoient également la réglementation du débit de ce cours d'eau, au moyen de barrages et de réservoirs sur ses tributaires.

Tout cela pour dire que la question que vous soulevez n'est pas nouvelle.

Néanmoins, je ne crois pas que personne, jusqu'à ce jour, ait exprimé l'idée d'un projet d'ensemble comme celui que vous proposez et surtout, qu'on ait donné de statistiques du débit des tributaires du St-Laurent et du volume des eaux qu'il serait possible d'emmagasiner, chaque printemps, pour assurer à notre grand fleuve un débit à peu près constant.

C'est par là que votre travail vaut et j'espère qu'il sera le point de départ d'études encore plus complètes.

Ces études terminées, on pourra aborder franchement la solution du problème, à savoir :—suppression des inondations annuelles, maintien en toute saison, des eaux du St-Laurent à un niveau qui permette aux plus gros navires de remonter jusqu'au terminus naturel de la navigation océanique, sans avoir à continuer le creusage du fleuve, et production d'une immense quantité d'énergie hydraulique qui résulterait nécessairement de l'emmagasinement des eaux des tributaires.

Votre étude vient donc à son heure. Il n'y a plus qu'à faire pénétrer l'idée dans l'esprit des autorités ou des personnes qui sont en situation de la mettre en pratique.

Avec mes félicitations, recevez, cher monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments

ERNEST MARCEAU.

CONVENTION DU MAINE

Nos compatriotes du Maine ont tenu leur convention nationale à Brunswick dans les premiers jours du mois d'octobre. Il s'y est dit des paroles très sévères, mais il s'y est dévoilé des situations très pénibles, au point qu'en face des misères exposées et des empiètements combattus, le spectateur impartial est resté convaincu qu'après tout ces compatriotes ont plutôt fait preuve de modération.

Les résolutions qui ont été adoptées sont claires et catégoriques. Les trois suivantes méritent une mention spéciale :

LANGUE FRANÇAISE

Tout en reconnaissant les droits de la langue anglaise, son rôle de langue officielle en ce pays, nous affirmons notre droit absolu à notre langue maternelle dans les églises et les écoles payées de nos deniers. Nous rappelons le rôle de la langue maternelle pour la conservation de la foi, un principe confirmé par l'histoire et appuyé par les décisions

des souverains pontifes et nous recommandons que chaque Franco-Américain se fasse dans la famille et l'école, dans la société, le champion de la langue française.

CLERGE NATIONAL

Nous basant encore sur les principes préconisés par l'Eglise catholique et voulant donner à nos enfants toutes les garanties nécessaires, les conserver dans le giron de l'Eglise catholique, nous demandons avec toute l'énergie dont nous sommes capables, des curés de notre nationalité dans les paroisses où nous formons la majorité des fidèles; nous réclamons également une desserte convenable en français pour les groupes franco-américains, formant une minorité importante dans les paroisses mixtes.

LES ECOLES PAROISSIALES

En fils soumis de l'Eglise catholique, voulant nous conformer aux décisions du Concile de Baltimore, nous voulons donner à nos enfants une instruction foncièrement catholique, nous demandons à tous les groupes franco-américains de faire tous les sacrifices nécessaires pour maintenir et améliorer nos écoles paroissiales actuelles et pour en ériger de nouvelles. Nous désirons que nos écoles soient gratuites pour tous les enfants, selon que les circonstances et la situation financière des paroisses le permettent.

Nous réclamons des institutrices canadiennes-françaises pour nos couvents et nos écoles, vu qu'elles comprennent mieux nos habitudes et nos aspirations. Nous tenons absolument que dans toutes les écoles paroissiales franco-américaines, l'histoire du Canada soit enseignée tout aussi bien que l'histoire des Etats-Unis. Nous demandons que cette clause soit mise à exécution immédiatement et que tous les délégués se fassent un devoir de la faire exécuter.

Les autres expriment sur la loyauté envers les institutions américaines, les sociétés de secours mutuels, la presse franco-américaine, etc., le sentiment exprimé par les Franco-Américains dans toutes leurs conventions.

Nous notons avec beaucoup de plaisir l'initiative des membres de l'A. C. J. F. A. dans le Maine, qui ont assumé la lourde mais patriotique tâche de fonder une caisse scolaire pour venir en aide à leurs jeunes compatriotes qui font des études classiques.

La convention a aussi décidé de demander à la législature du Maine d'accorder aux catholiques une supervision plus effective de leurs fonds paroissiaux; c'est, on l'avouera, une entreprise très hardie qui pourrait bien provoquer d'intéressantes révélations.

L'idée d'un journal quotidien français, défendue par notre directeur, a été très favorablement accueillie.

MONSEIGNEUR FALCONIO

Note cueillie dans un journal franco-américain :

“ Les journaux de Washington nous disent que Monseigneur Falconio, le délégué apostolique aux Etats-Unis, qui vient de revenir d'un long voyage en Europe, sera fait

cardinal au Consistoire du mois de novembre prochain. Dans ce cas, il serait remplacé à Washington par Monseigneur Aversa, qui fut l'assistant-secrétaire du cardinal secrétaire d'Etat Rampolla, et aussi du cardinal Merry del Val. Monseigneur Aversa a passé quelques mois, l'hiver dernier, à l'Université Catholique de Washington, étudiant les conditions de l'église américaine. On le dit l'un des mieux qualifiés pour remplacer Monseigneur Falconio.

“ Les journaux de Washington mentionnent aussi comme pouvant succéder à Monseigneur Falconio, Monseigneur Sbaretta, le délégué apertolique au Canada.”

Nous donnons cette nouvelle pour ce qu'elle vaut.

Elle ne manquera pas, tout de même, d'intéresser nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre qui ont rencontré chez Mgr Falconio, un désir sincère de leur rendre justice, et qui ont reçu de lui, à plusieurs reprises des témoignages de profonde estime. Il serait inutile d'entrer dans les détails. Un mot que l'on rapporte de lui suffit à montrer son caractère d'apôtre et d'homme épris de la justice. A quelqu'un qui invoquait le fait accompli contre le règlement d'une question où les droits des fidèles avaient été lésés, et où l'on prétendait qu'il était trop tard pour revenir sur une décision rendue, et il répondait avec feu : “ Messieurs, il n'est jamais trop tard pour réparer l'injustice ! ”

PAS SI VITE!

La *Sacred Heart Review*, de Boston, citée par la *Catholic Fortnightly Review*, jette un peu d'eau froide sur l'enthousiasme avec lequel certains organes catholiques des Etats-Unis parlent des grands exemples de foi dénichés, à tout hasard, parmi les acteurs ou les grands financiers américains. Le journal de Boston, après avoir jeté un peu de lumière sur les plus notoires de ces “ vertus ” mondaines, ajoute :

“ Nous craignons, cependant, que les pauvres pécheresses de la scène ne soient pas pires que certains de nos millionnaires catholiques qui arrachent une grosse fortune de la poche de l'ouvrier pauvre et ensuite construisent des églises et dotent des collèges. Nous ne devrions pas louer des hommes comme Ryan, Schwab et Kerens et leurs pareils. Ne savons-nous pas que circulent d'étranges histoires sur la façon dont ils ont accumulé une partie de leur fortune ? Nous louons nos grands politiques, aussi, et nous savons que certains d'entre eux sont notoirement pourris. Les actrices, malheureusement, ne sont pas seules. Nous avons une foule de gens de talent qui professent l'Ancienne Foi, mais plusieurs d'entre eux semblent croire qu'il suffit de professer la foi pour sauver leurs âmes.”

UNE GROSSE PARTIE

Sous ce titre le *Nationaliste* de Montréal, 24 octobre 1909, publiait la note suffisamment significative que voici :

“ Il est évident, d'après tout ce qui en a transpiré, qu'il se joue une grosse partie autour du concile de Québec sur le terrain national. Nos compatriotes irlandais, qui forment un quart de la population catholique du Canada, ne sont pas satisfaits d'avoir dix évêques sur vingt-trois. Ils en voudraient au moins treize sur vingt-cinq, après la création de deux ou trois nouveaux diocèses dans l'Ouest. Les catholiques de langue anglaise, au Canada, sont plus dispersés que ceux de langue française. Il y aurait peut-

être lieu aussi d'examiner si le rôle brillant qu'ils ont joué dans l'évangélisation des pays de l'Ouest (où ils n'ont pas fourni un seul missionnaire) ne leur donne pas droit à une considération particulière dans ces régions. Avec des titres comme ceux-là, pourquoi se ravalent-ils à des manœuvres de basse politicierie telles que la dernière interview de l'abbé Burke au *Star* de Montréal. L'abbé Burke est à l'heure présente la grosse tête de la pensée irlandaise dans l'Eglise Canadienne. Dans les circonstances, l'éloge qu'il fait du légat papal, Mgr Sbarette—"born leader"; "*knows the business of legislation better than anybody else*"; "*a genius and versatility far beyond the ordinary leader*"; "*will ornament any position*"; "*primus inter pares*";—est d'une inconvenance dont il est probablement le seul à ne pas se rendre compte. On a prétendu que Mgr Sbarette était un instrument entre les mains des catholiques irlandais et des politiciens soi-disant libéraux. Nous ne le croyons pas. Le légat papal, quel que soit son désir de rendre justice à tous, doit voir clair dans les procédés charlatanesques dont on se sert pour essayer de le circonvenir."

Il ne faut pas trop prendre au sérieux le bruit fait autour du Concile par le Dr. Burke. Pour notre part, nous estimons que le moyen le plus sûr est encore de juger un homme à ses procédés. L'abbé Burke a du moins, sur ses compatriotes du "*Searchlight*" et du "*Mémoire de père inconnu*" l'avantage de s'agiter au grand jour, et s'il se montre malhabile à manier l'encensoir ou trop prodigue de son encens, il ne fait en somme que maintenir les traditions "d'enfant terrible" qui l'ont distingué pendant qu'il appartenait au diocèse de Charlottetown.

On dit, et il ne le désavoue pas, qu'un de ses ancêtres est passé en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. Il y a déjà quelque temps de cela, mais il n'en faut peut-être pas davantage pour expliquer cet atavisme remuant qui lui fait toujours voir à une époque comme la nôtre, et à travers quelques siècles d'évolution nationale, de grands royaumes à conquérir et de grands peuples à "reciviliser." Superbe et amusante inconscience !

LEON KEMNER.

Les ennuis et les surprises de Baptiste

La scène se passe en septembre 1912.

(*Baptiste, arrivé de la veille d'un voyage de trois ans, rencontre Jean, son ami et ancien voisin, en face de la fontaine du parlement de Québec.*)

BAPTISTE.—Bonjour, Jean! Mais, qu'est-ce que tu as à me regarder avec des yeux ronds comme ceux d'un hibou? Tu ne me reconnais pas?

JEAN.—Si, si, je te reconnais, bien que tu sois bigrement changé et décrépit, mon vieux. D'où viens-tu? qu'as-tu fait depuis ta fuite de Québec?

BAPTISTE.—C'est toute une histoire que tu me demandes là. D'abord, laisse-moi t'admirer. Tu crèves de santé et t'as pris une tournure de bourgeois cossu. Quel bedon, mon vieux! Eh bien, tu en as un air réjoui et heureux, toi!

JEAN.—Ça va pas mal. Compte sur moi, je me prolonge, les affaires sont bonnes. Et toi.

BAPTISTE.—Moi! Pas réussi. Deveine dégoutante et persistante. Tout ce que je touche tourne en popote. Aussi quel gogo je suis. Tout mon argent bouloté mon petit, et encore pas par moi. Tiens, tu veux mon histoire, la voici.

JEAN.—Tu sais, mon vieux, si ça t'ennuie, n'en parlons pas.

BAPTISTE.—Mais non. J'ai été trop bête, je mérite d'être connu. Ouvre tes deux oreilles, c'est gratuit :

Tu te rappelles sans doute ce *boum* qu'il y eut ici sur la propriété en 1909. Chacun avait son *parc* ou sa *land Co.* et l'annonçait à coup d'omnibus et d'auto. J'ai acheté dans un but de spéculation des lots à bâtir, sur la butte, dans les compagnies Soncalm, Kerbec, Montvalier, etc. J'ai acquis un tas de lots dans différentes villes à naître qui devaient sortir de terre comme des champignons, en une nuit. Les journaux ne parlaient que de cela. Comte-Robert, Lagonflée, Villelunaire devaient remiser Chicago et New-York à l'arrière plan. Vas-y voir, pas plus de ville que sur la main. Le grand chemin de fer qui devait créer ces villes passe bien par là, mais c'est tout juste si ces prétendus futurs centres sont des *flag stations* aujourd'hui et c'est là que sont mes lots, mon petit, c'est...

JEAN.—Oui, c'est comme si tu avais des lots à bâtir dans la Plaine de la Misère à Lorette?

BAPTISTE.—Un peu moins que ça encore.

JEAN.—Tu n'as qu'une chose à faire : vends, oui, vends au rabais.

BAPTISTE.—Tu crois que c'est facile. Pas d'acheteurs, mon vieux. Les veux-tu? Je vais te les vendre, mes lots. Je vais tout te vendre ça en bloc? Me donnes-tu 25 cents dans la piastre?

JEAN.—Non.

BAPTISTE.—Tu trouves ça trop cher... 10 cents? J'en ai pour \$10,000.00.

JEAN.—Merci, j'aime mieux n'y pas toucher. Je n'ai pas changé d'opinion. Tu te rappelles, avant ton départ, je te conseillais d'acheter à Limoilou. Tu ne trouvais pas la place *aristo*. La ville de Québec, disais-tu, est née ville de côtes et ville de côtes elle restera. Pourtant c'était bien facile de prévoir que Québec aurait besoin de Limoilou pour s'agrandir.

BAPTISTE.—Oui, je me rappelle encore ton boniment : "Limoilou située " dans la plaine, sur le bord du fleuve, à proximité de la navigation océa-

“ nique, un endroit idéal, pour l'établissement des termini, des chemins de fer. . . .

JEAN.—Blague moi, tant que tu voudras. Je vais t'ouvrir les yeux tout à l'heure. Tu tiens toujours à tes côtes pour les aristos.

BAPTISTE.—Enfin, j'ai eu tort puisque mon argent est placé à fonds perdu. Mais prouves donc que tu as eu raison, toi.

JEAN.—Bien. Ecoute, mon vieux : Québec, il y a trois ans, en s'annexant Limoilou, a triplé l'étendue de son territoire. D'hui à longtemp il n'y aura pas de question d'annexion. Les élections de février 1910 ont changé complètement les allures de la ville-tortue.

BAPTISTE.—Une tortue ça bouge un peu, pas vite si tu veux, mais enfin, ça bouge.

JEAN.—Depuis quand es-tu de retour ?

BAPTISTE.—J'arrive à l'instant par l'Intercolonial, deux heures en retard. Je suis venu voir quelqu'un, au parlement. Comme il ne sera pas à son bureau avant midi, il me reste une heure et demie à attendre.

JEAN.—Bon. Tu as du temps. Nous allons grimper sur la tour du parlement, et je vais te prouver qui de nous deux avait raison, toi pour tes buttes et moi pour ma plaine. Viens.

BAPTISTE.—Ça me connaît. J'ai hissé 50 fois le drapeau sur cette tour pour mon oncle le policeman. *(Ils entrent au parlement, montent au troisième étage, et s'assoient sur un banc au pied de l'escalier spiral.)*

JEAN.—Reposons-nous un peu avant d'entreprendre cet escalier. De plus, ça me permettra de te mettre au courant de ce qui s'est passé depuis ton départ en août 1909, je crois ?

BAPTISTE.—Je suis parti le 8 octobre de Québec, le lendemain de mes achats de lots à bâtir sur la butte.

JEAN.—Le maire actuel de Québec a révolutionné la ville, c'est le cas de le dire. Aux élections municipales de février 1910, par un programme des plus progressistes, d'ailleurs tu vas en juger puisque je vais t'en donner les grandes lignes, il a tout balayé.

Au lendemain des élections, tout le monde, comme c'est la coutume, était sceptique, l'on se disait: tout ça ce sont des promesses d'élections, et patati et patata ; mais non, le changement a été radical. Par exemple, n'as-tu pas remarqué que nos rues sont propres et moins encombrées par les poteaux de télégraphe.

BAPTISTE.—Si, si, je l'ai remarqué ! C'est la première chose qui m'a frappé. Quand je pense aux rues de 1909 qui étaient recouvertes d'une boue de trois pouces d'épaisseur mélangée de crottin de cheval. Des rues ni faites ni à refaire, la moindre averse vous gratifiait de flaques d'eau stagnantes, pas de niveau pour l'écoulement. Fallait compter sur le soleil pour l'évaporation. Ensuite, la poussière, la hideuse poussière que le moindre tourbillon de vent vous faisait respirer, aveuglé par le crottin de cheval, quelle saleté ! Quand j'y pense. Et dire que les pompiers passaient leur temps à jouer aux anneaux et aux dames au lieu d'arroser et de nettoyer les rues !

JEAN.—Il ne faut pas trop les blâmer, ces pauvres diables de pompiers. Ils étaient si maigrement payés dans ce temps-là. Aujourd'hui, tout est changé. La nuit, les rues sont arrosées, noyées par l'eau et chaque matin on trouve une ville fraîche et propre. Il y a des escouades de balayeurs un peu partout. Certaines rues sont enduites d'huile et nous ne trouvons plus, après de fortes averses ces amas de sable et de pierre concassée au pied de chaque côte.

Une autre amélioration. C'est l'établissement d'un trottoir roulant pour les lourds camions de charbon, de pierre, de matériaux, etc. Tu verras cela. Ce trottoir roulant se trouve de la rue St-Thomas, à la Basse-Ville, à la rue Hamel à la Haute-Ville.

BAPTISTE.—Mais qui a payé pour l'établissement de ce trottoir, et qui paie pour son fonctionnement et son entretien ?

JEAN.—Pardi, c'est la ville qui a déboursé. Elle a même un surplus sur cet item et ce sont ceux qui s'en servent qui paient ce surplus.

BAPTISTE.—Les charretiers ? Il y a dû y avoir une belle *roussetance* parmi les chevaliers du fouet ?

JEAN.—Ah, oui, par exemple, au commencement, mais aujourd'hui tout le monde y trouve son compte. Les charretiers font trois ou quatre voyages de plus par jour et tiennent leurs bêtes en meilleure condition. Ainsi, il y a gain pour eux et pour la ville.

BAPTISTE.—Et la disparition des poteaux ?

JEAN.—Très court ce changement. La ville a municipalisé les poteaux. Elle a fait faire des structures métalliques, tout comme à Bordeaux, en France. C'est même artistique. A certains endroits tu remarqueras ces ornements métalliques fixés aux murs des maisons, et les compagnies sont obligées de faire l'installation de leurs fils, moyennant finance, sur les poteaux municipaux, voilà. Et de ce côté encore, il y a un gain considérable et pour la ville et pour les compagnies.

BAPTISTE.—Naturellement, puisque les compagnies n'ont plus, pour la pose d'un ou deux fils, à ériger de ces énormes poteaux difformes qui devaient coûter cher, tout de même.

J'ai toujours devant les yeux ces rues des Remparts : Hébert, Couillard, St-Flavien, Ferland, Ste-Famille, (la rue du Boss-Dionne) avec des trottoirs de dix-huit pouces de largeur et ces poteaux qui vous obligeaient à fermer vos parapluies, les gargouilles qui vous inondaient au passage. . . .

JEAN.—Finis ces désagréments, mon vieux. Un règlement municipal oblige les propriétaires de maisons à conduire les eaux pluviales dans la rue par des dalles qui passent en-dessous des trottoirs.

BAPTISTE.—Enfin, vous êtes tombés sur un maire qui a du bon sens ?

JEAN.—Je le crois. Le mode de perception des taxes est aussi changé, abolition des taxes personnelles. C'est la valeur immobilière et non pas la valeur locative qui est taxée, aujourd'hui. Quand l'on songe qu'avec le vieux système la rue St-Olivier versait plus à la ville que la rue St-Louis et la Grande-Allée.

BAPTISTE.—Je ne saisis pas bien le changement.

JEAN.—Voici : Compare une maison en bois lambrissée en briques, 40 pieds de largeur, 3 étages, 4 logements de 6 petites pièces chacun, coût \$4,000 et rapportant \$500 de loyer par an à son propriétaire, avec une maison de la Grande-Allée, construite au coût de \$25,000 sur un terrain de 80 pieds de front et dont le loyer est évalué par le propriétaire qui l'habite, à \$400, et tu trouveras qu'en 1909, la maison de la rue St-Olivier versait plus de taxe à la ville que celle de la Grande-Allée. *Etait-ce juste, ça.*

BAPTISTE.—C'était le système des gros qui vivent aux dépens des petits.

JEAN.—La ville a aussi diminué les licences d'épiciers. Résultat : plus de sales trous au coin de chaque rue. Tu verras de vastes et propres "marchés". Les épiciers se sont réunis. Ils ont 75% de dépenses en moins, soit pour chaque loyer de boutique, entretien de chevaux et voitures, moins de pertes de toutes sortes, l'alimentation est de meilleur choix. Conséquence, nous payons 50% moins cher et ils ont un bénéfice de 25% en plus.

BAPTISTE.—C'est clair comme de l'eau de roche. C'est le vieux système qui était défectueux. Mais comment le programme de ton maire a-t-il vu de jour ?

JEAN.—L'idée a été lancée dans un article de journal ; les citoyens de Québec ont choisi leur homme et dans l'espace de trois mois ont culbuté la vieille machine. Ça n'a pas pris plus de temps que cela.

BAPTISTE.—Allons, es-tu assez reposé pour entreprendre l'ascension de la tour ?

JEAN.—Oui. Tu sais, prends ton temps. J'ai un poids à porter qui me commande le respect de mes jambe. (*Ils montent l'escalier en tire-bouchon.*)

JEAN.—Oui. Le gouvernement devrait bien faire installer un ascenseur ici. Ça n'a pas de bon sens.

BAPTISTE (*accoudé sur la balustrade du dôme*). Il n'y a pas à dire c'est beau ici. C'est malheureux que nous n'ayons pas de lunettes d'approche ?

JEAN.—T'inquiète pas, mon vieux, la mienne ne me quitte jamais. Tu peux d'abord voir que Québec n'a pas changé d'un iota, mais où il faut regarder c'est à Limoilou, du côté de la Canardière. Tiens, prends ma lorgnette.

BAPTISTE (*la lorgnette aux yeux et sondant les alentours*). Québec est est toujours le même. Toutefois, il semble qu'il manque quelque chose du côté de la Pointe à Carcy ?

JEAN.—Ah, oui. C'est l'élévateur du Grand Nord qui a été détruit par un incendie le 16 octobre, 1909. Un incendie terrible qui a détruit la bâtisse de la douane, l'entrepôt frigorifique, etc., etc. Heureusement que le vent soufflait de l'ouest ce soir-là, car, si nous avions eu du vent d'est, toute la Basse-Ville y passait. Mais ce désastre a eu un bon effet les élévateurs à grain ont été transportés ailleurs sur la falaise de Sillery. Le système Lefebvre a été adopté.

BAPTISTE.—J'ai vu ça par les journaux. On en dit beaucoup de bien.

JEAN.—Je te crois, ça marche à merveille. Plus de machineries, ni d'équipe d'hommes. Tout fonctionne seul. Imagine-toi un réservoir de grain, au lieu d'eau, et muni d'une conduite au-dessous. Tu ouvres une trappe, le grain s'engouffre dans la conduite et comme le réservoir se trouve à deux cents pieds au-dessus du niveau de l'eau le grain arrive au bateau avec une très forte pression, ce qui permet sa distribution dans tous les compartiments du bateau sans l'aide de manœuvres. Le jet est tellement considérable que l'on peut constater à vue d'œil, sous la charge qu'il reçoit, l'enfoncement du bateau dans l'eau. Avec ce système, pas de grève possible, tu comprends ?

BAPTISTE.—Oui, oui, j'en ai lu une explication. Je crois qu'ils veulent, à Montréal, adopter ce système ?

JEAN.—Je ne crois pas la chose possible, avec leur rive à affleurement de l'eau

BAPTISTE.—Dis-donc. Qu'est-ce que je vois du côté de Limoilou, à l'est de l'église, justement dans la direction de la Canardière. Une immense bâtisse. La plus grande des cheminées. Bon sang ! que c'est grand !

JEAN.—Ce sont les usines du Grand Nord.

BAPTISTE.—Pour des usines, ça c'est des usines. Combien emploient-ils d'ouvriers ;

JEAN.—2,500, d'habitude.

BAPTISTE.—Et l'autre bâtisse, avec ses deux dômes, encore plus à l'est.

JEAN.—Ce sont les usines de l'électrique. Les chemins de fer électriques de Québec, de Lévis et des alentours de Québec, se sont amalgamés. Les boutiques de réparation de Ste-Anne de Beaupré ont été fermées, et tout se fait là maintenant. Ils emploient 800 hommes.

BAPTISTE.—Tiens une cale sèche ?

JEAN.—Oui et une grande, comme tu vois. Elle peut recevoir le plus grand navire du monde.

BAPTISTE.—Est-ce qu'elle sert souvent.

JEAN.—Bah ! Elle est à peine terminée, mais je ne crois pas qu'elle serve souvent, le fleuve n'est pas dangereux jusqu'à Québec. Celle de Montréal est beaucoup plus employée.

BAPTISTE.—Ah, oui. Les bateaux avariés font queue à Montréal.

Quel est cet amas de cottages et de verdure en arrière de la cale sèche. Quelle belle disposition de rues, onse croirait dans un quartier chic de Boston.

JEAN.—C'est Maufils. Il y a trois ans, il n'y avait pas une maison là, mais depuis la construction des usines et surtout la beauté du site ont fait le quartier que tu as devant les yeux. Maufils a été peuplé surtout par des gens de Québec. Il s'est fait de bien belles spéculations, là. Les propriétaires étaient très faciles. C'est là que j'ai arrondi mon petit pécule.

BAPTISTE.—Mais où loge donc toute cette population ouvrière ?

JEAN.—À l'ouest de l'église de Limoilou Tu vois cette agglomération de petites maisons. Ils habitent tous là, tassés, serrés comme des sardines en boîte.

BAPTISTE.—C'est bien toujours la même chose partout. Ce sont eux qui devraient avoir le plus d'air pur à respirer pour compenser les heures passées dans cet atmosphère poussiéreux et repoussant qui sent l'huile surchauffée. Et voilà. Je ne vois pas seulement un arbre, pas un parc public, grand comme ma main de ce côté. Tandis que du côté de Mauvils, tu ne vois que verdure, maisons isolées, et de très grands espaces vacants de chaque côté.

JEAN.—C'est que d'un côté de Mauvils, il y a la propriété privée des Frères de la Doctrine Chrétienne. Tu vois leur juniorat. Cette superbe bâtisse au toit vert et blanc. De l'autre côté, c'est Maizerets, une propriété qui fut donnée au Séminaire de Québec, à condition que la terre restât intacte pendant nombre d'années.

BAPTISTE.—Mais comment se fait-il qu'il y ait une aussi forte population de l'autre côté, avec votre système de chemins à barrières.

JEAN.—La barrière a été abolie et voyons, Baptiste, ouvre les yeux et regarde à l'endroit où était le pont du chemin de fer sur la rivière St-Charles. Ne vois-tu pas qu'il a été remplacé par un pont pour chemins de fer, voitures et piétons.

BAPTISTE.—Ah, je vois. C'est un très beau pont. Tiens ! je n'avais pas remarqué. Il y a une belle avenue qui longe le côté nord du chemin de fer de Ste-Anne.

JEAN.—C'est la rue commerciale elle va du pont jusqu'au village de Montmorency en suivant le chemin de fer.

BAPTISTE.—Que de changements, tout de même. Et c'est ton maire qui a fait tout cela.

JEAN.—N'exagérons pas. Fallait commencer. Et une fois parti ça a marché rondement.

BAPTISTE.—Je dois redescendre, midi moins dix. Où restes-tu Jean ?

JEAN.—Je reste à Mauvils. Tu viendras nous voir. Je te ménage une surprise. Et toi que fais-tu et que viens-tu faire ici ?

BAPTISTE.—Je vais te dire. Tu te rappelles que j'ai marié une fille de Varennes. Elle est bien apparentée et sa famille a de l'influence je les ai toutes, nos influences, dans ma poche, et j'ai une entrevue avec le ministre de par chez nous à midi. Je veux me faire nommer employé du gouvernement.

JEAN.—Employé du gouvernement !!! Pauvre Baptiste, c'est triste la vie, hein ?

Pierre Mauvils

Révoltée

PAR

GASPARD DE WEEDE

I

Le valet de pied referma la portière de l'auto électrique, et, debout, silencieux, il attendit les ordres. Elle, dans la voiture, de ses belles mains, nues encore et chargées de bagues, elle feuilletait machinalement l'agenda bourré de notes où étaient consignées, pêle-mêle, toutes les corvées de sa journée mondaine. Sur le fond sombre du coupé, son profil fier et fin se détachait avec une netteté de médaille, et entre les reflets du grand chapeau de feutre brun et de l'étole de zibeline, les blondeurs chatoyantes de sa chevelure se nuançaient de cuivre et d'or.

C'était une de ces vingt ou trente divinités qu'on est convenu d'appeler " les plus jolies femmes de Paris " parce qu'elles en sont les plus titrées et les plus élégantes, les plus enviées et les plus riches, celles dont les noms aristocratiques figurent en vedette dans les comptes rendus des journaux mondains, au lendemain des fêtes et des " premières " sensationnelles, ou des grandes réunions sportives de la saison. Mais toute royauté se paie. Et par le temps qui court, un sceptre, fût-il celui de la mode, est parfois bien lourd à porter. Que d'affaires importantes devaient préoccuper cette jeune femme hésitante, perdue dans ses écritures, ne sachant par où commencer ses " courses indispensables " !

Le valet de pied ne bougeait pas. Le mécanicien, la main sur son volant, s'était tourné à demi et sournoisement, par la glace, il guettait la décision de Madame. A la fin, prenant une résolution soudaine, elle referma brusquement l'agenda, et décrêta, d'une voix claire et calme :

— A l'Epatant !

Puis elle poussa un profond soupir comme si, par ces quatre syllabes, elle se fût délivrée d'un grand poids. Elle prit ses

gants, qui étaient restés dans son manchon, et les entra minutieusement, sans les regarder, les yeux fixés obstinément devant elle, sur le dos de ses deux hommes.

L'auto, très doucement, sortait de la voûte de l'hôtel, tournait dans l'avenue d'Antin et, accélérant sa vitesse, gagnait les Champs-Élysées pour se rendre, par la place de la Concorde, à la rue Boissy-d'Anglas.

Mais ce court et si rapide trajet suffit à la comtesse de la Saulaye pour revivre toute son existence morne et vide, depuis sa petite enfance jusqu'à l'heure présente qui l'emportait à cette exposition banale. Orpheline au berceau, élevée dans un couvent de province, mariée, inconsciente encore, à un viveur abominable, par un vieux tuteur qui voulait se débarrasser d'elle, jamais elle n'avait connu le bonheur. Beaucoup de femmes l'enviaient ; vraiment, elle se demandait pourquoi ! Sa grâce et sa jeunesse ne lui avaient pas valu le bonheur. Abandonnée par son mari à peine au retour de son voyage de noces, elle ne s'était pas consolée ni distraite, comme tant d'autres, en de vulgaires amusements. Trop pudique et hautaine pour laisser deviner aux profanes la plaie béante et saignante de son cœur, elle avait su cacher sa douleur sous le masque immuable de la plus suprême indifférence ; au prix de quelles peines secrètes, nul ne pouvait le savoir.

Elle affectait de se montrer partout. On la voyait aux courses d'Auteuil, de Chantilly et de Longchamp, au polo de Boulogne, au tennis de Puteaux. Elle assistait aux vendredis de l'Opéra, aux mardis des Français. Pas de vente marquante sans sa présence, ni de concert de charité sans son précieux concours. Elle était prise, et bien prise, dans l'engrenage fatal de la vie à outrance. Elle passait consciencieusement d'une réjouissance à l'autre, changeant de toilette ainsi qu'il convient à chaque divertissement nouveau, promenant, au milieu de la foule oisive et veule de ses pareils, sa grâce dédaigneuse qu'on prenait pour une pose et qui était seulement l'expression d'un effroyable ennui.

L'auto venait de s'arrêter à la porte du cercle.

Mme de la Saulaye rajusta sa voilette, rassembla ses fourrures, traversa vite le trottoir boueux, et s'engouffra sous la voûte, où des groupes d'hommes, qui causaient, se retournèrent pour la saluer au passage. Le grand laquais en culotte courte, sa main gantée de blanc, sur le bec-de-cane de la porte vitrée, lui ouvrit le sanctuaire de son geste monotone et las. Elle monta l'escalier lentement, parmi les habitués recueillis et

moroses qui venaient là, machinalement, pour accomplir un rite obligatoire de leur culte, le seul à leur usage, le culte de ce dieu insatiable qu'on appelle *le Monde*.

Mais, quand elle fut arrivée à l'entrée du principal salon, Mme de la Saulaye s'arrêta un peu et regarda autour d'elle, cherchant des yeux celui qu'elle savait trouver là, le vicomte René de Frécourt son frère. Il tournait le dos, paraissant absorbé par la contemplation des peintures posées sur la cimaise. Sa sœur l'examina un moment, car il venait de faire une très longue absence et depuis trois jours qu'il était débarqué à Paris, à peine l'avait-elle entrevu au milieu du tumulte de leurs nombreuses réunions de famille. Lui, sans se douter de l'attention de sa cadette, continuait placidement sa promenade insoucieuse.

Il était très grand, large d'épaules, splendidement bâti. Sous sa tenue de clubman impeccable, et si correctement portée, nul n'aurait soupçonné le spahi arrivé la veille des profondeurs de l'Afrique, le solitaire qui venait de passer sept années consécutives en plein désert de sable, dans la seule compagnie de ses troupiers et de ses chevaux, quand ce n'était pas des Touaregs. S'il était revenu momentanément au centre de la civilisation, c'est qu'une balle marocaine lui avait traversé la cuisse—en tuant son cheval sous lui—et s'il portait une canne, contrairement à l'usage du boulevard, c'était pour s'y appuyer en marchant.

Cette particularité seule eût suffi à le faire remarquer dans une foule ; mais combien l'expression de sa physionomie le différençait des tristes hommes qui le coudoyaient inconsciemment ! Sa virile beauté, au milieu de ces fantoches, ressortait toute à son avantage. En son masque énergique, ciselé, semblait-il, dans le bronze florentin dont il rappelait les teintes chaudes, l'arc très pur de sa bouche apparaissait net et ferme sous la moustache rousse hardiment retroussée, tandis que ses yeux bleus, très pâles et très doux, noyés de vague, gardaient un reflet lointain des espaces infinis.

Ses yeux, tout à coup, rencontrèrent les yeux admiratifs de la comtesse de la Saulaye. Frécourt sourit.

— J'espère que tu ne m'as pas cherché, Madeleine ? J'ai tellement perdu l'habitude des foules, que je n'aurais pas été capable de te retrouver ici moi-même.

— J'arrive seulement, répondit-elle.

Lui, poursuivant à haute voix le cours des pensées qu'venaient de l'occuper un quart d'heure :

— Quel abîme, observa-t-il, entre cette peinture actuelle et celle que j'avais laissée florissante au moment de mon départ ! Je me souvenais encore, en arrivant ici, des ardentes colorations de Henner, des fonds ténébreux à la Bonnat, sur lesquels les chairs se détachaient avec des tons d'ivoire. Mais je ne vois que des nuances fades et molles autour de moi, des roses et des verts déteints de fleurs fanées perdus dans des nuages de blancs écœurants. Regarde un peu tous ces portraits de petites dames ! Il y en a de bien gentilles, mais ces portraits-là me font l'effet de dessus de boîtes de bonbons agrandis !

Mme de la Saulaye répondit, amusée :

— Tu n'es vraiment pas esthétique, mon pauvre frère ! Ne comprends-tu donc pas que cet art nouveau est une réminiscence voulue de Boucher et de Greuze ? Tout au XVIII^e siècle, mon cher ! Ne sens-tu pas que, dans un salon comme le mien, par exemple, pur style Petit Trianon, une toile de Henner ou de Bonnat, pour citer tes auteurs, détonnerait étrangement ?

— Sans doute, répondit Frécourt, tu as raison. Mais, reprit-il au bout d'un instant de silence, toi, Madeleine, apprécies-tu tant que cela le XVIII^e siècle, son art, sa littérature, ses mœurs ? Dis, l'aimes-tu ?

Accoudée sur la main courante de cuivre, devant une pauvreté que ne regardait personne, la jeune femme haussa les épaules et laissa échapper un soupir involontaire :

— Est-ce que je sais ce que j'aime ? répliqua-t-elle.

Son frère l'enveloppa d'un regard de très tendre pitié :

— Pauvre Madeleine !

Mme de la Saulaye se redressa brusquement, détournant la tête, une rougeur ardente envahissant son visage. On ne la plaignait jamais ; et, d'ailleurs, elle n'eût pas supporté d'être plainte par des indifférents. Mais cette affectueuse compassion de l'ami le plus sûr qu'elle eût au monde venait de la frapper en plein cœur.

Refoulant des larmes insupportables, elle affectait d'examiner les œuvres des exposants. Frécourt, gentiment, pour la distraire, continuait de parler peinture, de plaisanter sur quelques types ridicules de modèles ; sa sœur n'entendait rien, ne répondait rien.

Quelqu'un s'approcha de la comtesse de la Saulaye pour la saluer, un vieux beau, bientôt suivi de deux ou trois jeunes gens. René n'attendit pas les présentations, et se perdit dans les groupes.

— Qu'est-ce donc ce Monsieur ? demandèrent les arrivants.

— Mon frère.

— Quoi ! le spahi soudanais, le héros blessé du Maroc ! Ah ! vraiment ! Très curieux !

Et l'on parla d'autre chose.

Puis ce fut une troupe de belles dames, merveilleusement habillées, qui s'emparèrent de la comtesse.

— Ah ! vous voilà, très chère !

— Que faites-vous, tantôt ?

— Venez donc prendre le thé avec nous, rue de Rivoli !

Elle répondait, énervée :

— Non, non, je n'ai pas le temps ; accablée de besogne aujourd'hui, mes pauvres chères ! Impossible !

— Oh ! quel dommage !

Elle ne voyait plus son frère. Elle regarda sa montre, s'exclama sur l'heure.

— Il faut que je me sauve. Adieu !

Elle redescendit l'escalier rapidement, mécontente d'elle-même et des autres, s'en prenant à Frécourt de sa déconvenue, comme s'il pouvait empêcher ses familiers de la rejoindre.

“ Pourquoy m'a-t-il quittée ainsi ? ” songeait-elle.

Mais René se retrouva juste à point pour la mettre en voiture.

— Ne me tiens pas rigueur de t'avoir abandonnée, lui dit-il. Les gêneurs m'assomment. Et puis, je me fais trop l'effet d'un être tombé de la lune au milieu de tous ces gens-là !

Déjà installée dans le coupé, Madeleine tendit la main à son frère.

Il demanda :

— Quand nous reverrons-nous, petite sœur, pour réparer le temps gâché aujourd'hui ?

— Viens déjeuner demain avec moi, midi et demi, répondit-elle. Je n'ai jamais personne, le matin. C'est un principe. Nous serons tranquilles.

— Merci, Madeleine, répliqua-t-il joyeusement. A demain donc !

Il salua. Elle se rejeta au fond de la voiture. L'auto démarra, se perdit dans l'enchevêtrement des véhicules qui encombraient la rue Saint-Honoré.

Mme de la Saulaye allait à ses “ affaires ”, chez son couturier, chez son bottier, chez sa modiste. Elle multipliait ses courses. Mais, chose étrange ! elle supprimait toutes ses visites, comme s'il lui eût paru odieux, ce jour-là, d'échanger avec ses semblables de banales politesses courantes, comme si elle eût voulu garder précieusement dans son oreille l'écho de la voix chaude de son frère.

II

Ayant vu disparaître l'auto de Mme de la Saulaye, René de Frécourt demeura une seconde immobile sur le trottoir de la rue Boissy-d'Anglas. Il avait rendez-vous chez Barra, à Maisons-Laffitte, pour un cheval, et la question chevaux le passionnait toujours. Mais il n'hésita pas longtemps. Il héla un fiacre, se fit conduire au bureau de poste le plus proche, et envoya un télégramme à l'entraîneur : "Impossible aujourd'hui ; partie remise à demain."

Puis, remontant dans son fiacre, il donna au cocher l'adresse d'une vieille demeure, au fin fond du faubourg Saint-Germain, l'adresse de la baronne douairière de Bloval, sa tante et la tante de Madeleine à la fois, car il n'était que le demi-frère de Mme de la Saulaye.

M. de Frécourt, le père, alors capitaine de cuirassiers, avait épousé une Bloval, dont il avait eu d'abord une fille, plus tard un fils, René. Ce dernier était encore en bas âge, lorsque le commandant de Frécourt avait été tué d'une chute de cheval à la manœuvre. Sa veuve, jeune et jolie femme, d'une santé délicate et d'un caractère faible, après un grand déploiement de désespoir, d'ailleurs sincère, et un deuil fort dignement porté, avait fini par se remarier avec un collègue et le meilleur camarade de son premier époux, le commandant de Saint-Gratien, aussi bien né, et beaucoup plus riche que le commandant de Frécourt. Elle n'avait pas gagné au change. Si Frécourt semblait un preux des anciens temps, Saint-Gratien n'était pas un vrai soldat, c'était un officier de parade, uniquement préoccupé de la coupe de sa tenue et de la marque de ses bottes. Il n'était pas méchant, mais d'une futilité déplorable chez un homme.

De ce mariage était née une fille, Madeleine, depuis comtesse de la Saulaye. La petite de Frécourt, Anne, avait une dizaine d'année alors. Fort avisée pour son âge et d'une intelligence au-dessus de la moyenne, elle avait vu avec un secret déplaisir le remariage de sa mère, et ne s'était jamais accoutumée à M. de Saint-Gratien. Six semaines après la naissance de Madeleine, sa mère mourait de langueur. Anne prit aussitôt sa petite sœur en grippe, la rendant inconsciemment responsable du nouveau malheur qui achevait de bouleverser sa jeune vie. René, au contraire, âgé de cinq ans à peine au moment de la mort de leur mère, et déjà chevaleresque à sa façon, se prenait

d'une pitié attendrie pour cette pauvre petite créature qui ne connaîtrait jamais les caresses maternelles.

Et, après tant d'années écoulées, ces deux sentiments instinctifs étaient demeurés intacts chez le frère et chez la sœur de Mme de la Saulaye.

La vie, du reste, avait de bonne heure séparé ces enfants. La vieille douairière de Frécourt, la grand'mère, s'était chargée des orphelins de son fils, mettant Anne au Sacré-Cœur, et René chez les Pères Jésuites à Nancy, tandis que le commandant de Saint-Gratien, bientôt emporté à son tour, laissait Madeleine à la garde de son frère aîné, un vieux garçon infirme, égoïste et maniaque.

René sortit de Saumur au moment où ce digne personnage accordait la main et la dot de sa pupille au comte de la Saulaye, son parent, être sans foi ni loi. La Saulaye déplaisait souverainement à René qui eût souhaité, pour sa jeune sœur, l'un ou l'autre de ses chers compagnons d'armes. Malheureusement pour Madeleine, René n'avait pas voix au chapitre.

Anne était mariée depuis quelque temps déjà. Sa grande beauté, à défaut d'une grande fortune, lui avait fait trouver un parti des plus brillants dans un Béarnais, ancien diplomate, que le goût des arts avait fixé à Paris, le duc de Miramar. Anne était restée, dans sa vie nouvelle, ce qu'elle avait été au couvent de Lorraine et dans le modeste manoir familial, très sérieuse et très simple, mais un peu bien austère pour les autres à force de l'être pour elle-même.

Si René, du moins, avait pu lui confier Madeleine ! Mais il sentait bien que ses deux sœurs ne " s'accrocheraient " jamais.

Il avait horreur de Paris. Comme son rang de sortie de l'école lui permettait de choisir sa garnison, il avait demandé l'Est, pour tenir compagnie, de son mieux, à sa vieille grand-mère jusqu'à la fin. Mais, quand l'aïeule fut descendue dans le caveau de ses ancêtres, Frécourt, aussitôt, se fit envoyer en Afrique. C'était son rêve depuis longtemps. Il y avait en lui l'étoffe d'un croisé du moyen âge.

Il voulait poursuivre l'Islam jusqu'au fond du désert, faire reculer le Croissant devant son épée chrétienne. Le spahi, à ses yeux, ce n'était que l'éclaireur du Père Blanc. Et il vécut sept années entières de cette vie dure et dangereuse des avant-postes, sans un regret pour les plaisirs de la civilisation européenne, avec seulement une peine au cœur, la situation de sa sœur Madeleine.

Elle n'écrivait pas souvent, et ne disait pas grand'chose dans

ses lettres. Mais Anne tenait René au courant des faits et gestes du comte de la Saulaye : " Il joue un jeu d'enfer — il se grise déplorablement — il fréquente des milieux ignobles — on prétend qu'il a battu sa femme." Chaque lettre annonçait un nouveau malheur.

Enfin la duchesse de Miramar écrivait :

" Cet affreux la Saulaye a disparu de l'horizon, à la suite d'une troupe foraine, assurent les mauvaises langues. Officiellement, il voyage aux Indes."

René s'affola, demanda avec angoisse des nouvelles de Madeleine.

Anne répondit tranquillement :

" Madeleine prend très bien son parti de l'aventure. Elle sort beaucoup. Elle se distrait."

Jamais Frécourt ne put rien tirer d'autre de Mme de Miramar.

Quand il revint, au Maroc, de l'évanouissement causé par sa blessure, et que les médecins-majors lui parlèrent d'un congé en France, indispensable, sa première pensée fut pour Madeleine. Il la reverrait, il la jugerait lui-même. Peut-être pourrait-il lui rendre service ?

Il s'attendait à la trouver chagrine, aigrie. Son extraordinaire assurance l'étonna, l'effraya presque. Anne avait donc raison ? Madeleine n'aurait point de cœur ? Comment ? Pourquoi ? Se laissait-elle entraîner dans ce tourbillon mondain, elle qui avait dû, au contraire, se retirer dans la retraite, partager son temps libre entre Dieu et les pauvres ?

Cela choquait Frécourt. Il voulait en avoir le cœur net. Et, répugnant à interroger davantage Mme de Miramar, il avait songé à cette vieille tante, par laquelle il était bien sûr de savoir l'exacte vérité sur Madeleine de la Saulaye.

Le fiacre cahoteux s'arrêta devant l'antique hôtel de la rue de la Chaise.

Frécourt paya l'automédon, monta l'escalier sombre.

Une petite voix grêle, un peu chevrotante, l'accueillit dans le salon vieillot.

— Ah ! c'est vous, mon neveu ! J'en suis bien aise !

Il s'inclina sur la main tendue, menue, très soignée, et y posa ses lèvres.

— Ma bonne tante, dit-il, j'avais à peine pu échanger quatre paroles avec vous, l'autre jour !

— C'est vrai, mon neveu. Vous étiez fort pressé, ce jour-là ; il m'en souvient. Tant de gens à revoir, après une si longue absence ! Mais j'espère que vous resterez un bon

moment chez moi, aujourd'hui. J'attends cet excellent Perruchot, mon ancien notaire, président de l'œuvre des *Vieillards délaissés*, dont je m'occupe fort. Nous prendrons le chocolat ensemble. Je n'aime point le thé. C'est une boisson énervante et malsaine. Approchez-vous du feu, mon enfant. Ce temps de giboulées est pernicieux pour la santé.

— Je vous remercie, ma tante, répliqua le spahi qui ne put réprimer un léger sourire à l'ombre de sa moustache. Je dois vous avouer que je suis assez peu sensible aux variations atmosphériques.

Mme de Bloval, engloutie dans sa bergère, ses petits pieds chaussés de satin reposant sur un coussin de velours, tisonnait le feu avec beaucoup d'adresse.

— Je vous crois, mon neveu. J'oubliais que vous venez d'un pays sauvage, où, m'a-t-on assuré, l'usage des maisons, et même celui de vêtements serait inconnu ?

René de Frécourt se mit à rire tout à fait.

On vous a un peu exagéré les choses, ma bonne tante !

— Vraiment ? Tant mieux, mon petit !

— Mais, continua le jeune homme, opérant une savante manœuvre pour en arriver à son sujet, mais je n'en éprouve pas moins un singulier sentiment d'in vraisemblance, en me retrouvant en pleine civilisation parisienne, comme tout à l'heure, par exemple, à l'exposition de peinture de l'Épatant.

— Ah ! vous en sortez ? Et y avait-il beaucoup d'indécences, à cette exposition ?

— Aucune, ma tante, elles n'y sont point admises. Beaucoup de jolies visiteuses, en revanche.

— Plus impertinentes, sans doute, que les peintures ?

— Non, ma tante, oh ! non !

Et très vite, craignant encore une déviation de la conversation :

— J'y ai rencontré ma sœur de la Saulaye.

— Toute seule ?

— Comme vous dites cela, ma tante ? Ma sœur ne vous semblerait-elle pas avoir assez bonne tenue, pour se présenter seule en public ?

— Mon neveu, vous avez l'esprit mal fait. Ne donnez pas je vous prie, à mes paroles un sens qu'elles ne sauraient avoir. J'ai seulement voulu faire allusion aux jeunes dames à la mode dont votre sœur s'entoure volontiers, à la façon d'une princesse escortée de dames d'atours.

Frécourt observa tristement :

— La position de Madeleine est si fausse ! Ce gremlin de la Saulaye !

— Ne m'en parlez pas, René ! s'écria Mme de Bloval dont la figure poupine se colora vivement sous l'empire d'une violente agitation.

— C'est un misérable que la Saulaye, un être odieux, le déshonneur de sa famille et la honte de ses pairs !

Elle avait saisi à nouveau les pincettes, et fourrageait dans les braises d'une main nerveuse, comme pour dresser le bûcher de l'objet de ses anathèmes.

Frécourt hasarda, songeur :

— Je me suis demandé souvent pourquoi ce gremlin-là s'était marié. Il était aussi riche que ma sœur, à ce moment-là, et n'avait pas besoin d'un mariage avantageux pour se remettre à flot, comme certains autres *fétards* sans scrupules ?

— C'est sa mère qui l'a forcé de se marier, répliqua la douairière avec acrimonie, une pauvre sottie qui s'imaginait l'assagir en lui faisant prendre femme, tandis qu'elle l'avait odieusement mal élevé et s'en apercevait trop tard. Elle a comploté l'affaire avec cet affreux marquis de Saint-Gratien, ce bancroche horrible, le tuteur de cette pauvre petite Madeleine, un voltairien, un philosophe, un... Tenez ! mon neveu n'en parlons plus ; vous me rendriez malade !

Mme de Bloval s'agitait tellement, que son vieux petit chien havanais, couché sur un gros coussin de tapisserie à côté d'elle, s'éveilla en sursaut et commença de gronder.

L'arrivée de Me Perruchot, d'ailleurs, eût forcément coupé court à l'entretien.

René dut en prendre son parti et se résigner à entendre le tabellion et la douairière discuter les mérites respectifs des protégés de leur œuvre, tandis qu'il mourait d'envie d'en savoir plus long sur sa jeune sœur et son indigne beau-frère.

Me Perruchot était un personnage des plus corpulents, à la face glabre et lunaire, au geste bénisseur et à la voix onctueuse. Il s'exprimait avec un extrême recherche et une politesse voulue, vis-à-vis des personnes qu'il considérait comme d'une caste privilégiée.

Mais René ne remarqua rien des ridicules de ce brave homme. Il restait là, figé dans son fauteuil, espérant, contre toute espérance, encore un mot sur le sujet qui lui tenait tant au cœur.

Le vieux valet de chambre, Aristide, apporta un plateau chargé d'une chocolatière, d'un sucrier, et de trois tasses à fleurs,

en porcelaine fine de Limoges, qu'il posa sur une table d'acajou, avec des précautions extrêmes.

— Et les brioches, Aristide ? demanda Mme de Bloval.

— Elles sont encore dans le four, Mme la baronne, je vais les apporter.

— Très chaudes, Aristide, surtout très chaudes ! Me Perruchot y tient essentiellement !

Le notaire protesta pour la forme, un sourire béat sur son large visage, et il commença de se déganter lentement, exhibant des mains grasses et blanches, aux ongles aplatis et très soignés.

Aristide rentrait avec une pyramide de brioches fumantes.

— Elles sont de chez Flaupin ! dit complaisamment Mme de Bloval. C'est une spécialité de sa maison.

— Madame la baronne, répondit le notaire en s'inclinant, je n'ai jamais dégusté de meilleures brioches que chez vous.

Le petit havanais, brusquement éveillé de son somme par l'odeur alléchante des gâteaux, se leva en frétilant et se dirigea vers le notaire, qui se mit en devoir de lui prodiguer mille caresses.

Aristide apportait un guéridon devant chaque personne, et y déposait respectueusement une tasse remplie de chocolat mousseux et parfumé.

— Voici, dit Me Perruchot, en se tournant vers René de Frécourt, voici, Monsieur, le capitaine, des raffinements de luxe auxquels vous ne deviez plus être accoutumé, dans votre périlleuse existence aux extrêmes limites de la civilisation ? Je me suis laissé dire qu'en ces régions perdues, les denrées les plus utiles à la conservation de la vie humaine font bien souvent défaut, la viande et le pain, par exemple. Serait-ce exact ?

— Parfaitement exact, oui, Monsieur.

Achevant d'introduire une "tête" de brioche dans sa bouche arrondie, le notaire éleva ses deux mains vers le ciel :

— Est-ce possible ! Que de privations cruelles ! Mais, grâce à Dieu, Monsieur le capitaine, vous ne paraissez point avoir trop souffert de cette existence pénible et semi-barbare, pardonnez-moi l'expression. Votre état de santé me paraît excellent.

René ne jugea pas à propos de raconter comme quoi il venait de passer trois mois à l'hôpital, et sa vénérable tante — qui n'avait pas senti sa balle — ayant déjà oublié l'incident, il n'en fut pas question.

René repartit seulement avec un sourire :

— Depuis ma rentrée à Paris, les festins de Balthazar qu'on m'offre dans ma famille m'auraient facilement remplumé, si j'en avais eu besoin !

Le notaire nomma plusieurs personnes fort tirées qu'il savait être de la parenté de M. de Précourt, ajoutant :

— Ils ont dû être tous bien heureux de vous revoir sain et sauf, après d'aussi dangereuses caravanes !

— J'ai été aussi bien heureux de les retrouver ! répondit le jeune homme.

— Mesdames vos sœurs surtout, continua le notaire, en soufflant sur son chocolat qui lui brûlait la langue. Leurs situations respectives sont malheureusement bien dissemblables. L'une au comble de la félicité ; l'autre, hélas !

Me Perruchot soupira.

— Ma nièce de la Saulaye, dit la douairière avec une nuance de hauteur, a pris le meilleur parti, qui était de se montrer parfaitement indifférente aux procédés abominables de son mari.

— Sans doute, Madame la baronne, sans doute, répondit onctueusement le notaire ; mais ce n'en est pas moins une bien grande infortune, pour une jeune femme de sa condition sociale, et si abondamment comblée de tous les dons du ciel, de se trouver sans protecteur dans la vie, dans une vie surtout aussi remplie d'embûches que la sienne !

René releva la tête.

— Vous avez raison, Monsieur. Le rôle de ma sœur est lourd. Beaucoup de femmes, à sa place, auraient depuis longtemps succombé sous le faix. Et nous devons lui savoir gré, nous, ses proches parents, de porter si noblement un nom que son mari ne rougit pas de traîner dans la fange.

Là-dessus, Frécourt se leva, salua le notaire, baisa la main de sa tante, et sortit.

Sa visite ne le satisfaisait pas, et il lui déplaisait de sentir sa sœur lancée dans ce tourbillon mondain, où rien, selon lui, ne justifiait son entraînement fatal.

“ Pauvre femme ! songeait-il en retournant la phrase du vieux tabellion, quel triste usage elle fait des dons de la nature et de la fortune que le ciel lui a si largement départis ! ”

III

— Toc ! Toc ! Je peux entrer, m'am ?

Et la tête mutine du gamin se montra dans l'entre-bâillement de la porte.

— Oui, mon chéri.

Le petit garçon entra, referma soigneusement la porte, et s'avança vers sa mère, les deux bras tendus pour la prendre par le cou.

Mme de la Saulaye le serra silencieusement contre sa poitrine, puis le repoussa un peu pour le mieux voir, et promena sur toute sa petite personne le regard scrutateur d'un gradé passant " une revue de détail " sur un conscrit.

L'enfant, très droit et très calme, accoutumé à cette inspection maternelle, souriait sans bouger.

Il pouvait avoir une huitaine d'années environ. Il était mince et souple, très joli de figure, les yeux clairs et francs, et il était vêtu avec cette simplicité voulue, qui est de mode aujourd'hui pour les garçons dans le monde le plus aristocratique.

— Je suis propre, hein, m'am ? Je suis toujours propre, moi, pour être chic comme ma *mimouche* !

Mademoiselle de la Saulaye sourit à cette appellation favorite et familière de son fils, et, se baissant de nouveau, elle l'embrassa encore.

— Je peux rester, m'am ?

— Tu peux rester, Guy, à la condition de ne pas me déranger, et de me laisser tranquillement finir mes lettres.

— Oh ! je serai si sage !

Il se rapprocha de la cheminée, se tourna, et chauffa gravement ses mollets nus, les mains derrière le dos, dans le plus profond silence ; mais la chaleur cuisante du feu forçait le petit bonhomme à se tenir tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre, à la façon des flamands ou des liérons, sans qu'il remuât d'ailleurs, ni changeât de place.

Mme de la Saulaye, pendant ce temps-là, courbée sur son petit bureau, écrivait d'une grande écriture, nette et ferme, ces cartes-correspondance et ces papiers-télégramme, dont abusent un peu trop les mondaines, pour les mille et un rendez-vous de leurs journées trop courtes.

La pièce était assez aigue, chaude et confortable. Il y avait un tapis rouge uni, des fauteuils profonds de chez Maphe, une grande table en bois cirée, venue de Londres, où s'en-

tassaient une multitude de revues, de brochures et de journaux. Aux murs, des gravures coloriées de chasses au renard; sur la cheminée un chien d'arrêt en bronze vert, d'après Caïn, et, tout autour, une collection de menus outils de fumeur, en nickel ou en argent. Ce n'était pas un boudoir de femme; c'était un cabinet d'homme. Et, par le fait, cette pièce avait été installée jadis pour le maître de céans. Mais, depuis qu'il avait déserté sa place au foyer conjugal, sa femme, ou sa veuve, ainsi qu'on l'appelait souvent, s'était installée là, officiellement, non certes par aucun tendre sentiment de souvenir, mais pour bien marquer, au contraire, qu'elle n'attendait plus l'absent, et se reconnaissait le droit d'entrer "dans les pantoufles du mort."

Mme de la Saulaye achevait de cacheter sa dernière missive, quand la porte s'ouvrit doucement, et le domestique introduisit l'invité attendu.

— M. le vicomte de Frécourt.
René s'avança souriant, serra la main de sa sœur, il embrassa sur les deux joues le petit garçon accouru à sa rencontre.

— Bonjour, mon oncle le capitaine !

— Bonjour, *bleu* !

Et, se tournant vers Madeleine :

— Mes compliments, ma chère ! Ton fils *promet* joliment ! Jamais je ne l'aurais reconnu ! Dire que, quand j'ai quitté la France, il était encore dans les bras de sa nourrice !

— J'ai un abbé, à cette heure ! fit le gamin, qui se redressa. Et il me mène suivre les cours à Janson.

— Oui, conclut sa mère, qui soupira. J'ai pris ce parti, pour ne pas me séparer de mon unique enfant. Peut-être aurais-je mieux fait de l'envoyer chez les Pères, en Angleterre ou en Belgique. Mais je suis déjà tellement seule !

— Tu as bien fait de le garder.

René ne put en dire davantage. Le maître d'hôtel apparaissait, et proclamait solennellement :

— Madame la comtesse est servie !

Tous les trois passèrent dans la salle à manger, où l'abbé attendait debout, derrière sa chaise, ainsi qu'il en avait coutume. C'était un homme âgé, très maigre, d'une figure ascétique, les boucles blanches de ses cheveux tombant jusque sur ses épaules voûtées et creuses.

(A suivre)



Le Théâtre

Madame Fafard-Drolet.—Le concert de madame Fafard-Drolet a fait beaucoup parler. On a discuté, critiqué, loué, attaqué sans fin : on n'a presque pas pensé à se rendre compte du plaisir qu'on y avait pris. C'a été un véritable débat. Pour ne pas le prolonger, nous emploierons ce qu'on pourrait appeler le style sans fil, et nous résumerons ainsi nos impressions : Bonne salle, sauf quelques vides causés par des prix trop élevés ; enthousiasme plus que suffisant pour récompenser un artiste ; belle voix presque toujours bien conduite, homogène, posée, d'un timbre remarquable mais d'une étendue limitée ; intelligence du sens musical ; froideur dans l'exécution (entre parenthèses, cette froideur est plutôt, croyons-nous, le résultat voulu d'un mépris excessif pour les effets faciles) ; une grâce charmante, une toilette fort jolie et portée avec aisance, et, enfin, dans la scène du jardin (Faust)—scène tout-à-fait déplacée dans un concert sérieux—un aplomb, une sûreté et un instinct qui remplaçaient admirablement l'étude et l'entraînement.

NOTE.—M. Arthur Bernier, organiste de Saint-Sauveur, est un accompagnateur tout simplement merveilleux.

Monsieur Henri Gagnon.—Pour les musiciens, le concert d'orgue de M. H. Gagnon, a été l'événement du mois d'octobre. Malheureusement l'auditoire n'était pas composé des seuls musiciens, mais d'une foule houleuse, irrespectueuse du temple et de l'art, stupidement curieuse, attirée plutôt par la gratuité de l'entrée que par le désir d'entendre un artiste. Ici encore, on a beaucoup discuté, et on a prononcé le mot "froideur." Il y a peut-être un malentendu à ce sujet. Peut-être attend-on de l'orgue des effets particuliers à des instruments plus souples, plus maniables, comme le violon ou le piano. En effet, il ne faut pas oublier que l'intensité des sons d'un jeu d'orgue est réglée d'avance. La gamme d'un jeu d'orgue, c'est une ligne rigide, que le véritable artiste, le véritable organiste ne peut briser sans tomber dans la fadeur. Il ne faut pas s'imaginer que le récit est destiné à produire des inflexions analogues à celles de la voix ou de la corde de violon. Pas du tout. Le récit sert à produire un crescendo régulier, à accuser graduellement le sens d'une phrase, mais non pas à "mouler" des membres de phrase, non pas à produire des "ventres" et des

“nœuds.” Du reste la musique d'orgue n'a pas besoin de ces artifices, auxquels recourent les mauvais organistes. Une fugue de Bach produit son effet par la régistration normalement faite, c'est-à-dire par l'addition, au temps voulu, des jeux dont les familles constituent ou représentent les voix du quatuor.

Il serait injuste, d'un autre côté, d'ignorer la façon de penser des gens qui ne connaissent pas spécialement l'orgue. Leurs impressions ont leur valeur. S'ils ont regretté l'absence d'enthousiasme chez l'artiste, peut-être obéissaient-ils eux-mêmes à un enthousiasme exagéré, peut-être rêvaient-ils un idéal d'interprétation dont ils ne soupçonnaient pas l'impossibilité. Quand on entend critiquer un artiste, et quand on sait comme l'art est difficile, comme les artistes sont rares, comme les vrais artistes ont du mérite à ne pas chercher une gloire à bon marché, on est tenté, à bout d'arguments et d'explications, de répondre comme l'idiot : **Faites-en autant.**